



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

Δ

1757,9

nr. 511<sup>s</sup>

Mercure

- 1757, 9

<36627063140014

<36627063140014

Bayer. Staatsbibliothek



MERCURE  
DE FRANCE,  
DÉDIÉ AU ROI.  
SEPTEMBRE. 1757.

---

*Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.*

---



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.  
PISSOT, quai de Conty.  
DUCHESENE, rue Saint Jacques.  
CAILLEAU, quai des Augustins.  
CELLOT, grande Salle du Palais.

---

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

BIBLIOTHECA  
REGIA  
MONACENSIS

---

## AVERTISSEMENT.

**L**E Bureau du *Mercur*e est chez *M. LUTTON*, Avocat, & Greffier-Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du *Mercur*e, rue Sainte Anne, Basse Saint Roch, entre deux Selliers.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à *M. DE BOISSY*, Auteur du *Mercur*e.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le *Mercur*e par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour 16 volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le *Mercur*e, écriront à l'adresse ci-dessus.

A ij

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste, en payant le droit, le prix de leur abonnement, ou de donner leurs ordres, afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

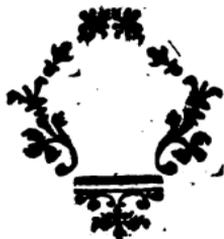
Les paquets qui ne seront pas affranchis, resteront au rebut.

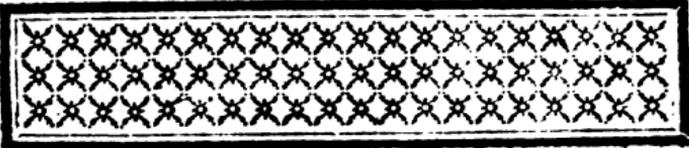
Il y aura toujours quelqu'un en état de répondre chez le sieur Lutton ; & il observera de rester à son Bureau les Mardi, Mercredi & Jeudi de chaque semaine, après-midi.

On prie les personnes qui envoient des Livres, Estampes & Musique à annoncer, d'en marquer le prix.

On peut se procurer par la voie du Mercure, les autres Journaux, ainsi que les Livres, Estampes & Musique qu'ils annoncent.

On trouvera au Bureau du Mercure les Gravures de MM. Fessard & Marcenay.





M E R C U R E

D E F R A N C E .

S E P T E M B R E . 1757.

---

A R T I C L E P R E M I E R .

---

P I E C E S F U G I T I V E S

E N V E R S E T E N P R O S E .

---

É P I T R E

*A Monseigneur le Duc de Bourgogne, sur  
les progrès de son éducation.*

J E U N E Prince , qui fais l'ornement de Cythere ,  
Rival de Cupidon , favori de sa mere ,  
Tes traits , encor naissans , offrent à nos regards  
La douceur d'Adonis & la fierté de Mars.  
Les graces , les plaisirs , ces amis de l'enfance ,  
Folâtrrent près de toi , conduits par la décence.

A iij

## 6 MERCURE DE FRANCE.

Dans tes jeux innocens regne la majesté,  
Et ta grandeur se peint dans ta simplicité.  
Tout, jusqu'à ton regard, annonce ta noblesse :  
Enfant, tu rougirois d'avoir une foiblesse ;  
En naissant, la raison te prêta son flambeau,  
Et tu nous parus grand même dans le berceau.  
Dans cet âge frivole, où notre ame légère  
Se plaît à voltiger de chimere en chimere,  
Où la vanité flatte, où le plaisir séduit,  
Où le caprice enfin à son gré nous conduit,  
Loin de fixer tes yeux sur des objets futiles,  
Tu t'occupes sans cesse à des travaux utiles ;  
Et dédaignant des fleurs que le temps doit flétrir,  
Tu cultives des fruits qu'il doit faire mûrir,  
Des fruits qui vont bientôt payer avec usure  
Tous les soins que te donne une exacte culture.  
La science est un bien chèrement acheté,  
Mais qui vaut toujours mieux que ce qu'il a  
coûté.

Que dis-je ! Quelquefois c'est un jeu que l'étude :  
Toi même, tu t'en fais une douce habitude.  
Qu'on ne s'étonne plus de tes rares progrès ;  
Qui travaille par goût, travaille avec succès.  
Amateur de ces Arts, & profonds, & sublimes,  
Tu fouilles dans leur sein, tu sondes leurs abîmes ;  
Et perçant le brouillard qui les couvre à nos  
yeux,  
Tu vois dans tout leur jour ces Astres radieux.

Non, il n'est point d'objet que ton esprit n'embrasse :

Du sçavant d'Alembert déjà tu suis la trace ;  
 Dans tes calculs soumis à la réflexion,  
 Regnent & la justesse, & la précision.  
 Souvent dans une Carte, à l'aide de Danville ;  
 Tu vois le monde entier ; & sur une aîle agile  
 Parcourant les climats de cent peuples divers,  
 Tu deviens citoyen de ce vaste univers.  
 On te voit chaque jour d'une main moins timide ;  
 Tenant & le compas, & le crayon d'Euclide,  
 Tracer de nouveaux plans avec ordre, avec art ;  
 Ouvrages du génie, & non point du hazard.  
 Le célèbre Vauban est rival d'Alexandre :  
 L'un sçut forcer un mur, l'autre sçut le défendre ;  
 Alexandre n'est point vaincu de toutes parts,  
 S'il est en contre lui Vauban & ses remparts.  
 Jeune Prince, à ce trait ton ardeur se ranime :  
 Tu voles sur les pas de ce Maître sublime ;  
 Tu veux sçavoir de lui l'art de construire un Fort ;  
 Et d'en faire un asyle où l'on brave la mort :  
 Ainsi tu vas puiser dans le sein des sciences  
 Mais ce n'est point assez de tant de connoissances :

Tu t'instruis du détail, de l'ordre d'un combat ;  
 Et né pour être Chef, tu veux être soldat.  
 Le mousquet à la main, quand tu fais l'exercice ;  
 Marchant en vieux guerrier, non en jeune novice,

## § MERCURE DE FRANCE.

Dans tous tes mouvemens noble, exact & précis,  
On te prendroit pour Mars, ou du moins pour son  
    " fils.

Chacun dans tes essais t'encourage, t'admire,  
Louis en est témoin, t'applaudit d'un sourire;  
Et son œil satisfait croit reconnoître en toi  
Le germe des vertus qui forment le grand Roi.  
Ton aurore promet de brillantes journées,  
Et fait luire à nos yeux d'heureuses destinées.

Non, Prince, digne objet de l'amour des François,  
    çois,

Tu ne sçaurois tromper notre espoir, nos sou-  
    haits.

Par les soins assidus d'une auguste Princesse, (1)  
Tu croîtras, jeune Lys, tu t'étendras sans cesse:  
Chaque jour entr'ouvrant tes trésors précieux,  
Tu porteras enfin ton éclat jusqu'aux Cieux.

*Par M. TEISSERENC - DE LODEVE,  
Garde du Corps du Roi,*

(1) *Madame la Princesse de Marsan.*



AZÉMIR ET ZAMARIS,

CONTE.

AZÉMIR avoit reçu de la nature les dons les plus précieux, l'esprit, les graces & la beauté; mais surtout un cœur qui l'auroit dispensée de tout autre mérite: enfin que l'on fasse le portrait de tout ce qui sçait le mieux plaire, ce sera le sien. Avec autant de qualités aimables, ne mériter-on pas d'être heureux? On le croiroit; mais ce seroit se tromper, le bonheur ne se mérite pas, & c'est ce qu'Azémir éprouva: ses beaux yeux verserent d'autres larmes que celles du plaisir; elle eut des peines, & son cœur fait pour beaucoup sentir, les lui fit éprouver avec cette sensibilité qui donne tant de vivacité à tous les sentimens dont notre ame s'affecte. Comment ses chagrins n'eussent-ils pas été vifs? l'amour les causoit: elle étoit trop aimable pour n'être pas aimée; elle fut trop tendrement aimée pour n'y être pas sensible. Elle aima donc. Dans le nombre de ceux qui l'adoroient (ce nombre étoit grand), ce fut Zamaris qu'elle préféra. Il étoit le plus aimable; mais elle

A V

## 10 MERCURE DE FRANCE.

n'avoit vu en lui que le plus tendre : cette qualité suffisoit pour déterminer son choix. Une union qui combloit leurs vœux, alloit les rendre heureux pour toujours, quand l'autorité d'un pere ambitieux vint troubler leur prochain bonheur. Le pere de Zamaris trop facile à séduire sur les projets de grandeur & de fortune, écouta à ce sujet des conseils qui tendoient à éloigner Zamaris pour un an ou deux. Il parla à son fils comme un pere, dont les volontés sont des ordres absolus ; les prieres & les larmes ne purent faire changer ses résolutions ; les bonnes raisons qu'il lui donna, furent un tort de plus, & l'irriterent ; en un mot, le pere si peu fait pour être touché, ne le fut point, & menaça son fils de tout son courroux. Zamaris fut contraint d'obéir. La plus foible crainte de perdre Azémir, étoit capable de le déterminer à tout, & rien ne lui pouvoit paroître impossible, pourvu qu'elle fût le prix des peines & des travaux qu'on voudroit lui imposer. Il consentit donc à s'éloigner de tout ce qu'il aimoit. Cependant le lendemain Zamaris devoit instruire Azémir de son départ, qui devoit être très-précipité : cette pensée lui rendit toute sa premiere affliction, il alloit lui faire partager son chagrin. Le moment des

adieux arriva ; ils furent cruels , l'on peut se l'imaginer ; ils se séparèrent plus tendres que jamais , par conséquent plus malheureux : il leur restoit l'espérance : elle servit à leur faire supporter leurs peines , mais ne les soulagea que bien foiblement : le bonheur que l'on espère est bien peu de chose dans les momens où la douleur est bien sincere & bien vive.

La tristesse d'Azémir lui fit desirer la solitude. Zamaris l'occupoit toute entiere , & elle ne vouloit avoir à penser qu'à lui. Elle alla à la campagne avec sa famille : elle sentoit qu'elle auroit perdu en oubliant ses peines. Le bonheur qu'elle espéroit pour l'avenir , lui promettoit bien de l'en dédommager. Il y avoit déjà près de deux ans que Zamaris étoit absent , & le temps approchoit celui de son retour. Plus près de l'instant qui lui devoit procurer tant de plaisir , elle commençoit à se livrer à la plus douce joie , quand un nouveau malheur d'autant plus grand qu'il étoit le moins attendu , vint répandre le trouble & l'amertume dans son ame. Zamaris , le rendre Zamaris , qu'Azémir n'avoit cessé de croire tel , alloit paroître coupable de la plus cruelle perfidie. Ce fut dans un de ces momens où Azémir se livroit aux idées flatteuses d'un bonheur prochain , qu'on

## 12 MERCURE DE FRANCE.

vint l'avertir qu'un inconnu la demandoit : Elle se présenta devant lui avec cette crainte que donne l'expérience du malheur, & la physionomie de celui qui avoit à lui parler étant peu propre à la rassurer, elle sentit augmenter son trouble. Puis-je sçavoir, lui dit-elle, cè qui vous amene ici, Monsieur ? Hélas ! Mademoiselle, je tremble de vous l'apprendre, dit l'inconnu du ton le plus ému. J'ignorois à qui devoit s'adresser la commission dont je suis chargé. Depuis l'instant que je vous ai vue, l'intérêt vif que vous m'avez inspiré rend ma douleur & mon embarras extrêmes. Je ne puis me taire, & je crains de parler : vous voyez que ce début vous annonce un malheur. Cette lettre, continua-t'il en lui en présentant une, vous fera connoître que je n'en suis point l'Auteur ; mais je sens qu'il est affreux pour moi d'être obligé de vous la remettre. Monsieur, dit-elle en prenant cette lettre, je serois injuste si je n'étois pas sensible au regret que vous paroissez avoir de me causer des chagrins ; j'en ai déjà éprouvé de si sensibles, que je doute que celui-ci puisse l'être davantage. L'inconnu lui dit encore quelques mots, & se retira. Azémir seule lut cette lettre ; elle étoit de Zamaris, & conçue en ces termes ;

SEPTEMBRE. 1757. 13

« Je ne puis vous exprimer le vif regret  
» que j'ai de vous causer de nouvelles  
» peines ; pardonnez - les moi , rien ne  
» peut les empêcher. Un malheur horrible  
» me rend indigne de vous , & je suis  
» contraint de m'en éloigner pour jamais.  
» Adieu. Celui qui vous remettra cette  
» lettre , est l'homme du monde qui mérite  
» le plus votre amitié ; il est malheureux  
» avec un cœur comme le vôtre , c'est un  
» titre pour vous y intéresser ; mais je n'ose  
» cependant vous en prier , je sens que  
» vous ne devez plus rien m'accorder. »

Quel coup pour Azémir ! L'étonnement  
& la douleur la rendirent quelque temps  
immobile. Mille triste pensées se succé-  
doient dans son ame ; elle ne pouvoit s'ar-  
rêter à aucune : la lettre de Zamaris n'a-  
voit point de sens déterminé. On se doute  
bien cependant que les premières idées  
d'Azémir furent de le croire infidèle : une  
Amante tendre soupçonne aisément ce  
qu'elle craint le plus. Elle trouva pourtant,  
ou voulut trouver , que cela ne s'accordoit  
point avec ces mots : *Un malheur horrible  
m'éloigne de vous pour jamais.* Ce n'est pas  
là le langage d'un Amant inconstant. Mais  
que vouloit donc signifier cela ? la peine  
qu'elle prenoit à le comprendre étoit un  
tourment de plus.

#### 14 MERCURE DE FRANCE.

L'inconnu étoit parti, il falloit attendre qu'il revînt pour avoir les éclairciffemens qu'elle defiroit. L'inquiétude, l'impatience, & plus que tout cela, la certitude du plus grand malheur, mirent Azémir dans une fîtuacion déplorable. Elle n'attendit cependant pas long-temps une nouvelle vifite de l'inconnu : fa préfence fembla la calmer un peu ; l'efpérance d'apprendre ce qu'elle vouloit tant fçavoir, la tranquillifioit ; elle alloit s'entrettenir de Zamaris tout coupable qu'elle le croyoit ; & malgré fa vive douleur, elle fentoit qu'elle y trouveroit encore quelque plaifir.

Je fouhaitois vivement votre préfence, Monsieur, dit-elle en voyant l'inconnu : vous connoiffez tout mon malheur, inftruifez-m'en ; car s'il eft quelques moyens d'y remédier, c'eft de vous feul que j'en efpere ; l'amitié vous unit fans doute à Zamaris : puisque c'eft vous qu'il a choifî pour me porter le coup le plus fenfible, vous devez donc être inftruit des raifons qui l'engagent à s'éloigner de moi : daignez, de grace, me les apprendre : daufiez vous confirmer mes cruels foupçons, quand on craint tout, on peut tout entendre. Qu'il eft malheureux pour moi, belle Azémir, d'être toujours contraint de vous déplaire ! Uni de la plus étroite amitié avec

SEPTEMBRE. 1757. 15

Zamaris, ce n'est qu'après les plus grands fermens de garder son secret, qu'il m'en a fait dépositaire ; je me rendrois indigne des sentimens que je veux vous inspirer, si je trahissois mon ami, & je vous connois déjà trop bien pour ne pas espérer que vous n'exigerez pas de moi une trahison : je partage cependant si sincèrement la peine que mon refus doit vous faire, que je suis prêt à vous indiquer des expédiens pour tâcher de vous éclaircir. Par exemple, écrivez à Zamaris, vous le déterminerez facilement à vous apprendre ce qu'il veut vous taire ; moi seul, je sçais où il est présentement ; je me charge de lui faire rendre votre lettre. Azémir fit d'abord quelque difficulté ; mais enfin songeant que c'étoit le seul moyen de s'instruire de ce qui intéressoit tout son cœur ; elle consentit à écrire la lettre qui suit :

« Ce n'est ni pour me plaindre, ni  
» pour vous faire des reproches que je  
» vous écris, Zamaris ; mon amour-propre  
» me défend l'un, & ma tendresse m'in-  
» terdit l'autre. Je voudrois seulement es-  
» sayer de vous trouver moins coupable :  
» mon cœur, malgré ma raison, me dis-  
» pose à l'espérer : instruisez-moi donc du  
» fatal mystère qui vous éloigne de moi  
» pour jamais. . . . Pour jamais ? que les

16 MERCURE DE FRANCE.

» mots sont cruels ; & si vous m'aimez  
 » encore , comment avez-vous pu les pen-  
 » ser & les écrire ? Non , Zamaris , vous  
 » êtes infidèle ; un autre objet a sçu vous  
 » plaire. . . . Hé bien ! n'importe ; je vous  
 » vois malheureux , & votre malheur me  
 » dispose à vous tout pardonner. Vous  
 » connoissez mon cœur , il n'est pas fait  
 » pour trouver du plaisir à se venger , &  
 » vos peines augmentent , s'il est possible ,  
 » l'horreur de vous croire infidèle. Au nom  
 » de tout ce que vous pouvez aimer , ne  
 » fût-ce pas moi , soyez constant Zamaris :  
 » nous pouvons y gagner l'un & l'autre ,  
 » & vous ne pouvez jamais y perdre. »

Quand Azémir eut fini sa lettre , elle la remit à Zolma ( c'est le nom de l'inconnu ). Mon bonheur dépend de votre exactitude , lui dit-elle ; mon cœur soulagé par le plaisir de faire connoître à Zamaris que je l'aime toujours , m'engage à espérer de l'y rendre sensible ; si vous l'êtes réellement à mes tourmens , joignez vos instances aux miennes pour l'engager à rompre un silence qui me feroit mourir ; c'est avec l'amitié la plus sincère que je reconnoîtrai l'important service que vous m'allez rendre. Zamaris m'a dit que vous en étiez digne ; ma confiance vous prouve que je le crois. Je vous ai découvert mon ame

toute entière, vous y voyez toute ma tendresse pour Zamaris; peut-être que vous, qui sçavez qu'il ne la mérite plus, vous la traiterez de foiblesse; mais en ce cas, mon caractère m'excuse. Adorer Zamaris est un sentiment qui dans mon cœur l'emporte sur tous les autres; c'est pourquoi vous me voyez moins offensée que touchée des torts qu'il vient d'avoir avec moi; je crois aussi que c'est toujours aux dépens de la tendresse que la fierté nous fait agir; d'ailleurs un Amant n'est plus guere coupable, quand il veut mériter son pardon; c'est le desir de l'obtenir qu'il faut lui inspirer, & il ne s'inspire pas avec des rigueurs. Ah! trop admirable Azémir, s'écria Zolma! Que n'aimai-je quelqu'un qui pense comme vous; je serois sûr d'être aimé, & je serois encore heureux! Permettez moi la douceur de me plaindre, vous serez sûrement touchée de mon malheur, & vous diminuerez mes peines, si je vous y trouve sensible. Parlez, Zolma, votre confiance me flatte, & s'il est vrai que je puisse soulager vos peines, c'est une raison de plus pour me faire desirer vivement de vous entendre. Puisque vous y consentez, reprit Zolma, je vais vous en faire le récit.

Je présente à vos yeux une figure peu faite pour plaire; aussi la difformité de

## 18 MERCURE DE FRANCE.

mes traits est-elle cause de mon malheur. Je n'ai pas toujours été tel que vous me voyez. Hélas ! je suis d'autant plus malheureux , que j'ai mieux connu qu'un autre le prix des faveurs de la nature. Un chagrin de cette espece me rendroit ridicule , si la cause ne m'avoit pas coûté tout mon bonheur. Avant qu'une fatale maladie m'eût défigur<sup>é</sup> au point de me rendre méconnoissable , j'étois aimé d'Almérine. Vous dire que j'étois heureux , ce ne seroit pas assez ; elle est belle comme vous , & son cœur étoit aussi tendre que le vôtre ; je l'adorois , elle m'aimoit : en pensant comme vous , on concevra mieux ma félicité qu'il ne m'est possible de la peindre. Un voyage que je fus contraint de faire m'éloigna d'elle pour quelque temps ; c'est dans cette absence que j'eus cette maladie dont je porterai toute ma vie les marques , & qui sans cesse me fait penser à l'ingrate Almérine : les Dieux dans leurs vengeances ne pouvoient inventer un plus cruel tourment. Imaginez-vous quelle fut mon inquiétude , quand je fus prêt de revoir Almérine : aurois-je jamais pu penser que ce moment si désiré & si délicieux pour moi , pût me causer d'aussi vives alarmes ? J'allai enfin chez elle ; elle n'étoit point prévenue sur mon accident , mon

intention étoit de voir si elle me connoîtroit. Je l'avoue, je me flattois que malgré le changement de mes traits, elle pourroit me reconnoître, & j'espérois qu'elle me feroit bientôt oublier la perte d'un avantage aussi frivole ; cela lui eût été bien facile, ce n'étoit que pour elle que mes regrets se faisoient sentir. Je la vis enfin, elle me méconnut ou feignit de me méconnoître ; car en pareil cas on n'est pas malheureux à demi. Je n'eus pas la force dans cette première entrevue de lui apprendre qui j'étois ; je la soupçonnai dans le moment d'être plus sensible au désagrément de me trouver si laid, qu'au plaisir d'avoir auprès d'elle l'homme du monde qu'elle sçavoit si bien qui l'aimoit le plus tendrement. C'est avec ces idées que je la quittai désespéré. Depuis ce temps soupirer, gémir & me plaindre, voilà comment se passent des jours que mes peines me donnent le temps de trouver bien longs.

Je suis sincèrement touchée de votre malheur, Zolma, dit Azémir en fixant sur lui ses regards ; mais cependant, si vous voulez que je vous dise ce que je pense, il me semble que vos soupçons sur Almérine, si elle ne les mérite pas, vous mettent avec elle dans le cas d'avoir des torts irréparables. Pour moi, je vous avoue que

si un pareil malheur étoit arrivé à Zamaris, & qu'il agît & pensât comme vous, je crois que je ne lui pardonnerois jamais, que je le détesterois même.. Hé bien, belle Azémir, dit-il en se jettant à ses pieds, reconnoissez en moi cet homme qui mérite de vous paroître odieux ; son crime est un effet de sa tendresse, il meurt s'il n'obtient son pardon. . . O Ciel ! c'est Zamaris que je vois ! . . Mais, comment ? . . plus coupable encore que je ne pouvois le craindre. . . Ah ! belle Azémir, dites plutôt plus tendre qu'il n'a jamais été. Eh ! comment puis-je vous croire, Zamaris ? vos soupçons m'offensent si vivement, qu'il me mettent dans la nécessité de douter à chaque instant de votre tendresse.. Oui, adorable Azémir, je sens tout mes torts, je les abhore ; soyez persuadée que je suis incapable d'en avoir jamais de semblables à l'avenir ; soyez enfin assez généreuse pour me les pardonner. Tous les momens de ma vie seront désormais employés à vous les faire oublier.

Azémir pardonna ; mais il lui étoit réservé de devoir tout son bonheur à celui qu'elle assuroit à son Amant. Cette laidure de Zamaris disparut aisément ; l'amour répandit chaque jour sur ses traits cette impression de tendresse, cet air animé

SEPTEMBRE. 1757. 21

qui enchaînent le cœur après avoir séduit les yeux. Il y avoit dans le procédé de Zamaris quelque chose de plus touchant encore , que le nouveau changement de ses traits ne pouvoit l'être : ses craintes l'avoient rendu injuste ; mais quelle injustice ! Azémir pouvoit-elle ne la pas regarder comme la preuve du plus tendre amour ? Après la lui avoir reprochée , il falloit , il étoit juste de l'en récompenser ; elle n'eut pas besoin de s'y déterminer par des réflexions. Son amour , sa générosité , firent si bien éclater l'empressement qu'elle avoit de se voir unie à un Amant adoré , que le pere même de Zamaris en fut attendri. Il souhaita une union dont le bonheur étoit déjà marqué par des sentimens si nobles & si tendres , & leur mariage fut célébré peu de jours après.



## V E R S

*De M. le Président de Ruffey à M. de Voltaire, destinés à lui être récités dans une Assemblée de Gens de Lettre, où il avoit promis de se trouver à son passage à Dijon, en 1754.*

**T**oi, qui par les travaux d'un immortel génie,  
 Sous les nouvelles loix d'une noble harmonie (1)  
 Asservissant l'oreille & le goût des Français,  
 Rendis leur langue habile à chanter leur succès;  
 Sois mon guide en ce jour, daigne, illustre Voltaire,  
 M'initier dans l'art d'émouvoir & de plaire.  
 J'oserai sur tes pas d'un vol audacieux  
 M'éloigner du vulgaire & planer dans les cieux.

Quand mon esprit sorti du sommeil de l'enfance,  
 Entrevit du vrai beau la sublime nuance;  
 Frappé de ses attraits par un instinct confus,  
 Il se sentit ravir vers des biens inconnus:  
 Par les doctes leçons du célèbre Porée (2),  
 Heureux à discerner le germe des talens,  
 Il avoit sçu prévoir tes succès éclatans.

(1) *M. de Voltaire a détrompé les Sçavans du préjugé où ils étoient que la Langue Françoisse étoit peu propre au Poème épique.*

(2) *Célebre Professeur de Rétorique au Collège de Louis le Grand, à Paris.*

Il me parla de toi , ce Maître illustre & sage ,  
 Pour modele du goût me cita ton Ouvrage ;  
 La Henriade alors , & Paris enchanté ,  
 Te consacroient le prix de l'immortalité.  
 Je te lus , & soudain mes yeux se défillerent ;  
 L'ignorance & l'erreur à l'envi s'éclipserent :  
 Un feu brillant & pur animant mes esprits ,  
 S'allumoit au flambeau de tes charmans écrits.  
 Je pensai , je sentis ; une mesure aisée  
 Vint cadencer la rime au bout de ma pensée :  
 On me vit quelquefois sur tes pas m'égarer ,  
 Ne pouvant t'imiter je voulus t'admirer.

Tu m'appris qu'en un vers la justesse & la grace  
 Sous l'énergique effet d'un mot mis à sa place :  
 Qu'un terme dur ou bas on doit être écarté ,  
 Qu'il doit se ressentir du feu qui l'a dicté ;  
 Ce feu, présent du Ciel , des beaux vers est l'essence ;  
 Rien ne peut remplacer son heureuse influence :  
 S'il cesse d'animer la veine d'un Auteur ,  
 Le Poète n'est plus qu'un Versificateur :  
 Qu'un mot vuide de sens par un secours postiche ;  
 N'ose jamais du vers terminer l'hémistiche.  
 Le superbe toujours fut l'écueil d'un écrit ,  
 Tout doit parler au cœur , ou parler à l'esprit.  
 O vous ! qui du Public aspirez aux suffrages ,  
 Que vos expressions présentent des images.  
 Tout Poète est un Peintre , & la plume un pinceau ,

## 24. MERCURE DE FRANCE:

Tout objet dans ses mains doit devenir tableau ;  
Mais surtout que le goût dirige sa peinture ,  
Qu'il ne fasse jamais grimacer la nature ,  
Et que tous ses portraits , par leur variété ,  
Réveillent du Lecteur la curiosité.  
Dans tes brillans écrits j'ai puisé ces maximes :  
Voltaire ! je te dois tout le prix de mes rimés.

Dans les siècles passés nos Poètes Français  
Sans génie & sans goût rimerent sans succès.  
Esclaves de l'instinct des plus hardis caprices,  
Le chemin sous leur pas n'offroit que précipices :  
On les a vus placer , élèves de Ronsard ,  
Dans la difficulté le mérite de l'Art :  
Ils se forgeoient des fers ; leur Muse frénétique  
Osoit d'un Art divin faire un Art mécanique.  
Le Rondeau , la Balade , & le froid Triolet ,  
Et le fade Acrostiche & le grave Sonnet ,  
Les bouts rimés , des sots si long-temps les délices,  
Au Rimeur obstiné préparoient des supplices.  
Mépriser la raison , outrager le bon sens ,  
Fut le pénible emploi de ces barbares temps.

A travers cette nuit levant sa tête altière ,  
Boileau parut enfin , & rendit la lumière ;  
Bannit les préjugés , épura les esprits ,  
Rappella la raison & le bon goût proscrits :  
Sage réformateur son œil prudent & juste ,  
Du siècle de Louis fit le siècle d'Auguste.

Il cueillit des lauriers dignes de ses travaux ;  
 Mais qu'on brille aisément quand on est sans tra-  
 vaux !

S'il vivoit de nos jours , que sa gloire abaissée  
 Par la riezine à regret se verrôit surpassée.

Plus sensé que brillant , sans jamais chanceler ,  
 Il marcha noblement , mais ne sçut pas voler.

Les traits qu'il emprunta de Lucile & d'Horace ,  
 De sa fécondité font douter au Parnasse.

Il eut , ami du vrai , l'esprit & le goût pur :  
 Mais son génie étroit foiblit devant Namur (1).

Du Lutrin à jamais l'élégant badinage  
 Doit céder aux beautés de ton sublime Ouvrage.

Tant que le Dieu du vin chétira nos côteaux ,  
 La Bourgogne aimera le Chantre & le Héros (2).

On s'y plaît à te voir , ta présence y retrace  
 Notre amour pour Bouhier dont tu remplis la  
 place (3).

Sur le Pinde son nom fut vanté par ta voix.

Il joignit la science à l'étude des Loix :

Profond , il s'occupa d'une critique utile ,

Aux Muses de Bourgogne il offrit un asyle ;

Quittant la gravité d'un Magistrat fameux ,

Il goûta le plaisir de partager leur jeux.

(1) Boileau a fait une Ode très-médiocre sur le  
 Siege de Namur.

(2) Henri IV.

(3) M. de Voltaire a été reçu à l'Académie  
 Françoisise à la place de M. le Prédent Bouhier ,  
 dont il a fait l'éloge , suivant l'usage.

## 26. MERCURE DE FRANCE.

Hélas ! depuis sa mort errantes, fugitives  
Long-tems de leurs regrets ont retenti nos rives :  
Rien ne pouvoit calmer l'excès de leur douleurs.  
Attendi de leur sort, je pris part à leurs pleurs :  
Ami du grand Bosphes, je suivis son exemple ;  
J'osai les rassembler, leur élever un Temple (1).  
Quatre fois leur Autel par Phébus consacré,  
Est du plus pur encens chaque mois honoré.  
Mais, que vois-je à Apollo sous les traits de Vol-  
taire !  
Ce Dieu vient parmi nous, il m'entend, il m'é-  
coute,  
Mes yeux sont éblouis du feu de ses regards,  
Il se plaît à nos chants, sur nous, de toutes parts,  
Régailles un rayon de sa gloire immortelle :  
Dieu des vers, de nos cœurs vois la joie & le zèle,  
Dût l'univers entier en paroître jaloux,  
Accepte notre hommage & règne parmi nous.

(1) M. de Ruffey a fait bâtir à Dijon une fort belle galerie, qui contient sa Bibliothèque, son Médailier, & plusieurs morceaux curieux d'antiquité & d'histoire naturelle; il s'y tient chaque semaine une Assemblée choisie de Gens de Lettres.



## PROJET DE BONHEUR.

C'EST pure folie que de vouloir être parfaitement heureux. Notre misérable humanité est exposée à tant de maux, sujette à tant d'infirmités, agitée par tant de passions, qu'il ne s'agit tout au plus que de rendre notre condition moins malheureuse. Pour y parvenir, voici les souhaits que je forme journellement; leur accomplissement ébaucheroit au moins cette félicité qui fait l'objet du désir de tous les hommes. Avec une santé parfaite, un jugement sain, du goût pour la littérature, & un revenu honnête, je voudrois avoir une maison de plaisance située sous un beau ciel; un logement plus commode que spacieux, des bosquets, des promenades, un cabinet de livres choisis, & surtout l'aimable Ismene m'en rendroit le séjour délicieux. Mon cœur naturellement tendre a des besoins; il faut les satisfaire: eh! qui peut mieux le faire qu'Ismene! Aux graces de la figure, elle réunit tout ce que l'esprit a de plus séduisant, & tout ce que le caractère a de plus parfait. Sensible à l'excès, son cœur est fait pour recevoir les plus tendres impressions de l'amour: méprisant

B ij

également les artifices de la coquette , & les manieres ridicules de la prude , elle n'a jamais suivi d'autre route que celle que lui a prescrite le sentiment. Amie des plaisirs délicats , mais ennemie de tout ce qui a l'air de débauche , legere , brillante dans la conversation , réfléchie , profonde cependant quand il le faut , telle est Ismene. Maître de son vol , son esprit s'élevera jusqu'aux plus sublimes vérités de la géométrie , & l'instant d'après s'abaissera jusqu'aux bagatelles qui font le sujet ordinaire des entretiens : en un mot , elle possède toutes les qualités de la célèbre Ninon , sans en avoir les défauts ; pourroit-elle ne pas rendre ma solitude délicieuse ? Voici la vie que j'y menerois.

Après avoir employé une partie de la matinée à l'étude , je me rendrois dans l'appartement d'Ismene pour dépouiller dans la légèreté d'un entretien plein de charmes , ce que j'aurois pu contracter de sombre dans mon cabinet. Un repas plus délicat qu'abondant , seroit suivi d'une promenade sur laquelle l'ombrage épais des arbres , le doux chant des oiseaux & la tendresse d'Ismene répandroient tout ce que la volupté a de plus piquant. Suivis des plaisirs , précédés par l'amour , nous entrerions dans un cabinet de jasmin , où

ce Dieu marqueroit notre place sur un siége de roses préparé par ses mains. Là, je laisserois parler mon cœur : que son langage seroit éloquent ! Avec quelle satisfaction n'entendrois-je pas tout ce qu'Ismene me diroit de tendre & de flatteur ? Quel plaisir de lire dans ses yeux la vivacité de sa passion !

Enivrés d'amour, nous reprendrions le chemin de notre retraite, où une symphonie mélodieuse mettroit dans nos plaisirs cette variété qui seule peut prévenir le dégoût presque inséparable de la satiété. Après le concert nous discuterions sur différents points de littérature : je l'ai déjà dit, l'aimable Ismene a beaucoup d'érudition ; il est peu de sciences qui ne lui soient familières. A l'issue du souper, nous nous retirerions dans nos appartemens pour nous livrer à un repos que la tranquillité de nos esprits, & la douce satisfaction de nos cœurs rendroient délicieux. Ces songes affreux qui ne doivent la naissance qu'aux chagrins, aux inquiétudes, aux soucis dévorans, ne viendroient point répandre l'amertume de leur fiel sur notre sommeil.

Qu'aurois-je à désirer dans ma charmante solitude : partagé entre l'amour & l'étude des Belles-Lettres, mes jours se-

roient tissus par les plaisirs. On s'étonnera peut-être que l'amitié n'entre pour rien dans ce projet de félicité ; mais ne goûterois-je pas avec Ismene toutes les douceurs de l'amitié , & tous les plaisirs de l'amour ? Ne serois-je pas aussi heureux que peut l'être un mortel ?

## V E R S

**P**RÈS des rivages de la Loire,  
 Sur un côteau délicieux,  
 Est un séjour aimé des Dieux,  
 Dont chaque habitant se fait gloire  
 De vivre dans l'égalité,  
 De goûter d'un commerce aimable  
 L'innocente simplicité,  
 Et d'en bannir l'air méprisable  
 De la sorte frivole.  
 De la petite république  
 Chaque membre est bon citoyen,  
 Aucun Sénateur ne se pique  
 De surpasser le Plébéien ;  
 La Robe avec le Militaire,  
 Les Chanoines & le Doyen,  
 Tout se fréquente, tout vit bien :  
 Mais ce que l'on ne doit point taire,  
 C'est que dans ces paisibles lieux

On fait son unique lecture  
 Lorsque le messager des Dieux  
 Nous fait son envoi précieux :  
 Ainsi , grâce au seigneur Mercure ,  
 Nous lisons du moins tous les mois ,  
 Et, sans vanité , quelquefois  
 Nous devinons l'Enigme obscure.  
 Après tout est-ce un grand malheur  
 Que de négliger la science ?  
 Le sçavoir fait-il le bonheur ?  
 Non , non , quelque peu d'ignorance  
 Fait vivre avec tranquillité :  
 Ne voyons-nous pas que l'étude  
 Souvent produit l'incertitude ,  
 Rarement la félicité ?  
 Suivez toujours ce doux système ,  
 Agréables concitoyens :  
 Il n'est point de plus sûrs moyens  
 Pour goûter un repos suprême.

*MAILLI, à Sémur en Brionnois.*



## RÉPONSE A L'AMOUR, (1)

*Par Mademoiselle de R. . . .*

**V**ous faites, dites-vous, le bonheur des humains; vous êtes la source des plaisirs parfaits; & vous remplissez l'âme de la joie la plus douce & la plus pure. Ce portrait est séduisant, mais par malheur il est faux; & la raison nous apprend que la vertu seule rend heureux. Amour, cruel amour! pourquoi prenez-vous ses traits pour séduire les malheureux mortels? Que ne vous montrez-vous tel que vous êtes, perfide, ingrat, intéressé, dissimulé & volage, incapable d'amitié & de reconnaissance, ennemi de la vertu; car ce n'est point elle qui vous fait naître? En vain rejetez-vous sur un frere, que vous n'êtes jamais, les maux que vous causez: la raison déchire le voile dont vous vous couvrez, & vous ne sçauriez lui en imposer. Nommez, si vous l'osez, ceux que vous avez rendus heureux: les cœurs que vous unissez sont déchirés par la jalousie, les soupçons ou la crainte: toujours dans

(1) La Piece qui y donne lieu est dans le second volume de Juin, page 54.

l'émotion la plus vive , ils ne connoissent point la tranquillité ; leurs peines sont réelles , & leurs plaisirs imaginaires. Voilà donc ce bonheur si vanté : mais je veux pour un moment que cela en soit un ; combien dure-t'il ? un instant. Le caprice vous fait naître , lui seul peut vous retenir. Vous voulez toujours combattre & vaincre. Un cœur tendre , constant , vous laisse-t'il paisiblement jouir de votre victoire , vous vous envollez , & ne laissez après vous que les regrets , la honte , le désespoir , & souvent les remords les plus accablans. La cruauté a pour vous des charmes ; vous voyez , sans être touché , une Amante trahie , livrée à la douleur , pleurer la perte d'un ingrat , & détester le jour qui l'éclaire. Vous vivez des maux d'un Amant qu'une perfide maîtresse réduit au désespoir. La discorde vous suit partout ; vous désunissez les plus sinceres amis , vous ne respectez pas même les nœuds les plus sacrés. Une épouse séduite par vous , oublie la vertu , trahit son devoir , & deshonne un époux qui l'adore : un mari sacrifié à la vanité d'une indiscrete maîtresse le repos & le bonheur d'une femme vertueuse : vous plongez par des liens mal assortis , le poignard dans le cœur d'un pere tendre & respectable , &

## 34 MERCURE DE FRANCE.

vous venez d'une main barbare arracher  
des bras d'une mere éplorée, une fille ten-  
drement aimée. Vous ... mais c'en est assez :  
en vous querellant par fois on se laisse  
féduire, & pour éviter vos traits, il faut  
vous fuir.

---

### V E R S

*A Madame la Comtesse de C. ... aux Eaux  
de Forges.*

CETTE onde pure & salutaire  
Qu'Eglé vient goûter en ces lieux,  
Cette onde où les Amours cachent plus d'un  
myftere,  
Jouit d'un sort digne des Dieux :  
Eglé, fans regret, fans alarmes,  
Et même avec empressement,  
Chaque jour lui livre des charmes  
Inconnus au plus tendre Amant.  
Quel plaisir de couler pour elle,  
Sur ses levres de pénétrer ;  
Et par une route si belle  
Jusqu'au fond de son cœur entrer :  
Là s'unir avec elle, & changeant de nature,  
De tous ses mouvemens nouveaux  
Devenir pour toujours la source la plus pure !  
Amour, transforme-moi dans ces heureuses eaux.

DE GRANVILLE.

*SUITE sur M. de Fontenelle, par  
M. l'Abbé Trublet.*

XII. **L**ORSQUE dans les *Mercures* précédens, j'ai indiqué plusieurs morceaux de M. de F. tant en prose qu'en vers, & tant imprimés que manuscrits, qui ne se trouvent point dans la dernière édition de ses *Œuvres*, je ne les connoissois pas encore tous, & peut-être ne les connois-je pas tous encore. Voici ceux qui sont venus depuis à ma connoissance. Je commence par les imprimés.

1°. J'ai parlé dans le premier volume du *Mercur*e d'Avril, page 76, d'un Poëme composé par M. de F, pour le prix de l'Académie Française en 1675, par conséquent lorsque l'Auteur n'avoit encore que 18 ans, & j'ai dit que le prix fut remporté par M. de la *Monnoye*. Le sujet étoit : *La gloire des Armes & des Lettres sous Louis XIV.* On ne doute point que ce Poëme ne soit de M. de F, puisqu'il y mit son nom, comme on peut le voir dans le Recueil de l'Académie de ladite année.

Mais il n'est pas moins sûr qu'il composa encore, à la vérité en gardant l'anonymat, pour le prix de 1677. J'ai trouvé

Bvj.

### 36 MERCURE DE FRANCE.

parmi les papiers une copie de ce second Poëme, apostillée de sa main, & je ne suis ressouvenu qu'il m'en avoit parlé. Aussi l'a-t'on mis, avec plusieurs autres pieces du même Auteur, dans le Recueil périodique que j'ai indiqué premier volume du *Mercur*e d'Avril, p. 74, & qui a pour titre, *Le petit Réservoir*, &c. Le sujet de 1677 étoit, *L'éducation de Monseigneur le Dauphin*. M. de F. fut encore vaincu par M. de la Monnoye. (1)

(1) En 1714, & ainsi au même âge de 20 ans, M. de Voltaire composa pour le prix de l'Académie, & fut vaincu par un homme bien inférieur à M. de la Monnoye, par l'Abbé du Jarry. Le Poëme couronné, au dessous du médiocre, du côté de la poésie, étoit encore gâté par une méprise qui supposoit dans le Poète une ignorance grossiere en matiere de physique & même de simple géographie. Un de ses vers commençoit par *Poles, glacés, brûlans*, &c. Le Vainqueur fut très-plaisanté dans le temps, surtout par le vaincu; & comme de pareilles occasions de plaisanter ne laissent pas que d'être rares, M. de V. est revenu plusieurs fois à la charge. Cela n'a pas empêché que le Poëme, imprimé d'abord avec ses *poles glacés & ses poles brûlans*, dans le Recueil de l'Académie de 1714, ne l'ait encore été de même dans celui de toutes les Pieces couronnées jusqu'en 1747. Cependant l'Abbé du Jarry avoit corrigé sa méprise dès 1715; & dans le Recueil qu'il donna alors de ses Poésies, parmi lesquelles se trouve son Poëme, au lieu de *poles*, il mit *cha-*

Page 79 du même *Mercur*, j'ai indiqué un autre Recueil contenant beau-

*mais*. Ce dernier mot est juste ; mais l'autre étoit plus poétique , parce qu'il est moins commun ; & voilà , sans doute , ce qui le fit préférer au Poète. Il seroit aisé de citer plusieurs autres exemples , à la vérité un peu moins forts , de la préférence donnée par des Poètes célèbres sur le mot propre & juste , à un mot plus harmonieux , plus noble , moins usité , & par-là , disent-ils , plus poétique , mais souvent très-impropre , & sur cela voici une petite anecdote assez plaisante.

Un jeune Poète vint lire à feu M. *Danchet* des vers , qu'il avoit faits sur sa maîtresse ; la piece débu-toit ainsi :

*Maison , qui renfermez l'objet de mon amour , &c.*

*Danchet* interrompit le Lecteur avec vivacité. *Maison* est bas , lui dit-il , trop commun du moins. Il y en a tant d'autres à choisir. Mettez *palais* , *beaux lieux* , &c. *Mais* , repliqua le Poète , *c'est une maison de force*.

Pour revenir à l'Abbé du *Jarry* , dont je n'aurois peut-être jamais d'autre occasion de parler , si pourtant celle-ci en est une , je dirai en passant que ce mauvais Poète a fait quelques vers très-heureux ; ceux-ci , par exemple , dans un Poème couronné par l'Académie en 1679. Le sujet étoit : *Que la victoire a toujours rendu le Roi plus facile à la paix*. Après avoir dit que ceux des Princes ligués contre S. M. que leur impuissance avoit prudemment engagés à se soumettre , en avoient été épargnés , au lieu que ceux qui avoient cru pouvoir lui résister , étoient tombés sous ses coups.

38 MERCURE DE FRANCE,  
coup de pièces de M. de F. & imprimé au  
commencement de cette année, sous le

vengeurs, le Poète ajoute cette comparaison à la  
fois si juste & si poétique :

*Parvils à ces roseaux qu'on voit baissant la tête ,  
Résister par foiblesse aux coups de la tempête ,  
Pendant que jusqu'aux cieus les cedres élevés ,  
Satisfont par leur chute aux vents qu'ils ont bravés.*

Qu'on me permette de citer encore du même  
Poète deux autres beaux vers, mais d'un caractere  
différent. Ils se trouvent dans une Epître où  
l'Auteur annonçoit à un ami qu'il alloit prendre  
le parti d'une entiere retraite. Elle finit ainsi :

*Caché dans ma retraite , & comme enseveli ,  
De quelques jours j'avance un éternel oubli.*

L'Abbé du Jarry remporta encore le prix de  
l'Académie en 1683, ou du moins il le partagea  
avec M. de la Monnoye. Les deux pièces ayant eu  
un égal nombre de suffrages, l'Académie fit frap-  
per deux Médailles, chacune valant moitié du  
prix, & elles furent données aux deux Auteurs.  
C'est l'unique fois que ce partage est arrivé.

L'Abbé du Jarry étoit Prédicateur, & il a fait  
imprimer des Panégyriques & des Oraisons fune-  
bres, qui, sans être du premier mérite, ont des  
beautés, entr'autres l'Oraison funebre de M. Flé-  
chier. N'est il pas singulier qu'un Orateur de pro-  
fession ait remporté des prix de Poésie, plutôt que  
des prix d'Eloquence? La même chose est arrivée  
à M. l'Abbé Séguy, à Paris & à Toulouse. Ce fait  
dit bien des choses, si c'étoit ici le lieu de les

titre de *Porte-feuille*, &c. On y trouve (tom. 2, p. 72), après les deux Lettres de Mademoiselle de Lannay & de M. de F.

dire, & pourroit être le sujet d'une bonne Dissertation littéraire. Très-peu de Prédicateurs de réputation ont remporté des prix d'Eloquence dans les Académies. Je ne me rappelle même que le P. Rainaud, de l'Oratoire (1). Beaucoup de Poètes très-médiocres, pour ne pas dire davantage, ont remporté des prix de Poésie. Je ne nommerai que le Poète Gacon. En général, la prose des Recueils académiques est supérieure aux vers qu'on y trouve, & la raison n'en est pas seulement que les vers sont plus difficiles que la prose, & que néanmoins le Lecteur y est plus difficile aussi; c'est encore parce que les meilleurs esprits sont plutôt prosateurs que Poètes. Cette proposition paroîtra peut-être un paradoxe, même à de bons esprits, & paroîtra certainement un blasphème à la plupart des Poètes. Je me flatte pourtant que les plus estimables seront de mon avis dans le fonds de leur cœur, du moins ceux qui écrivent aussi-bien en prose qu'en vers, & par exemple, M. de Voltaire. J'ai toujours pensé, & en le pensant j'ai cru lui faire honneur; qu'il n'étoit pas aussi éloigné de l'opinion de M. de la Motte sur les vers, qu'il l'a paru dans ce qu'il a écrit pour la combattre, ou que du moins il s'en est fort rapproché depuis. Quant à M. de F, il seroit superflu de dire qu'il en étoit absolument, quoique, comme M. de la Motte, il aimât aussi beaucoup les vers, & peut-être même plus que la poésie.

(1) Il est sorti cette année de cette Congrégation.

## 40 MERCURE DE FRANCE.

sur l'aventure de Mlle *Tétar*, & avant une Réponse de M. de F. à une Lettre de M. de *Voltaire*, écrite de *Sully* (1), on y trouve, dis-je, mais sans nom d'Auteur, un Poëme sur *Le soin que le Roi prend de*

(1) M. de V. a fait imprimer sa Lettre & une partie de la Réponse de M. de F. dans plusieurs éditions de ses Œuvres. Dans la dernière, où elle est en entier (t. 2, p. 238), à un vers près, mais le meilleur de la pièce, il a ajouté cette note :

« Cette Réponse de M. de *Fontenelle* est très-mauvaise ; il en fit une autre adressée à Madame la Maréchale de *Villars*, qui vaut beaucoup mieux, & dans laquelle est ce vers : *Il faut des hochets pour tout âge*. Mais nous n'avons pu retrouver cette pièce. »

On ne comprend rien à cette note.

1°. Le vers n'est pas cité exactement par M. de V, & M. de F. avoit dit :

*Il est des hochets pour tout âge.*

2°. Ce vers étoit après ceux-ci :

*J'avouerai bien, & j'en enrage,  
Que le sçavoir & la raison  
Ne sont aussi qu'un badinage,  
Mais badinage de Grison ;  
Il est des hochets pour tout âge.*

3°. On ne connoît point la Réponse adressée à Madame la Maréchale de *Villars*.

4°. Celle à M. de V, la seule qui existe, est très-désignée dans l'édition de *Geneve* 1756.

*l'éducation de la Noblesse dans ses Places & dans S. Cyr.* C'est le sujet que donna l'Académie Françoisé en 1687. Si je connois-  
sois l'Editeur de ce Recueil, je lui deman-  
derois s'il croit ce Poëme de M. de F, &  
sur quelles preuves il le croit; car M. de  
F. ne m'en a jamais rien dit. Quoi qu'il en  
soit, l'Ouvrage ne me paroît pas indigne  
de lui, & j'y trouve assez sa maniere. Cé-  
pendant le prix fut donné à une Ode de  
Mlle *Deshoulières*, fille de la célèbre Dame  
de ce nom. Comme celle-ci ne mourut  
qu'en 1694, & âgée seulement de 56 ans;  
elle eut peut-être grande part, du moins  
par ses conseils, à la Piece couronnée, si  
même elle n'en est pas l'unique & véritable  
Auteur. L'Ode me paroît pourtant inférieu-  
re au Poëme, & je doute que l'Académie de  
1757 jugeât comme celle de 1687. Mais  
peut-être que l'infériorité de l'Ode fut  
excusée, ou même moins sentie, parce  
que l'Auteur y déclaroit son sexe, & qu'on  
sçut qu'il ne trompoit point.

Dans un superbe enclos, où la sagesse habite,  
Où l'on suit des vertus les sentiers épineux,  
D'un âge plein d'erreurs mon foible sexe évite  
Les égaremens dangereux.

D'ailleurs, il ne faut qu'un très-mauvais  
vers pour faire manquer le prix à une pie-

## 142 MERCURE DE FRANCE.

ce meilleure, à tout prendre, que celle qu'on lui préfère. Or il y en a un très-mauvais dans le Poëme. L'Auteur parlant des Compagnies de *Cadets* créées en 1682, dit :

Tous ces jeunes Guerriers instruits de ce qu'ils doivent

Au bras qui les soutient, au secours qu'ils reçoivent ;

Fiers de porter le nom d'élevés d'un Héros,  
Brûlent de quitter l'ombre & le sein du repos.

De ses nobles leçons qu'il leur demande compte,  
*Que sa justice excite une vengeance prompté,*

Ils partent, &c.

Voilà, je le répète, un bien mauvais vers, & on sçait d'autant moins ce que signifie *excite*, qu'il paroît d'abord signifier quelque chose. Quelqu'un de mes Lecteur dit sans doute que ce n'est là qu'une faute d'impression, une faute aussi aisée à corriger qu'à appercevoir, & qu'il faut lire *exige* au lieu d'*excite*. Je le pense aussi. Cependant cette faute se trouve, & dans le Recueil de l'Académie, & dans le *Portefeuille*, &c. N'étoit-elle donc point dans le manuscrit même sur lequel la pièce fut jugée, & ainsi une faute, non du Poète sans doute, mais de son Copiste, plutôt que de l'Imprimeur ?

Si ce Poète est M. de F, & qu'il eût été couronné, il eût obtenu en 1687 la double couronne des vers & de la prose ; car il remporta le prix d'Eloquence par son *Discours sur la patience*. C'est peut-être une raison de lui attribuer le Poème. M. de F. pensoit dès-lors à se présenter pour l'Académie, & s'y présenta en effet l'année suivante, quoique, comme on le sçait, il n'ait été élu qu'en 1691. Or deux prix en deux genres, remportés dans la même année, auroient ajouté un titre à tous ceux qu'il avoit déjà ; & ce nouveau titre, quoique le plus foible, pouvoit bien paroître le plus fort.

Je demande pardon d'un détail aussi minutieux ; mais il intéresse peut-être M. de F.

2°. *Lettre* en réponse à une autre, qui contenoit une difficulté contre un endroit de la *pluralité des Mondes*. J'ai les deux Lettres.

3°. *Eclaircissimens* sur la première partie de l'extrait que les Auteurs du *Journal Littéraire* avoient donné des *Elémens de la géométrie de l'Infini*. Ces *Eclaircissemens* sont dans le tome 16 de ce Journal.

On voit par ces deux écrits, & par un troisième dont je parlerai plus bas, que M. de F. n'étoit pas aussi décidé qu'on l'a

#### 44 MERCURE DE FRANCE.

dit , à ne répondre à aucune critique ; il auroit eu tort de l'être. Il l'étoit néanmoins à l'égard des critiques d'ouvrages de pur agrément. Quoique dans ce dernier cas , une réponse puisse être fort agréable , utile même par les principes de goût qu'on y aura répandus , elle est ordinairement superflue ou inutile à l'ouvrage critiqué. S'il est bon , la critique ne lui a pas fait grand mal , ou ne lui a fait qu'un mal passager. S'il est mauvais ou médiocre , une réponse à une critique qui l'a prouvé tel , ne lui fera aucun bien. D'ailleurs , les critiques de cette espece d'ouvrages ne sont souvent que des plaisanteries , des railleries , & l'on n'y pourroit guere répondre que par d'autres. Mais celles-ci , fussent-elles meilleures , & couvrissent-elles l'agresseur du ridicule qu'il a voulu donner , il y auroit encore plus à perdre qu'à gagner pour le sage. (1)

(1) Voir la Lettre à M. L. M. D. S. A. à la tête du *Jugement de Pluton sur les Dialogues des Morts*. Ce *Jugement* est une véritable critique de ces *Dialogues* , & M. de F. ne le donna point sous son nom. La Lettre que je cite est signée D. H. J'ignore si les lettres initiales de l'adresse , indiquent un nom & un homme réels. S'il s'agissoit d'un Ouvrage très - postérieur au *Jugement de Pluton* ( il parut en 1684 ) , je ne balancerois pas à croire que la lettre qui le précède est adressée

Quant aux critiques d'ouvrages de science, il est souvent utile & même nécessaire d'y répondre, lorsqu'on est en état de le bien faire; & on le doit à la vérité, surtout si c'est une vérité importante, autant qu'à sa propre réputation. Si M. de F. ne repliqua point au P. *Baltus*, on en devine aisément les raisons. Feu M. du *Marvais* avoit répliqué pour M. de F., non seulement sans y être invité par lui, mais encore malgré lui. Le P. *le Tellier* empêcha que son livre ne fût imprimé. M. de F. m'a conté que lisant la *Réponse du P. Baltus* (c'est le titre de l'ouvrage), trouvant à chaque page qu'une réplique seroit très-aisée, & l'envie de la faire devenant de moment en moment plus forte, il avoit fermé le livre de peur de succomber à la tentation, & pris la résolution de n'en pas achever la lecture. Il m'a assuré qu'il l'avoit tenue, & qu'il n'avoit jamais lu l'ouvrage en entier. En cette matière, comme en quelques autres, la fuite est souvent pour les plus forts l'unique moyen de vaincre. (1)

à M. le *Marquis de Saint-Aulaire*, si lié depuis avec M. de F. mais je doute qu'il le fût déjà en 1684, puisque M. de F. ne s'étoit pas encore fixé à Paris.

(1) Voici ce que M. de F. écrit là dessus le

## 46. MERCURE DE FRANCE.

Il y a plus encore , M. de F. n'avoit aucun empressement pour lire ce qu'on écri-

3 Août 1707 au célèbre M. le Clerc , qui dans la *Bibliothèque choisie* ( t. 13 , 1707 ) avoit pris la défense de l'*Histoire des Oracles* contre la *Réponse du P. Baltus*.

« Je ne répondrai point au Jésuite de *Strasbourg*, quoique je ne croye pas l'entreprise impossible ; mais l'*Histoire de l'Académie des Sciences* me donne trop d'occupation , & tourne toutes mes études sur des matieres trop différentes de celles-là. Ce seroit plutôt à M. *Vandale* à répondre qu'à moi ; je ne suis que son interprète , & il est mon garant. Enfin je n'ai point du tout l'humeur polémique , & toutes les querelles me déplaisent. J'aime mieux que le Diable ait été Prophète , puisque le P. Jésuite le veut , & qu'il croit cela plus orthodoxe. »

Je ne crois pas que cette Lettre ait été imprimée. Je la tiens de M. *Boullier* , qui l'a tirée de la *Bibliothèque des Remontrans à Amsterdam*. Il croit qu'on y en conserve encore quelques autres de la même main ; je les lui ai demandées.

L'article de la *Bibliothèque choisie* auquel a rapport la Lettre de M. de F. à M. le Clerc , a pour titre : *Remarques sur le démêlé qui est entre M. de Fontenelle , Auteur de l'Histoire des Oracles , & le P. Baltus , Jésuite , Auteur de la Réponse à cette Histoire , &c.* le Journaliste donne ces remarques comme l'ouvrage d'un autre ; je les crois de lui-même , & on le soupçonneroit à la manière seule dont il en parle en les annonçant. Dailleurs, ses autres Ouvrages y sont cités plusieurs fois. Enfin, la plupart de ces *Remarques* sont très-bonnes & très-judicieuses. Cet Auteur , quel qu'il soit , dit dès le

voit contre lui ; il ne le lisoit que lorsque le hazard le faisoit tomber entre ses mains,

commencement de son écrit, « qu'il y a pu avoir des  
 » oracles véritablement rendus par des Démons, ou  
 » par des Intelligences qui sont au dessus de la na-  
 » ture humaine, quoiqu'il ne doute point que des  
 » hommes n'aient souvent été les auteurs des ré-  
 » ponses qu'on attribuoit à ces Intelligences. » Il en  
 conclut que M. de F. & le Pere B. sont allés, chacun  
 de son côté, un peu trop loin. Mais quand il vient  
 au détail, il est presque toujours pour M. de F.,  
 & le défend presque surtout contre le Pere B.  
 De plus, il ne parle jamais du premier qu'avec  
 beaucoup d'estime, & peut-être ne ménage-t'il  
 pas assez le second. Mais M. le Clerc étoit *Protes-*  
*tant*. D'ailleurs le Pere B. avoit aussi trop peu  
 ménagé M. de F. ; & l'Auteur des *Remarques* l'en  
 blâme en plus d'un endroit. Je n'en citerai qu'un.

« Notre Auteur, dit celui des *Remarques*, qui  
 » s'adresse perpétuellement à M. de F. comme s'il  
 » le sermoit, & qui lui parle avec beaucoup  
 » d'autorité, glisse en divers endroits des suppo-  
 » sitions, comme si c'étoient des vérités claires,  
 » & se met à le censurer avec gravité, comme si  
 » le ton dont on dit les choses, servoit à les ren-  
 » dre démonstratives. Je crois que M. de F. s'en  
 » plaindra, au moins à ses amis, s'il ne le fait  
 » publiquement. Cet habile homme, &c. »

Cette louange d'*habile homme* revient plus d'une  
 fois. Mais en voici une qui caractérise encore plus  
 précisément M. de F. Le Pere B. ayant avancé qu'il  
 ne voyoit pas ce que l'Auteur de l'*Histoire des Ora-*  
*cles* pourroit répondre à &c. celui des *Remarques*,  
 dit : « Je m'imagine qu'un homme d'un esprit aussi  
 » pénétrant & aussi éclairé que lui, ne manquera

## 48. MERCURE DE FRANCE.

& ce hazard étoit assez rare. Traité avec beaucoup d'égarde dans les sociétés qu'il

» pas de replique, s'il veut se donner la peine d'en  
» chercher. Mais je répondrai pour lui, en atten-  
» dant, que, &c. »

Dans les nouvelles de la République des Lettres, Mai 1687, article premier, on trouve une Lettre de M. Van-Dale à un de ses amis au sujet de l'*Histoire des Oracles*. En voici le début :

« J'ai lu avec bien du plaisir l'*Histoire des Ora-*  
» cles faite par un Auteur François, où je suis copié  
» fidèlement. J'approuve la liberté qu'il s'est don-  
» née de tourner ce que j'avois avancé dans mes  
» deux Dissertations sur ce sujet, au génie de sa  
» Nation.

» Celui de nos peuples est un peu différent : ils  
» se défient furieusement du tour de l'esprit & des  
» graces du langage, & ne se fatiguent point, en  
» matière de faits contestés, du nombre des preu-  
» ves, pourvu qu'elles soient solides & sinceres.  
» Je suis fort satisfait que l'ingénieux Auteur des  
» *Dialogues des Morts* ait jugé les miennes de cette  
» nature, & qu'il ait eu la bonté de les appuyer  
» de beaucoup des siennes, qui sont convain-  
» cantes & judicieuses. Il est vrai qu'il change  
» & renverse terriblement toute l'économie de  
» mon Ouvrage, dont il témoigne dans sa préface  
» avoir eu d'abord le dessein de se rendre seule-  
» ment le Traducteur. »

*Destruit, aedificat, mutat quadrata rotundis.*

» Mais loin de le trouver mauvais, je le loue  
» d'avoir facilité la connoissance de cette impor-  
» tante question aux honnêtes gens de l'un & de  
» fréquenter »

fréquentoit , égards qu'il s'attiroit autant par ceux qu'il avoit lui-même , que par sa

» l'autre sexe de son pays , & j'avoue qu'il a eu  
 » raison de les décharger de la peine de lire quan-  
 » tité de citations ennuyeuses. Mais ce sçavant &  
 » galant homme me pardonnera si je dis qu'il a  
 » oublié des choses importantes , & qui pouvoient  
 » être plus décisives & moins ennuyeuses que  
 » d'autres , dont il a fait emploi dans son Ouvra-  
 » ge. C'est peut-être un malheur pour la cause  
 » qu'il soutient avec moi , qu'il ne soit pas dans  
 » un pays de liberté : car je ne puis imputer à  
 » une autre raison le silence qu'il a gardé , où les  
 » déguisemens qui semblent l'avoir commandé  
 » faits de conséquence. »

M. *Van-Dale* explique ensuite en quoi consistent ce silence & ces déguisemens. « M. de F , dit-  
 » il , passe l'éponge sur ce que j'avois écrit des  
 » livres Sybillins. . . . Il n'a point voulu toucher  
 » à la visite que Saül , troublé d'esprit , rendit à  
 » la prétendue Magicienne d'Endor. Ces deux  
 » faits de si grand éclat où la fourberie une fois  
 » bien prouvée , porte un si grand coup à toutes  
 » les autres que nous combattons , méritoient-ils  
 » d'être ensevelis dans un si profond silence par  
 » notre Auteur ? »

M. *Van-Dale* examine de nouveau ces deux faits , principalement le dernier.

Il dit plus bas : « Je suis bien loin de mon  
 » compte , si notre Auteur a parlé sincèrement ,  
 » lorsqu'il a dit dans sa Préface : Je déclare que sous  
 » le nom d'Oracles , je ne prétens point comprendre  
 » la magie , dont il est indubitable que le Démon  
 » se mêle. . . . En vérité cet habile homme a trop  
 » de lumieres pour ne pas voir que l'un n'est pas

C

## 50 MERCURE DE FRANCE.

grande réputation & la considération dont il jouissoit, on n'alloit guere lui dire,

» mieux fondé que l'autre. » C'est-à-dire, la magie que les Oracles.

Il cite ensuite plusieurs passages des Anciens, par lesquels on voit qu'ils regardoient la magie comme une fourberie. Il cite entr'autres *Cicéron* & *Plin.*

« Après cela, continue *M. Van-Dale*, comment notre Auteur qui les avoit lus sans doute, a-t'il écrit si hardiment que les habiles Payens regardoient la magie d'un autre œil que les Oracles ? »

*M. Van-Dale* ne comprend pas que *M. de F.* ait voulu prouver par l'autorité des Poëtes, surtout de *Lucain*, que la magie s'exerçoit par l'intervention du Diable. « Où en sera-t'on, dit-il, si l'on croit de bonne foi *Virgile*, lorsqu'il dit (Eglogue 8) que les vers ou les charmes font descendre la Lune des Cieux ? &c. »

Enfin *M. Van-Dale* dit nettement que si on laisse la magie aux Démons, on ne peut pas leur ôter les Oracles.

Mais si le témoignage des Poëtes & des beaux esprits n'est d'aucun poids, lorsqu'ils paroissent croire aux Magiciens, aux Devins, &c. il n'en est pas de même, selon *M. Van-Dale*, lorsqu'ils s'en moquent & de ceux qui y croient, surtout s'ils le font *publiquement*, & avec la permission du Magistrat ; car il résulte de-là non seulement que l'opinion *immolée à la risée publique*, n'est qu'une sottise populaire ; mais encore que ceux qui ont l'autorité en main, ont pensé qu'il étoit utile d'en désabuser le peuple, quoiqu'il ne le fût peut-être pas de lui ôter tous ses préjugés.

SEPTEMBRE. 1757. 51

quoiqu'on l'eût pu sans lui faire beaucoup de peine , qu'il couroit une Epigramme contre lui ; qu'il étoit malignement attaqué dans une brochure , &c. & de son côté il ne faisoit guere de questions relatives à lui-même & à ses écrits. Il n'avoit point cette curiosité , si vive dans la plûpart des Auteurs , de sçavoir le mal qu'on dit de

M. *Van-Dale* cite donc avec complaisance le Livre intitulé , *le Comte de Gabalis & la Comédie de la Devineresse*. « Je ne compte pas pour rien , » dit-il , ce qui a été joué publiquement , à Paris » même , dans cette Comédie ; car j'y trouve une » partie des secrets de ces fourbes , assez agréa- » blement découverts. »

On sçait que le sçavant Pere *Thomassin* ( & M. de F. n'a pas manqué de le citer ) avoit déclaré en termes formels dans sa *Méthode d'étudier & d'enseigner chrétiennement les Poetes* : « Que les Ora- » cles n'étoient que des impostures où les hom- » mes se trompoient les uns les autres par des » paroles obscures & à double sens. »

Le *Journal des Sçavans* donna en 1707 un extrait fort étendu du Livre du Pere *Baltus*. « On a laissé » jouir M. de F. pendant 20 ans, dit le Journaliste , » de toute la gloire qu'il pouvoit recueillir d'un » Ouvrage où il occupoit agréablement le Pu- » blic , sans prétendre le moins du monde inté- » resser le Christianisme. Quel Ecrivain , après » une si longue possession , ne croiroit son senti- » ment à couvert de la censure ? Voici pourtant » un Adversaire qui vient d'entrer en lice contre » M. de F , au sujet des Oracles. Il traite l'affaire » sur un ton fort sérieux , &c. »

C ij

## 52 MERCURE DE FRANCE.

leurs Ouvrages ( car ils sçavent bien qu'on en dit toujours ), de le sçavoir exactement & dans le plus grand détail , & surtout de connoître ceux qui le disent. Aussi ignoroit-il jusqu'à l'existence de plusieurs de ces Epigrammes & de ces brochures ; & il l'a quelquefois dit, mais simplement & sans malice, à leurs Auteurs mêmes, qui persuadés qu'il ne pouvoit ignorer qu'ils avoient écrit contre lui , venoient lui en marquer leur repentir vrai ou faux. J'en connois un entr'autres qui fut très-fâché d'avoir été apprendre à M. de F. ce qu'il n'auroit jamais sçu sans lui , & bien plus piqué encore qu'il ne le sçût pas.

4°. Deux lettres sur le *Tutoiement* parmi celles de M. *Vernet* sur le même sujet en 1752. Cé recueil est très-connu , & mérite de l'être. Il s'agissoit de sçavoir , si dans les traductions Françoises de la bible , il faut conserver le *tutoiement* de l'original. M. de F. est pour l'affirmative , & ainsi de l'avis de M. *Vernet* qui l'avoit consulté (1). Comme les lettres de M. *Vernet* , imprimées à la Haye , ne sont pas entre les mains de tout le monde , je citerai un morceau d'une de celles de M. de F.

(1) *Bayle* pensoit autrement. Voyez parmi ses Lettres la 80<sup>e</sup> & la suivante.

« Notre *Vous* étant undéfaut des Lan-  
 » gues modernes , il ne faut point cho-  
 » quer la nature en général , & l'esprit de  
 » l'ouvrage en particulier , pour suivre ce  
 » défaut. Je crois que ces remarques au-  
 » roient lieu à l'égard de tout livre sacré  
 » d'une Religion quelconque, comme l'*Al-*  
 » *coran* , les livres Religieux des *Guebres* ,  
 » &c. Comme la nature de ces livres , est  
 » de devoir être respectés , il sera tou-  
 » jours bon de leur faire garder le caractere  
 » original , & de ne leur jamais donner  
 » des tours d'expression populaire. L'exem-  
 » ple de nos traducteurs qui ont affecté  
 » le beau langage , ne doit pas plus être  
 » suivi que celui du Prédicateur du *Spécta-*  
 » *teur Anglois* , qui disoit , que , s'il ne  
 » craignoit pas de manquer à la politesse , &  
 » aux égards qu'il devoit avoir pour ses  
 » Auditeurs , il prendroit la liberté de  
 » leur dire que leurs déportemens les mé-  
 » neroient tout droit en enfer. »

M. de *Montesquieu* , consulté aussi par  
 M. *Vernet* , avoit répondu comme M. de  
 F , & s'étoit déclaré pour le *Tutoiement*.  
 Cet avis fut attaqué par des Protestans mê-  
 me , quoiqu'ils dussent plutôt en être que  
 des Catholiques , entr'autres par l'Auteur  
 de l'écrit intitulé , *Remarques sur une dis-*  
*sertation qui traite de l'usage du toi & du*

#### 54 MERCURE DE FRANCE.

vous dans une version de la bible. Cet écrit très bien fait, est daté de *Geneve*, premier Juin 1752, & se trouve dans la *Bibliothèque impartiale* (1), même année, tome six, troisième partie, page 307. L'Auteur des *Remarques* n'avoit garde de ne pas répondre à deux suffrages d'aussi grand poids que ceux de MM. de M. & de F. Le premier ne l'embarasse guere. *L'Auteur des Lettres Persannes*, dit-il, avec son goût oriental, ne pouvoit manquer d'être pour le toi.

M. de F. l'embarasse davantage, & il ne l'expédie pas ainsi en un mot. Je rapporterai néanmoins le passage en entier, quoi qu'un peu long, parce que M. de F. y est assez bien caractérisé; j'ajoute, parce qu'il y est justement critiqué. J'ai déjà donné plus d'une preuve de sincérité sur son compte. Voici donc le passage.

« Le suffrage de M. de F. n'est pas si aisé à expliquer. S'il avoit paru s'échauffer pour les anciens, on pourroit croire qu'il regarde leur toi comme quelque chose de sacré qu'il falloit conserver,

(1) C'est le titre d'un Journal imprimé en *Hollande*, & ainsi peu répandu en *France*. M. *Formey*, Secrétaire de l'Académie de *Prusse*, étoit d'abord seul à le faire. Il y travaille encore aujourd'hui; mais il a plusieurs associés.

» surtout dans nos versions de la bible :  
 » mais dans la fameuse dispute des An-  
 » ciens & des Modernes, il ne parut point  
 » un admirateur outré de tout ce qui nous  
 » vient de l'antiquité. Je crois donc que sa  
 » réponse a été dictée par la politesse ; elle  
 » n'est pas même si décisive qu'on voudroit  
 » nous le persuader. Celui qui l'avoit  
 » consulté, l'avoit averti, en lui propo-  
 » sant la question, que nous voulions gar-  
 » der le *Tutoiement*, soit quand Dieu parle  
 » à l'homme, soit quand l'homme s'adresse  
 » à Dieu. Qu'a donc fait M. de F ? Il a ex-  
 » cusé le *vous* des Catholiques, & ap-  
 » prouvé également notre *Toi* ; mais il  
 » conclut que le mieux, seroit de s'en te-  
 » nir uniformément, ou à l'un ou à l'au-  
 » tre. On en a inféré que pour des gens  
 » résolus à retenir le *Tutoiement* dans une  
 » partie de la version, comme en parlant  
 » à Dieu, on doit le retenir partout, pour  
 » éviter la bigarrure.

» Il paroît dans cette réponse de M. de  
 » F. qu'il a analysé la question en vrai Phi-  
 » losophe ; mais on n'y trouve pas tout-à-  
 » fait le bon critique. En voici un exem-  
 » ple. *Dans une traduction de l'Ecriture*  
 » *Sainte*, dit-il, *Dieu ne dira jamais nous*  
 » *au lieu de je : il est trop essentiellement un*  
 » *seul ; c'est là sa suprême élévation.* Com-

## 56 MERCURE DE FRANCE.

» ment M. de F. veut-il donc qu'on tra-  
» duise , *faisons l'homme à notre image ? Et à*  
» l'occasion de la tour de *Babel ; descendons*  
» & *confondons leur langage* (1). Mais s'il  
» ne s'est pas bien souvenu de sa *Genese* , en  
» écrivant sa réponse , il paroît , comme je  
» l'ai déjà remarqué , qu'il n'a pas oublié  
» sa politesse ordinaire.

» Un homme d'esprit me disoit à l'occa-  
» sion de cette lettre , qu'on doit faire  
» peu de fonds sur ces suffrages mendîés ;  
» que quand il lui importerait d'en avoir  
» des pays étrangers , il se faisoit fort d'en  
» être toujours bien pourvu ; que tout dé-  
» pend de la maniere de proposer le senti-  
» ment qu'on veut faire approuver. Dès  
» qu'on paroît s'y intéresser beaucoup , le  
» sçavant que vous consultez , pour peu  
» qu'il sçache vivre , se gardera bien de  
» vous contredire.

» Il s'agiroit donc de sçavoir si on a con-  
» sulté M. de F. avec beaucoup de sang  
» froid ; ou si on lui aura paru s'affection-  
» ner beaucoup pour le *Tai*. C'est sur quoi  
» nous n'avons que des conjectures. Mais  
» à en juger par les écrits que nous avons  
» vus , l'Auteur s'étoit fort échauffé sur  
» son sujet. » . . . .

(1) Gen. I, 26. XI, 7.

5<sup>o</sup>. Traductions en prose de plusieurs Cantates & airs Italiens. Elles furent faites pour le concert Italien qui se tenoit en 1724, chez M. Crozat, le cadet, & qui se tint depuis dans une salle du château des Thuilleries. J'étois le bel esprit de ce concert, disoit quelquefois, M. de F. Comme il ne fut tiré que peu d'exemplaires du livre qui contenoit ces traductions avec l'Italien à côté; qu'il ne fut donné qu'aux associés, & qu'ainsi il est aujourd'hui très-rare, j'en mettrai ici l'avertissement qui est très-court.

« Ces *Ariettes* Italiennes ayant été déta-  
 chées d'un grand nombre de différens  
 » opera, il faut supposer qu'elles avoient  
 » aux sujets & aux situations des piéces,  
 » un rapport qu'on ne découvre plus dans  
 » la plûpart qu'assez imparfaitement.

» On n'a traduit ces paroles que pour  
 » faire mieux goûter les airs qui les ex-  
 » priment, souvent attachés aux mots; &  
 » par cette raison, on a rendu la tradue-  
 » tion la plus littérale qu'il fût possible,  
 » quoiqu'elle puisse en cet état n'être pas  
 » assez avantageuse aux Poètes.

» Mais on sçait que le génie des deux  
 » langues, l'Italienne & la Françoisé,  
 » est très-différent, & que surtout en  
 » matiere d'amour & de galanterie, dont

## 58 MERCURE DE FRANCE.

» il est principalement question ici , leur  
» style ne ressemble presque point. »

En voici bien la preuve dans l'*Ariette*  
suivante :

*Col raggio placido della speranza  
Lamia costanza  
Lusinghi in me :  
Così quest'anima di più non chiede ,  
Che la sua fede ,  
La sua mercè.*

*Tu flattes ma constance de quelque doux  
rayon d'espoir. Je ne demande rien de plus  
pour récompense que ma fidélité même.*

Ce n'est pas seulement en matière d'a-  
mour & de galanterie , que le génie des  
deux langues . ou plutôt des deux Na-  
tions , est différent ; c'est en toute ma-  
tière. Voici , par exemple , ce que dit  
un Pere , qui après avoir perdu un fils  
qui lui étoit très-cher , avoit encore  
éprouvé les plus cruels malheurs.

*Vieni , o morte ; il fine è giunto  
Del mortal mio grave esiglio ;  
Non tardar , ch' è tempo omai.*

*Se non frise , ci fu in quel punto  
Che uccidesti il caro figlio ;  
Che d'aller non vissi mai.*

*Viens , ô mort , viens finir pour moi le triste exil de cette vie mortelle , ne differe pas , il est temps. Si ce n'est que ce temps arriva lorsque tu m'enlevas mon cher fils , je n'ai pas vécu depuis ce moment.*

Voici d'autres paroles qui seroient assez françoises , si nous aimions autant les comparaisons dans nos opera , que les Italiens les aiment dans les leurs , parce qu'elles donnent lieu au musicien de peindre & de briller.

*Bramoso cacciatore*

*Seguendo vâ*

*La preda fugitiva ;*

*Alfin l'arriva ,*

*E ottien quel che bramò :*

*Ma quando siegue un core*

*Crudel beltâ ,*

*Hâ innanzi ognor l'aspetto*

*Del caro oggetto ,*

*Ed ottener non può.*

*Un Chasseur ardent poursuit sa proie fugitive ; enfin il la joint , & obtient ce qu'il a désiré : mais quand on poursuit une beauté cruelle , on a à toute heure devant les yeux le bien que l'on desire avec ardeur , & on ne peut l'obtenir.*

Les Italiens préfèrent les images fortes :

Cvj

## 60 MERCURE DE FRANCE.

& terribles à celles qui sont douces & gracieuses. C'est qu'ils aiment ce qu'ils appellent *Strepitosa musica*, une musique bruyante. Voici un morceau du premier genre.

*Le profonde vie dell' onde  
Dammi, o ciel! di risoltar;  
E' l' mio nome, e l'ardimento,  
Di spavento  
Empia ancora i liti, e' l' mar;  
E farò ch' il sangue scorra,  
Frà quel liquido elemento,  
I miei torti à vendicar.*

*O ciel! accorde moi de sillonner encore le vaste sein des ondes. Que mon nom & mon audace remplissent encore d'épouvante les rivages & les mers; & je vangerai mes injures en faisant couler le sang sur ce liquide élément.*

Au reste, le choix de ces airs ayant été fait sur la beauté de la musique, & non sur celle des paroles, il ne seroit pas juste d'en tirer une conséquence générale contre les paroles des airs Italiens, surtout contre celles des scènes, & des poèmes pris en leur entier, surtout encore contre les poèmes d'*Apostolo-zeno*, & de l'Abbé *Metastasio*, les uns & les autres très-estimés, principalement les derniers plus con-

nus ici que les premiers , du moins par la belle traduction de *M. Richeler*. (1) Cependant , en Italie comme en France , le Poëte qui doit toujours tant de complaisance au Musicien , lui doit des sacrifices dans les paroles des airs proprement dits, des grands airs, & qu'ainfi ( pour le remarquer en passant ) , nous appellons très-improprement *Ariettes*. Il faut que ces paroles ne soient que des mots bien lyriques ; & moins le sens en sera fort de pensée & même de sentiment, plus la musique pourra en être forte, par une harmonie plus travaillée, une mélodie plus variée, & une mesure plus exacte dans l'exécution. Avec des mots qui ne disent rien , la musique vocale a toute la liberté de l'instrumentale.

M. de F. n'étoit point parvenu à goûter la musique Italienne autant que la Française ; mais il étoit assez porté à croire qu'il avoit tort , & que la seule première habitude lui faisoit prendre plus de plaisir à la musique Française qu'à l'Italienne. Il

(1) Les Journalistes de *Trévoux* ont donné l'extrait de quelques-uns des plus beaux Opera de *Metastasio*, non sur la traduction Française, mais sur l'original Italien. Ils ont même traduit en vers les morceaux qu'ils ont cités. Voyez le premier volume du Journal de Janvier, & ceux de Février & de Mars 1752.

se-toit d'une façon & jugeoit de l'autre : peu de gens en ont la force. Il faut néanmoins l'avoir pour être Philosophe ; le sentiment est quelquefois aussi trompeur que les sens.

La dispute sur les deux Musiques avoit commencé avec le siecle , par un petit ouvrage que l'Abbé *Raguenez* avoit composé à son retour d'Italie, & qu'il avoit intitulé ; *Parallele des François & des Italiens au sujet de la musique & des opera*. M. de F. en avoit été le *Censeur* ; & son nom ne fût-il pas au bas de l'approbation, on auroit pu le reconnoître, ou du moins le soupçonner, à la maniere dont elle est tournée. *Je crois*, dit-il, *que ce parallele sera bien reçu du public, pourvu qu'il soit capable d'équité.*

M. de *Frenense* (1) écrivit contre l'ouvrage, l'Auteur, l'Approbateur, & ensuite contre M. *Andry*, qui d'abord favorable au défenseur de la musique Française dans le *Journal des Sçavans*, cessa de l'être lorsque l'Abbé *Raguenez* eut répondu, & que M. de *Frenense* eut répliqué. Je ne connois guere d'écrits plus vifs, plus amers, & plus malins, que ceux que M.

(1) *Jean-Laurent le Cerf de la Vieville-de-Frenense*, Garde des Sceaux du Parlement de Normandie.

SEPTEMBRE. 1757. 63

*de Frenese* publia à cette occasion. Il n'étoit pourtant qu'Amateur, & non Artiste; mais il étoit amateur jusqu'à la passion. Extrême en tout, il aima l'étude avec la même ardeur, & s'y livra avec le même excès; delà sa mort dans la fleur de son âge (1). M. de F. qui l'avoit vu à *Rouen*, & depuis à *Paris*, m'a dit que si quelqu'un, par une vivacité & une sensibilité extrêmes, avoit jamais mérité le nom de fou, de fou complet, de fou par la tête & par le cœur, c'étoit ce M. *de Frenese*. Mais comme la folie n'exclut que la raison & non l'esprit qu'elle supposeroit plutôt, M. *de Frenese* en avoit beaucoup, & même tant, pour me servir du mot de *Sorbiere*, qu'il n'avoit pas le sens commun. (2)

Sa *comparaison de la musique Italienne & Francoise* (c'est le titre de son Livre contre celui de l'Abbé *Raguenet*) justifie parfaitement le portrait que M. de F. m'a fait de l'Auteur.

Cependant ce Livre est curieux par un grand nombre d'anecdotes sur l'Opera François, Acteurs & Actrices, Poètes & Musiciens, &c. On l'a réimprimé en Hollande à la suite de l'Ouvrage intitulé,

(1) Né en 1674, il mourut en 1707, âgé de 33 ans.

(2) *Sorberiana*, page 97.

*Histoire de la Musique & de ses effets*, en 2 vol. in-12. Il commence à la moitié du premier volume, & forme encore tout le second. (1)

Je me souviens qu'après la *Lettre de M. Rousseau de Geneve sur la Musique*, dans le fort de la dispute qu'elle renouvela, & lorsqu'on préparoit l'Opera de *Roland*, rappelant à M. de F. l'approbation qu'il avoit donnée au *Parallele*, &c. je lui dis que cet Opera pourroit bien n'avoir pas aujourd'hui autant de succès qu'il en avoit eu autrefois, parce que les partisans de la musique Italienne & des *Bouffons*, avoient prédit qu'il tomberoit; qu'ils mettoient tout en œuvre pour l'accomplissement de leur prédiction; qu'ils étoient en très-grand nombre, peu adroits à la vérité, mais très-ardens, en un mot de vrais *Freneuses*; qu'enfin il y avoit parmi eux des gens de beaucoup de réputation & de mérite, & très-supérieurs aux *Raguenets*; qu'au reste cet Abbé avoit eu aussi son coin de folie,

(1) On trouvera de grands détails sur M. de *Freneuse*, & sur sa dispute avec l'Abbé *Raguenet* & M. *Andry*, dans une *Lettre d'un Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur*, imprimée dans le *Mercur* d'Avril 1726. Ce Bénédictin est *Dom Lacerf*, frere de M. de *Freneuse*, & Auteur de la *Bibliothèque des Ecrivains de la Congrégation*,

puisqu'il finit par se couper la gorge, &c. (1) Eh bien, me dit M. de F, quand j'eus tout dit, ( car il laissoit volontiers tout dire, & à moi-même. ) « J'applique mon approbation du *Parallele* à l'Opera de *Roland*. Il est très-beau ; & je prédis à mon tour qu'il réussira, *pourvu que le public soit capable d'équité.* » Il réussit en effet ; mais, soit *habitude*, soit *équité* dans le public, l'une & l'autre furent bien secondées, à ce que j'ai entendu dire, par l'excellent Acteur ( M. de Chassé ) qui joua le rôle de *Roland*.

*Du premier Juin.*

J'en étois là, lorsque j'ai reçu l'autre petit livre que j'avois demandé au Public avec celui des *Doutes sur les causes occasionnelles*, je veux dire, *le retour des pieces choisies*, &c. (2) J'y ai trouvé ce qui me le faisoit desirer, de bonnes réflexions d'un zélé Malebranchiste sur le livre des *Doutes*, &c. une réponse de M. de F. à ces *Réflexions*, adressée en forme de lettre à leur Auteur, & enfin une réplique de celui-ci. Ces trois pieces sont curieuses, &

(1) On sçait qu'il se la coupa avec son rasoir. Il étoit dans l'usage de se raser lui-même.

(2) Premier volume du *Mercur*e d'Avril, p. 65, ligne dernière.

## 66 MERCURE DE FRANCE.

on les joindra au livre des *Doutes*, &c. dans le supplément des *Œuvres* de M. de F. Le Malébranchiste son adversaire, le traite, sans le connoître, avec toutes sortes d'égarde.

J'ai obligation du *retour des piéces choisies*, &c. à M. *Thierriat*, dont je n'étois point connu, non plus que de M. l'Abbé *Polonceau*, Recteur de l'Université de *Rheims*. M. T. enseigne les humanités à *S. Florentin en Bourgogne*; & par la lettre qu'il a bien voulu m'écrire en m'envoyant le livre, il me paroît très-capable de les bien enseigner.

Jusqu'à présent je ne connois pas d'autres petits écrits imprimés de M. de F, qu'on puisse réimprimer par supplément aux huit volumes de ses *Œuvres*. Dans le *Mercur*e prochain je parlerai des manuscrits: mais j'annonce d'avance que ce ne sont guere que des fragmens plus ou moins considérables, des Ouvrages imparfaits, & que presque aucun n'est entier, soit que M. de F. ne les ait pas achevés, soit qu'il en eût perdu quelques feuillets; car c'est quelquefois le commencement qui manque. Je prie ceux qui pourroient en avoir quelques uns, en tout ou en partie, de vouloir bien me les remettre. Il m'a dit plus d'une fois qu'il en avoit prêtés qu'on

ne lui avoit point rendus, & qu'il n'avoit pas même redemandés. Aussi sensible qu'un autre, malgré toute sa philosophie, au sort de ses Ouvrages imprimés, il étoit assez indifférent à celui de ses manuscrits, du moins lorsqu'ils étoient eux-mêmes indifférens, & qu'ils ne traitoient pas de certaines matieres délicates. Il m'a conté qu'en ayant lu un de ce dernier genre à feu M. le Régent, le Prince le lui demanda pour le lire lui-même à tête reposée. M. de F. refusa; le Prince insista, & promit un secret inviolable & une prompte restitution. M. de F. ne se laissant point gagner, *je vous le jure*, dit Son Altesse Royale. M. de F. se taisoit, mais son silence étoit un refus. . . . *Je vous le jure, foi de Prince. . . . Silence encore. . . . Foi de Gentilhomme.* M. de F. céda, mais depuis il redemanda en vain son manuscrit. Il n'y pensoit plus, lorsque long-temps après étant allé faire sa cour à S. A. R., qu'il ne trouva pas seule, elle le fit passer dans son cabinet. M. de F. apperçut son manuscrit sur un bureau, le mit dans sa poche, & n'en dit rien au Prince. Il n'en fut plus parlé.

*La suite pour un autre Mercure.*

## L E T T R E

*De M. de ... Conseiller au Parlement de ...  
à M. de ....*

**H**ABITANS de ces monts d'éternelle froidure ;  
Espagnols à demi , tout-à-fait Iroquois ,  
Ami , le croirez-vous , nous lisons dans nos bois  
Le journal de Minerve & celui de Mercure.

Mieux qu'à Toulouse , en nos déserts  
Nous cherchons la vérité pure :  
Loin du fracas du monde au bout de l'univers ;  
Sous ces ombrages toujours verts ,  
L'on consulte à loisir de plus près la nature.

Ce Hameau que nous habitons  
A fixé son séjour , son goût & sa patrie :  
Cet antre est son palais & son académie.  
Avec nos mots grossiers elle fait ses chansons ;  
Notre jargon naïf contente son envie :

Il embellit mieux nos gazons ,  
Que la Langue de Lavinie.  
Les ruisseaux coulent mieux le long de la prairie ;  
Et gazouillent des plus doux sons :  
Elle-même en dicta les premières leçons ;  
Le bruit des chalumeaux , & d'une voix amie ,  
Rassemble ici ses nourrissons.  
L'amour , le tendre amour est de cette partie ,  
Et sur une écorce chérie ,

Il écrit en chiffres Gascons .

Les fastes de la Bergerie.

C'est dans ces lieux sauvages en apparence , qu'on jouit réellement des plaisirs les plus épurés de la ville & de tous les charmes de la campagne. Un esprit d'égalité & de société fait le bonheur de notre vie , une conversation plus littéraire que sçavante , le plaisir du repos & de la promenade partagent nos plus doux loisirs.

Ici chacun auprès de sa Climene  
 Bannit l'orgueil du Camp & du Sénat :  
 La liberté triomphe de la gêne.  
 Dormir la nuit est notre seule peine ;  
 Nous amuser est notre seul état,  
 L'on siffleroit comme le trait d'un fat ;  
 Si ce Guerrier se croyoit Capitaine ,  
 Si ce Caton se croyoit Magistrat.

*Des Pyrénées , ce 15 Juin 1757.*

*LETTRE écrite à une Dame de Granville ,  
 par M \* \* \* , Capitaine au Régiment de  
 Bresse , qui lui faisoit la cour , & à qui elle  
 avoit ordonné de ne lui rien déguiser de  
 ce qu'il pensoit de son caractère. . . . .*

**P**UISQUE vous m'avez permis & même  
 ordonné , Madame , de vous dire libre-

## 70 MERCURE DE FRANCE.

ment ma pensée , je vais crayonner le mieux qu'il me sera possible le portrait que vous me demandez. La gloire de vous obéir exactement , l'emportera sur la crainte d'une entreprise peut-être au dessus de mes forces , & , que sçais-je , peut-être aussi sur les risques de vous déplaire ; car je vous avoue ingénument que je ne rai point vos défauts s'il s'en trouve , & que je tâcherai même de leur donner des traits de force pour les opposer à des charmes , & à un mérite , dont l'ensemble ne m'a déjà que trop séduit , & dont je crains que le détail ne soit encore plus dangereux , puisque chaque coup de pinceau , en traçant tout ce qu'il y a de plus aimable , va former votre image dans mon cœur. Le vôtre , Madame , n'est point inaccessible au sentiment : bon , généreux , reconnoissant , il pourroit devenir tendre ; mais quel est le téméraire qui oseroit en former le projet ? Généralement le cœur décide l'esprit ; mais chez vous , l'esprit domine supérieurement. Vif & enjoué , il parcourt mille objets successivement , & le cœur dans l'inaction n'a pas le temps de sentir : les ressorts qui pourroient l'ébranler , sont détournés à chaque instant par la rapidité de votre imagination. Belle & aimable comme Flore ,

mais plus légère que le Zéphyr, vous ne vous arrêtez sur aucune fleur; semblable au papillon, vous les effleurez, & prenez votre essor dans les airs: cela pourroit dire que vous êtes coquette; cependant vous avez un fonds d'esprit supérieur à cette foiblesse de l'amour-propre; il y a une solidité qu'on apperçoit à travers les éclairs, & le brillant de ses saillies; vous avez une mémoire admirable, & votre esprit s'en sert avec finesse & discernement. Il semble que personne ne-sçait mieux que vous égayer la sagesse & la raison; vous êtes cependant sans art, unie, naturelle. On diroit que vos yeux expriment le sentiment le plus vif, on ne peut s'empêcher d'y être trompé en recevant ces traits de flamme qui en partent à chaque instant; mais bientôt on s'apperçoit qu'ils ne tombent pas sur un seul objet: le feu de l'esprit les anime, non pas celui du sentiment; votre cœur toujours tranquille, n'est occupé de rien, pendant que l'esprit l'est de tout; vous repoussez tous les traits de l'amour que vous faites sentir:

Oui, d'un coup d'œil flatteur vous prodiguez  
l'Espoir,

Et caressez l'Amour en bravant son pouvoir.

Enfin tout cela se réduit à dire que vous

## 72 MERCURE DE FRANCE.

êtes charmante , aimable , spirituelle ;  
mais qu'il n'est pas aisé de pouvoir  
vous fixer , & de vous donner autant d'a-  
mour que l'on en prendroit pour vous. S'il  
m'étoit permis de joindre mon portrait au  
vôtre , vous avoueriez que j'ai raison de  
me fortifier dans cette pensée. J'ai le cœur  
tendre & capable du plus sincère attache-  
ment : avec ce caractère , puis-je me li-  
vrer aveuglément au penchant que j'ai pris  
pour vous ?

Et seroit-il de la prudence ,  
De laisser engager mon cœur ;  
Et me livrer sans espérance  
Entre les mains de mon vainqueur :  
Lorsqu'un objet est adorable ,  
Il a le droit de tout charmer ;  
Mais s'il n'est jamais équitable ,  
La raison défend de l'aimer.

C'est ainsi, je crois, malgré les Rigoristes,  
que l'on peut accorder l'amour , & la rai-  
son que l'on nous peint comme des enne-  
mis si déclarés : vous les reconcilierez  
donc , si par un de ces coups imprévus ,

Vous vous livrez à la tendresse ,  
Et favorisez mes desirs ;  
La raison sera la maîtresse ,  
Mais sans condamner les plaisirs.

Je

Je crains pourtant qu'en vous conseil-  
lant de renoncer à cette envie que vous  
avez de multiplier le nombre de vos amis  
pour vous en attacher un qui y joigne le  
titre d'amant , vous ne preniez ce conseil  
pour un autre que pour moi : mais à tout  
hazard , si c'est mon sort , je ne vous di-  
rai point qu'il fera à plaindre & digne de  
pitié : fateur de roman. Je sens que je  
vous adore , que je trouverois avec vous  
ma félicité dans un engagement de cœur  
réciproque ; mais s'il faut y renoncer , je  
me rabattraï sur la simple amitié ; & puis-  
que l'on court des risques avec deux beaux  
yeux , mettons de l'intervalle dans nos en-  
trevues. Je connois tous les dangers de  
l'assiduité , il peut-être encore temps de  
me dégager ; mais si je vous vois encore  
quatre jours de suite ,

Malgré tous vos défauts , malgré votre rigueur ;  
Oui , je vous aimerois , & jusqu'à la fureur.

Ce seroit ici un bel endroit pour vous  
exprimer toute l'ardeur des transports que  
vous me causeriez. Combien je trouverois  
aimables ces défauts que je vous reproche  
si impoliment , puisqu'ils le sont pour ceux  
même qui n'ont point pour vous les senti-  
mens que vous me connoissez ! Ils seront  
éternels , si vous les payez d'un sincere re-

D

74 MERCURE DE FRANCE.  
tout , & si vous m'assurez une préférence  
dont mon cœur ne peut se flatter sans  
témoignage.

---

*RÉPONSE de la Dame au Cavalier.*

**I**L fut un temps , dit-on , où la jeune Bergere ,  
Docile aux loix du tendre amour ,  
L'esprit sans art , le cœur sincere ,  
Avoit pour son Berger le plus parfait retour ;  
Mais le Berger sans artifice  
Soupiroit après son bonheur :  
On ne pouvoit , sans injustice ,  
Contre lui s'armer de rigueur.  
Assise au bord d'une onde pure ,  
Qui couloit au pied d'un côteau ,  
Sur une riante verdure  
La Bergere chantoit & tournoit son fuseau,  
Si de l'amoureux Timarette  
Elle approuvoit la tendre ardeur ,  
Elle en écoutoit la musette ,  
Ses seuls accens pouvoient toucher son cœur.  
La jalousie & l'inconstance  
N'excitoient jamais leurs soupirs ,  
Et les seuls chagrins de l'absence  
Pouvoient traverser leurs plaisirs ,  
Alors ils gravoient sur le hêtre  
Les marques de leurs tourmens ,  
Où l'on pouvoit reconnoître  
Les noms entrelassés de ces tristes Amans ,

Guidés par la simple nature,  
 Elle seule en formoit les nœuds,  
 Et jamais l'indigne parjure  
 Ne trahissoit leurs tendres feux.

De ce temps si chéri dont nous peignons l'image,  
 Il ne reste que les regrets :  
 Sur les bords du Lignon, sur ce charmant rivage,  
 Il ne croit plus que des cyprès ;  
 Et le cours de ses eaux autrefois si tranquilles,  
 Est un torrent impétueux,  
 Qui roulant à travers des lieux secs & stériles,  
 N'offre plus qu'un spectacle affreux.  
 L'amour n'est maintenant qu'un perfide langage :  
 Il n'est plus de sincérité ;  
 Et l'art le plus trompeur qu'autorise l'usage,  
 Nous déguise la vérité.

Je ne sçais, Monsieur, si ce portrait est  
 aussi bien frappé que le vôtre ; mais il est  
 sûr qu'il m'allarme, & qu'il sera toujours  
 pour moi un remède contre le penchant  
 que je pourrois avoir à vous écouter. Vous  
 êtes jeune, vif & séduisant, vous avez ce  
 qu'il faut pour plaire ; mais vous cherchez  
 trop, dit-on, à en faire l'épreuve : le bril-  
 lant des conquêtes vous éblouit, vous êtes  
 toujours moins flatté de posséder un cœur  
 en secret, que du plaisir de persuader que  
 vous jouissez de ceux qui vous échappent :  
 un goût passager, ou, pour mieux dire,

D ij

l'amour-propre , vous décidez toujours , & jamais la tendresse : jugez si avec cette réputation , une femme peut hasarder avec vous un engagement. Si jamais je venois à aimer quelqu'un , ce ne seroit qu'après l'avoir mis aux plus grandes épreuves : vous ne vous sentez pas , je crois , assez de force pour les soutenir , & je ne vous crois pas non plus assez perfide pour jouer la constance & la sincérité pendant trop long-temps. Suivons donc tous les deux nos premiers projets ; moi , celui de conserver ma liberté , de m'amuser de tout , & de ne m'attacher à rien ; vous , celui de conquérir des cœurs. Le mien vous arrêteroit trop long-temps , & sa résistance pourroit obscurcir la gloire où vous aspirez.

J'ai l'honneur d'être , &c.

---

### I M P R O M P T U

*A Madame de D\*\*\* , qui reprochoit à l'Auteur de s'être remis au jeu après la promesse qu'il lui avoit faite de ne plus jouer.*

**J'**IMMOLOIS au jeu mes plaisirs ;  
 J'ai cru les retrouver , belle Eglé , dans vos charmes ;  
 Mais , que le sort a trompé mes desirs !

SEPTEMBRE, 1757. 77

Le jeu me caufoit des foupirs,  
Et l'amour m'arrache des larmes.

Par M. G. . . de Villeneuve-lex-Avignon.

---

LE mot de l'Enigme du Mercure d'Août  
eft la lettre E. Celui du Logogryphe eft  
*Cœur*, dans lequel on trouve *rus*, *roc*,  
*cure*, & trois lettres du nom *Rock*.

---

### E N I G M E.

LICTEUR, qui voulez me connoître,  
Songez que je n'ai point de corps ;  
Mais que fans lui je ne puis être.  
Je fuis préférable aux tréfors.  
Me pofféder eft bien facile,  
On le peut allant par la ville,  
Encore mieux courant les bois.  
Quoiqu'on me traite chez les Rois  
Avec grande magnificence,  
Je fuis plus chez le Villageois,  
Et me trouve mieux quelquefois  
De fa médiocre dépense.  
Il eft doux de me contenter :  
Mais quelque plaifir qu'on y fente,  
On ne fçauroit jamais chanter  
Au moment que l'on me contente.

D iij

---



---

**LOGOGYPHE.**

**T**out pesant que je suis, on me porte à merveille :

Me tourner, c'est un cas qu'on doit dire à l'oreille.

Trois lettres font mon tout, & celle du milieu  
 Donne force poissons, en France, à certain lieu ;  
 Mais, si vous y joignez de suite la première,  
 Très-souvent vous aurez au jeu victoire entière :  
 Le tiers d'une Déesse à vos yeux paroîtra :  
 Vous trouverez ceci dans Emmanuel Sa.

---



---

**CHANSON.**

**Q**ue vous êtes heureux, Oyseaux, sous ce feuillage !

En aimant vous chantez toujours,

Et dans nos plus tendres amours.

Nous n'avons bien souvent que des pleurs en partage.



# Air tendre

Par le Sr. Anselme.

Que vous é--tes heureux! Oiseaux sous ce feuil=  
lage! Que vous é---tes heureux! En ai==  
mant vous chantés toujours. Et dans nos plus ten=  
dres amours, Nous n'avons bien souvent que des  
pleurs en par--tage, Nous n'avons bien sou=  
vent que des pleurs, que des pleurs en parta=  
ge; Que vous êtes.

*Fin*

Gravé par Labassée.  
Imprimé par Tournelle.



---



---

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTERAIRES.

---

**F** AITS des Causes Célèbres & Intéressantes , augmentés de quelques causes. *A Amsterdam* , & se trouvent, à *Paris* chez de *Bure* l'aîné , & le *Clerc* , quai des Augustins ; & chez *Jombert* , rue Dauphine , 1757. vol. in-12. Prix 2 liv. 10 sols broché.

**T** ABLETTES Historiques , Généalogiques & Chronologiques, huitieme partie ; contenant la suite des terres , érigées en titre de Marquisat , Comté , Vicomté & Baronie ; avec la suite de la huitieme partie , contenant la continuation des terres érigées en titre de Marquisat , Comté , Vicomté & Baronie. *A Paris*, chez *Giffart* , *Savoys* , *Duchefne* , rue S. Jacques ; chez la veuve le *Gras* , au Palais , galerie des Prisonniers ; & *Guillyn* , quai des Augustins , 1757. Le prix est de 24 sols broché , & 30 sols relié.

**JESUS-CHRIST** , Ode par M. *Blin-de S. Maur*. Cette Ode se débite chez les Li-

D iv

## 80 MERCURE DE FRANCE.

braires du quai de Gêvres , & du Palais Royal. Nous n'en citerons ici que la seconde strophe ; nous croyons qu'elle suffira pour donner une idée favorable du talent de l'Auteur qui n'a que vingt ans : il nous paroît avoir saisi le ton du genre & la dignité du sujet :

Terre , pare toi de verdure ,  
Astres , brillez des plus beaux feux ,  
Rois vains , courbez-vous fans murmure ,  
Prosternez-vous , Anges des Cicux ;  
Et toi , Sion , long-temps captive ,  
Leve ton front , le jour arrive  
Où ton Dieu doit briser tes fers ;  
Le fils de l'Eternel va naître ,  
Peuples , venez le reconnoître ,  
C'est le Sauveur de l'univers.

PROGRAMME d'un *Traité du Droit des Gens*. Le droit des Gens est une matiere dont tout le monde parle , & de laquelle peu de gens ont une idée également juste , complete & distincte. C'est sans doute la faute des Auteurs qui ont traité ce sujet important. La plûpart ne comprennent guere sous le nom de *Droit des Gens* que certaines maximes , certains usages reçus entre les Nations , & devenus obligatoires pour elles , par l'effet de leur consen-

tement. C'est resserrer dans des bornes bien étroites une loi si étendue, si intéressante pour le genre-humain, & c'est en même-temps la dégrader, en méconnoissant sa véritable origine.

Il est certainement un droit des gens *Naturel*, puisque la loi de la nature n'oblige pas moins les Etats, les hommes unis en société politique, qu'elle n'oblige les particuliers. Grotius a reconnu cet assujettissement des Nations ou des Souverains à la loi naturelle, & il appelle *Droit interne* le droit qui en résulte à leur égard. Mais en affectant le nom de *Droit des Gens* aux seules maximes établies par le consentement des peuples, il semble donner lieu de penser que les Souverains ne peuvent presser entr'eux que l'observation de ces dernières maximes, réservant le droit *interne* pour la direction de leur conscience.

D'ailleurs, pour connoître exactement le droit des gens naturel, il ne suffit point de sçavoir ce que la loi de la nature prescrit aux particuliers. L'application d'une règle à des sujets divers, ne peut se faire que d'une manière convenable à la nature de chaque sujet. D'où il résulte que le droit des gens naturel est une science particulière, laquelle consiste dans une appli-

## 82 MERCURE DE FRANCE.

cation juste & raisonnée de la loi naturelle aux affaires & à la conduite des Nations ou des Souverains.

Les Traités de Grotius , de Pufendorf & d'autres , quelque excellents qu'ils soient à bien des égards , ne sont donc pas suffisans pour donner une connoissance systématique , nette & solide du droit des gens , puisqu'ils confondent la loi naturelle des particuliers avec la loi naturelle des nations. Cette matiere demande d'être traitée à part , & elle le mérite bien sans doute par son importance.

Feu M. le Baron de Wolf est le premier qui nous ait donné un traité systématique du droit des gens. Dès que son ouvrage parut , un Auteur , déjà connu dans la République des Lettres par quelques essais en divers genres (1) , se persuada que ce seroit bien mériter du genre humain que de mettre les gens en place , & tous les bons Citoyens , à portée de connoître & d'étudier les principes lumineux & les excellentes maximes qui distinguent ce

(1) *La Défense du système Leibnitien*, à Leyde , chez J. Luzac , 1741. *Le Loisir philosophique* , à Dresde , 1747 ; & en dernier lieu , des *Mélanges* , auxquels le Libraire a donné sans la participation de l'Auteur , le titre de *Poliergie*. A Paris , sous le nom d'*Amsterdam* , 1757. Il se nomme *Vassal*.

Traité. Son premier dessein étoit de refondre seulement l'Ouvrage du Philosophe de *Hall*, pour le rendre indépendant d'une longue suite de volumes auxquels il se rapporte, & afin de le présenter aux gens du monde poli, sous une forme plus agréable, plus propre à le faire lire. Il en fit quelques essais : mais bientôt il abandonna un plan, sur lequel il lui eût été difficile de donner un bon Ouvrage. Il ne pouvoit adopter le sentiment de M. Wolf, en plusieurs points fort importans. L'Ouvrage du sçavant Allemand, excellent sans doute, surtout dans les principes généraux & les définitions, est incomplet à bien des égards ; trop sec & trop abrégé en plusieurs matières intéressantes. Comment s'attacher à suivre pied-à-pied un modele, où il eût fallu changer & suppléer tant de choses ? Quiconque veut réussir, doit travailler de génie. Animé du désir de se rendre utile, & dans cette vue, de mériter l'attention des personnes, à qui il importe de faire connoître & goûter les vrais principes du droit des gens, notre Auteur comprit qu'il devoit se borner à profiter du travail de M. Wolf, à en tirer tout ce qu'il y trouveroit de mieux, & du reste, travailler à neuf, composer une ouvrage qui fût à lui. C'est

## 84 MERCURE DE FRANCE.

ce qu'il a exécuté en quatre années de travail, avec tous les soins dont il est capable.

L'Ouvrage que nous annonçons aujourd'hui au Public, est un véritable Traité systématique du droit des gens. On y explique, on y démontre ce que la loi naturelle prescrit aux Nations & aux Souverains; les obligations qu'elle leur impose, les droits qu'elle leur donne. On y pose les principes généraux & les règles de cette espèce de droit des gens, que les Auteurs appellent *Arbitraire*, & qui comprend la *Coutume* des Nations, avec leur droit *Conventionnel*. L'Auteur a joint fort souvent aux maximes, des exemples capables de les confirmer; de les éclaircir, ou de délasser agréablement & utilement le Lecteur; & pour ne point répéter ceux qui se trouvent dans Grotius & ses Commentateurs, il a pris la plus grande partie des siens dans l'histoire moderne.

Ce Traité est divisé en quatre livres, outre les préliminaires, qui donnent l'idée & les principes généraux du droit des gens. Dans le premier Livre, on considère une Nation en elle-même. Après avoir défini ce que c'est qu'une Nation ou un Etat souverain, ce qui constitue ces corps politiques, qui vivent ensemble dans l'état de

nature , on pose les principes des devoirs d'une Nation envers elle-même : on traite de la constitution de l'Etat , des devoirs & des droits de la Nation à cet égard ; du Souverain , de ses obligations & de ses droits ; des diverses especes de Gouvernement : en passant ensuite aux divers objets d'un Gouvernement sage , on traite du commerce & de tout ce qui tend à procurer l'abondance ; de la Religion , de la Justice & de la Police , de tout ce qui est propre à perfectionner la Nation , à la rendre heureuse ; enfin on parle de la puissance & de la gloire de la Nation , de ce qui peut lui procurer ces avantages & contribuer à sa sûreté. Il s'agit ensuite des possessions de la Nation , de ses biens publics , communs & particuliers , & l'on termine ce livre par l'examen des droits , que les peuples , ou les Souverains peuvent s'attribuer sur les fleuves , sur les lacs & sur la mer.

Au deuxieme livre , on considere la Nation dans ses relations avec les autres. Ici se présente un vaste champ de matieres diverses ; les devoirs communs & réciproques des Nations , leur commerce mutuel , leur dignité , leur égalité : on traite du *Droit de sûreté* , des effets de la Souveraineté & de l'indépendance des Nations.

## 86 MERCURE DE FRANCE.

de l'observation de la justice entr'elles , des effets du Domaine ou de la propriété , des regles à observer envers les étrangers , des droits qui restent à toutes les Nations , après l'introduction du Domaine & de la propriété : on explique le droit de prescription d'Etat à Etat , & on en pose les vrais fondemens. On passe ensuite à la matiere des alliances & des autres traités , & dans un chapitre entier sur l'Interprétation , on s'est appliqué à en exposer les regles avec toute la netteté , toute la précision & toute la solidité possibles. Enfin on traite de la maniere de terminer les différends entre Nations.

Le sujet du troisieme livre est la guerre , dont on distingue d'abord les diverses especes. On traite du droit de faire la guerre , de ce qui y sert , de la levée des troupes , &c. du but & des justes causes de la guerre en forme , de la déclaration de guerre & des cas où elle est nécessaire ; de l'ennemi & des choses qui lui appartiennent , de ses alliés & de ses associés ; de la neutralité & des questions qui s'y rapportent. Passant ensuite au droit des Nations dans la guerre , on expose ce qui est permis , dans une guerre juste , contre la personne de l'ennemi & à l'égard des choses qui lui appartiennent : on traite de la foi qui doit être

gardée entre ennemis , & à cette occasion , des Stratagèmes , des Espions & de quelques autres pratiques. Ensuite , après avoir jugé , suivant les regles du droit *interne* , le Souverain qui fait une guerre injuste , on explique les dispositions du droit des gens *externe* , ou *volontaire* , par rapport aux effets de la guerre en forme , indépendamment de la justice de la cause. Après cela on traite de l'acquisition par guerre , & en particulier de la conquête , du droit de *Possliminie* , de ce qui concerne les particuliers dans la guerre , des diverses conventions qui se font pendant son cours , des sauf-conduits , de la rançon ; enfin on parle en particulier de la guerre civile.

Il s'agit dans le quatrieme livre , du rétablissement de la paix , & des Ambassades. On y considère la nature de la paix , l'obligation de la cultiver , les traités de paix , leur exécution , leur observation & leur rupture. Enfin venant à la seconde matiere qui fait le sujet de ce livre , on traite du droit d'Ambassade , des divers ordres de Ministres publics , du caractère représentatif & des honneurs qui sont dûs aux Ministres ; de leurs droits , privilèges , immunités ; du Juge de l'Ambassadeur en matiere civile ; de sa mai-

## 88 MERCURE DE FRANCE.

son , de son Hôtel & des gens de sa suite.

On peut juger , par ce court exposé , de l'ordre qui regne dans cet Ouvrage. L'Auteur n'a rien négligé pour rendre cet ordre exact , lumineux , propre à soutenir l'attention & à soulager la mémoire. Il reconnoît avec plaisir qu'une bonne partie de ses principes sont tirés de Grotius & de Wolf. On ne se pique pas de nouveauté dans les principes généraux de la morale & du droit. Mais par sa maniere de mettre en œuvre les bons principes , par ses démonstrations nouvelles en plusieurs matieres fort importantes , il se flatte que son Ouvrage n'est point une répétition de ceux qui l'ont précédé.

Un livre de la nature de celui-ci , est à-peu près inutile ; s'il n'est lu des gens en place. L'Auteur s'est appliqué à les servir suivant leur goût , en évitant la sécheresse & la monotonie du style didactique. Il a jetté du feu & de l'intérêt dans tous les endroits qui en étoient susceptibles.

Né dans un pays , dont la liberté est le précieux appanage , rien n'a gêné sa plume. Plein de respect pour la vérité , animé dans son entreprise par l'amour de l'humanité , il a écrit en honnête-homme & en Citoyen. Il a pu encore garder sans

SEPTEMBRE. 1757. 89

effort une exacte impartialité. Sa naissance lui permet d'être ouvertement l'ami de toutes les nations.

L'Ouvrage , imprimé en grand papier , caractere *S. Augustin* , formera un vol. in-4°. de sept ou huit cent pages , divisé en deux tomes : il sera imprimé avec soin & très-correctement , l'Auteur revoyant lui-même la dernière épreuve. L'impression , déjà fort avancée , sera finie au commencement d'octobre prochain. Les Libraires qui voudront dès à présent en retenir un certain nombre d'exemplaires , obtiendront des conditions plus favorables. Ils pourront s'adresser aux Editeurs du Journal Helvétique , à *Neuchâtel* en Suisse.

GAZETTE universelle de commerce , ou tableau du négoce actuel des quatre parties du monde ; contenant le prix courant général de toutes les marchandises , productions , manufactures , ouvrages & effets dont on fait commerce en Europe , tels qu'ils se vendent en gros dans les endroits d'où on les tire ; & où ils se débitent dans toutes les principales Villes de commerce. Sçavoir :

Celui des matieres & especes d'or , d'argent & autres métaux , bijouteries , &c. celui des soies , laines , étoffes de

## 96 MERCURE DE FRANCE.

toutes fortes, toileries, pelleteries, &c. celui des bois de construction de navires & de la fabrique des vaisseaux, &c. Les listes des ventes de toutes les compagnies de commerce, & les prix de leurs articles après la vente. Le départ, arrivée & cargaison essentielle des vaisseaux des principaux ports de mer. Le cours des assurances de toutes les chambres, & celui des changes des places de banque. Celui des actions & papiers publics. Les droits qu'on établira ou changera dans chaque pays. Les avis, mémoires & nouvelles intéressantes sur le commerce de toutes les Nations. Enfin les marchandises propres pour un pays & celles qu'on en peut tirer. *A Copenhague, & à Geneve, chez les freres Cl. & Ant. Philibert, 1757.*

DE LA VIE PRIVÉE des Romains, imprimé à *Lausanne*, & se vend à *Paris*, chez la veuve *David* jeune, quai des Augustins. Brochure de 27 pages.

Le fonds de cet Ouvrage est tiré de trois Dissertations contenues dans le premier tome des Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres. On n'y trouve donc rien de nouveau & d'absolument piquant ; mais le soin qu'a pris l'Auteur de rechercher dans les Auteurs anciens &

modernes ce qui pouvoit convenir au sujet qu'il traitoit, l'exactitude, la fidélité & l'ordre répandus dans le tableau qu'il nous présente, méritent des louanges.

Cet Ouvrage est divisé en trois parties. La première depuis le lever du soleil jusqu'à midi, suivant notre manière de compter ; la seconde depuis le dîner, qui étoit fort court, jusqu'à la deuxième ou troisième heure avant le coucher du soleil ; la troisième, depuis cette même heure jusqu'au coucher du soleil.

Voyons l'usage que les Romains faisoient de ces trois parties du jour. « Nous » ne comprenons point dans cette Dissertation, dit l'Auteur, ni le jeune homme » qui, sans penser à l'avenir, se laisse aller » au gré de ses passions, ni le vieillard qui » chagrin du présent & regrettant le passé, » n'est occupé que de ses infirmités. . . . » Je ne m'arrêterai donc qu'à ceux qui » tenant un juste milieu entre l'homme » public & l'homme solitaire, se prêtoient » aux affaires sans renoncer à eux-mêmes. »

Les personnes de cet ordre employoient la première heure du jour, qui étoit marquée par le lever du soleil, aux devoirs les plus sérieux de la Religion. Les Temples étoient alors ouverts à tout le monde, & souvent même avant le jour pour les

plus matineux, qui y trouvoient des flambeaux allumés. Ceux qui ne pouvoient pas aller aux Temples suppléoiént à ce devoir dans leur Oratoire domestique, où les riches faisoient des sacrifices ou d'autres offrandes. L'Empereur Alexandre Sévere, dès qu'il étoit levé, offroit des sacrifices dans une Chapelle de son Palais, où il avoit placé les statues des bons Emperens, avec celles de ses ayeux, & d'Appollonius de Thyane, de Jesus-Christ, d'Abraham & d'Orphée, qu'il honoroit indifféremment comme des Dieux. Ces premières heures du jour n'étoient pas toujours pour les Dieux seuls, souvent même la cupidité ou l'ambition y avoient meilleure part que la piété. De tout temps les petits ont fait leur cour aux grands, le peuple aux Magistrats, & les Magistrats même aux riches. On venoit aux salutations du matin en robe de cérémonie, c'est-à-dire avec la robe blanche, qui étoit l'habit propre des Romains. Le vestibule orné de bustes & de statues des ayeux du maître de la maison, avec le détail de leurs titres & de leurs plus belles actions, étoit le lieu d'assemblée où les cliens préludoient d'honnêteté entr'eux, jusqu'à ce que le patron fût visible. Quand les nouvelles de la ville étoient épuisées, on pas-

soit à celles des provinces. Horace se plaint des questions qu'on lui faisoit à ce sujet : il les met au nombre des embarras & des importunités qu'il éprouvoit dans la ville, au lieu des douceurs & de la tranquillité dont il jouissoit à la campagne. « Court-il » par la ville, dit-il, quelque nouvelle » fâcheuse ou qui surprenne, aussi-tôt » qui que ce soit qui me rencontre ne » manque point de me dire : Horace, vous » êtes à la source des nouvelles, vous avez » le bonheur d'approcher tous les jours les » grands : ce que l'on dit des Daces est-il » vrai ? César fera-t'il aux troupes la dis- » tribution des terres qu'il leur a promises ? » fera ce en Sicile, en Italie ? J'ai beau » protester que je ne sçais ce qui en est, » on m'admire comme l'homme du monde » le plus impénétrable & le plus mysté- » rieux. Voilà comme les jours se passent » pour moi à la ville. Il est vrai que ce » n'est pas sans faire des vœux. O chere » maison de campagne ! quand te verrai- » je ? quand aurai-je le bonheur de re- » noncer à une vie si désagréable, & de » jouir du plaisir qu'il y a, tantôt à lire les » écrits des Anciens, tantôt à dormir, & » tantôt à vivre dans le loisir & dans le » repos ? »

Voilà comme les Romains remplissoient

#### 94 MERCURE DE FRANCE.

les premières heures de la journée. A midi chacun pensoit à se retirer chez soi, dînoit légèrement, & faisoit la méridienne pour se reposer des fatigues & des occupations du matin. Le plus grand nombre donnoient le reste de la journée jusqu'au souper, aux cercles, aux places, à la promenade, aux bains, aux exercices, & singulièrement à celui de la paume & du ballon. Plutarque observe que le jour même que Caton d'Utique essuya le refus le plus mortifiant de la part du peuple, qui l'exclut de l'emploi de Consul, il se fit frotter d'huile, alla jouer à la paume au champ de Mars, & se promena, selon sa coutume, sur la place avec ses amis, d'un air aussi tranquille que s'il ne lui étoit rien arrivé de fâcheux. Suétone, dans la Vie d'Auguste, met le jeu de la paume & du petit ballon au nombre de ceux qui faisoient l'amusement de ce Prince.

La paume, la promenade, les courses de cheval, finissoient vers les trois heures après-midi, & chacun se rendoit en diligence aux bains publics ou particuliers. Les premiers s'ouvroient au son de la cloche, & tous les jours à la même heure. Ceux qui y venoient trop tard couroient risque de ne se baigner qu'à l'eau froide. Dion rapporte dans la Vie d'Auguste, que

ce fut Mécénas qui établit le premier à Rome des thermes ou bains d'eau chaude : cependant avant lui on avoit déjà des bains publics. Cicéron le marque positivement dans son Oraison pour M. Cælius ; mais il paroît qu'ils n'étoient que d'eau froide, & en petit nombre. Les aqueducs se multiplièrent dans la suite, & l'on bâtit en quelques endroits de la ville des bains & des thermes ; mais qui se ressentoient encore de l'ancienne simplicité, comme l'on en peut juger par la description que Sénèque nous a conservée des bains que Scipion l'Africain avoit auprès de *Linternum*, dans la Campanie. « J'ai un grand plaisir, » dit-il dans une lettre qu'il date de ce » lieu, lorsque je compare les mœurs de » Scipion avec les nôtres : ce grand hom- » me, la terreur de Carthage, l'honneur » & l'appui de Rome, après avoir cultivé » son champ de ses propres mains, venoit » prendre le bain dans cet obscur réduit, » habitoit sous ce petit toit, se conten- » toit d'une salle pavée si grossièrement. » A qui maintenant une telle médiocrité » suffiroit-elle ? On croit être logé pau- » vrement & sordidement, si les richesses, » les magnificences n'éclatent même dans » les bains. »

Spartien rapporte que l'Empereur Adrien

se baignoit souvent avec la foule du peuple. « Là , il apperçut un vieux soldat qui ,  
 » n'ayant personne pour se faire racler le  
 » corps , suppléoit lui-même à ce défaut  
 » en se ferrant & agitant le dos contre la  
 » muraille du bain. Comme Adrien le  
 » connoissoit pour l'avoir vu à la guerre ,  
 » il lui demanda pourquoi il se reposoit  
 » ainsi sur le marbre du soin de sa peau :  
 » c'est , répondit le vieillard , que je n'ai  
 » point de valet. L'Empereur lui donna  
 » dans le même moment des esclaves , &  
 » de quoi les nourrir. »

Au bain succédoient enfin les huiles & les essences dont les Romains se frottoient ; & après les huiles venoit le souper , dont l'heure répondoit à nos deux ou trois heures avant le coucher du soleil. Le souper étoit un repas préparé , une assemblée de toute la famille , un rendez-vous de plusieurs amis. Tout y étoit concerté d'une manière à rendre les choses plus commodes & plus agréables à tous les conviés : l'heure , le lieu , le service , la durée , les accompagnemens & les suites. Dans les beaux jours de la République , les repas étoient préparés avec soin , mais sans art & sans délicatesse : la gaieté & la liberté qui y régnoient , jointes à la conversation , en faisoient le principal assaisonnement.

Caton

Caton le censeur, tout austere qu'il étoit ailleurs, se déridoit à table : la douceur de l'entretien lui rendoit agréables les repas qui duroient long-temps, & il sçavoit bon gré, disoit-il, à la vieillesse, qui, en diminuant en lui le besoin *du boire & du manger*, lui avoit en récompense augmenté le goût & le plaisir de la conversation : la méchanceté en étoit bannie. Horace conservoit encore ce goût, & en sentoit tout le prix. « Soirées charmantes, repas ex-  
 » quis des Dieux, dit-il, où je mange sans  
 » façon avec mes amis, à la vue de mes  
 » Dieux domestiques ! chacun prend du  
 » vin à sa fantaisie : exempt de ces loix ty-  
 » ranniques qui regnent dans les repas, il  
 » boit comme bon lui semble : la conver-  
 » sation roule ensuite, non pas sur les  
 » terres & les maisons d'autrui, ni sur la  
 » maniere de danser de l'épos ; mais sur  
 » ce qui nous regarde & qu'il nous im-  
 » porte de sçavoir. On demande & on  
 » agite si le vrai bonheur consiste dans les  
 » richesses ou dans la vertu ? si l'honneur  
 » ou l'intérêt fait les vrais amis ? quelle est  
 » la nature du souverain bien, & en quoi  
 » consiste sa perfection ? Cervius, notre  
 » voisin, égaye ces matieres par le récit  
 » de quelques petits contes qu'il sçait faire  
 » à propos. »

E

## 98 MERCURE DE FRANCE.

Mais le luxe de l'Asie, qui passa jusqu'à Rome, ne tarda pas d'infecter les tables : la somptuosité, la profusion, la délicatesse, les plaisirs de la musique & des instrumens, des farces, des comédies, tout fut prodigué, tout fut employé dans les repas ; & le cuisinier, qui anciennement étoit le plus vil de tous les esclaves, fut regardé comme l'officier de la maison le plus nécessaire & le plus estimé. Sénèque, dans son *Traité de la vie heureuse*, fait ce portrait d'un homme sensuel : « Vous » voyez un Apicius, couché sur son lit » couvert de roses, contemplant la magni- » ficence de sa table, remplissant son ouïe » des concerts les plus harmonieux ; sa » vue, des spectacles les plus charmans ; » son odorat, des parfums les plus exquis, » & son palais, des viandes les plus déli- » cates. »

TRAITÉ pratique sur la goutte & sur les moyens de guérir cette maladie, par M. Coste, Médecin du premier bataillon des Gardes de S. M. le Roi de Prusse. *A Amsterdam*, & se trouve à *Paris*, chez P. F. Didot fils, Libraire, quai des Augustins. Brochure de 98 pages.

M. Coste persuadé qu'il avoit hérité de la goutte qui étoit dans sa famille, s'attacha

à observer cette maladie presque au sortir de l'enfance, après en avoir senti une violente attaque : il s'en est délivré pendant plus de douze ans, par les moyens qu'il indique dans cet essai. Il nous apprend que c'est particulièrement aux conseils & à la pratique du célèbre Docteur Shaw, premier Médecin du Roi d'Angleterre, qu'il doit ce qu'il y a d'utile dans cet Ouvrage ; il a suivi cette pratique à la lettre pendant quinze ans, elle lui a toujours réussi. Il en fit l'application aux malades qui se confierent à ses soins, pendant un second voyage qu'il fit à Londres, après en avoir senti les bons effets dans le traitement de sa propre goutte. Voilà de quoi établir l'estime & la confiance dans l'Europe entière. Écoutons raisonner M. Coste. La goutte vient de plusieurs causes différentes ; 1°. de l'abus du plaisir vénérien ; 2°. de l'abus du vin & des boissons fortes ; 3°. de la bonne chère & de l'oïveté. Il y a deux sortes de goutte. La goutte héréditaire & la goutte acquise : mais de quelque espèce qu'elle soit & de quelque cause qu'elle vienne, c'est toujours une maladie dont on peut guérir, quand on veut, dit l'Auteur. « Ceux qui ont hérité la goutte » de leurs parens, continue-t'il, ou ceux » qui l'ont acquise par les causes que nous

## 100 MERCURE DE FRANCE.

» avons détaillées plus haut , sont ordi-  
» nairement avertis qu'ils vont en avoir  
» une premiere attaque , par des signes  
» qui la précédent & l'annoncent. S'ils  
» recourent promptement au remede , il  
» est très-facile d'arrêter tout accident :  
» mais quoique ce soit un avantage infini  
» que de se déterminer de bonne heure , il  
» est toujours temps de commencer. En  
» supposant que le malade dont on veut  
» entreprendre la cure radicale soit encore  
» au dessous de 50 ans , il faut , si-tôt que  
» l'accès est passé , évacuer , comme je l'ai  
» dit , le reste de l'humeur goutteuse par  
» de légers purgatifs , par l'usage de su-  
» dorifiques modérés & des diurétiques ,  
» le fortifier ensuite par les stomachiques  
» amers les plus doux , & le mettre en état  
» d'aller aux eaux. Il faut que le régime  
» ou la maniere de vivre soit réglée pour  
» le reste de la vie du malade ; les viandes  
» les plus douces & les plus légères lui se-  
» ront prescrites par préférence , & il n'en  
» prendra que ce qu'il en faut pour se  
» nourrir sobrement , & ne donnera jamais  
» dans l'excès , surtout point de souper.  
» Les perdrix , les faisans , le lievre , le  
» lapin de garenne , le poulet , doivent  
» alternativement paroître sur sa table : il  
» faut en proscrire le bœuf , le porc , le

» mouton, l'oie, & toute espece de pâtif-  
 » serie, de friture, de ragôût & de sa-  
 » laison.

» Le poisson de mer est préférable à  
 » tout autre, parce qu'il est moins glai-  
 » reux & moins sujet à sentir la vase, &  
 » l'on doit choisir d'entre celui-là, les  
 » soles, les rougets, le maquereau, les  
 » doradis, les carlets, le merlan; il faut  
 » surtout éviter le poisson qui, venant de  
 » trop loin, commence à avoir un goût  
 » piquant. Les légumes doivent être ap-  
 » prêtés, ainsi que le poisson & les viandes,  
 » toujours sans épices & sans acide; les  
 » asperges, les épinars, les cardons d'Es-  
 » pagne, les artichaux, les concombres,  
 » les broccolis, la laitue, le pourpier, la  
 » chicorée, sont ceux qu'on doit préférer.  
 » Il faut rejeter tous ceux qui sont fari-  
 » neux, comme trop indigestes & faciles  
 » à s'aigrir dans l'estomac.

» A l'égard de la boisson, il n'y a point  
 » à balancer, il faut renoncer au vin & à  
 » toute liqueur fermentée, telles que sont  
 » la biere, le cidre, &c. & s'en tenir à  
 » l'eau pure, sans cela point de guérison  
 » radicale à espérer. »

L'ART de Converser, Poëme en quatre  
 chants. *A Londres, & se trouve à Paris,*

E iij

102 MERCURE DE FRANCE.

chez la veuve *Delormel*, & fils, Imprimeur-Libraire, rue du Foin, à l'image Sainte G<sup>éné</sup>vieve. Le prix est de vingt sols.

Les vers de ce Poëme sont conformes au titre, ce sont des vers de conversation. On y voit des portraits sans coloris, & des tableaux sans images. Le Lecteur en jugera par les morceaux suivans :

L'on péche en parlant trop, comme en parlant  
trop peu.

Fuyons ces deux excès, & gardons le milieu.  
J'aime un homme d'esprit, qui par plaisanterie  
Hazardant quelquefois une badinerie,  
Sçait rompre adroitement un trop long entretien,  
Où faute de matiere on ne disoit plus rien.  
Voyez, quand on s'ennuie, Aristeme à la ronde  
A goûter son tabac inviter tout le monde :  
Il plaisante, il badine, & d'un air gracieux,  
Assure, en vous l'offrant, qu'il est délicieux :  
On en prend à l'instant, & sur la seule mine  
En sçavant connoisseur Timagene devine  
Le véritable crû d'où vient ce bon tabac,  
S'il est de S. Vincent, de Scolt, ou de Clérac.  
Brontin le trouve verd, Menas touffe, éternue :  
En s'inclinant vers lui, la troupe le salue,  
Et lui fait, à l'envi, mille obligeans souhaits.  
O tabac ! ce sont là tes merveilleux effets :  
Non, ta vertu n'est point une vertu frivole,  
Tu reveilles nos sens, tu nous rends la parole,

Tu bannis de l'esprit les chagrines langueurs ;  
 Et malgré les efforts de tes tristes Censeurs ,  
 L'Europe dès long-temps t'a donné son suffrage ,  
 Bientôt le monde entier viendra te rendre hom-  
 mage.

Oserois-je fixer , critique scrupuleux ,  
 Des conversations , & les temps , & les lieux ?  
 L'usage , la raison , surtout la bienfiance  
 Doivent seuls sur ce point tenir lieu de science  
 Consultez-les souvent , & formez le projet  
 De ne point converser sans avoir un objet.

. . . . .  
 . . . . .

Où suis-je ? Quel démon , pour me persécuter ;  
 Aux grilles d'un parlôir vie : de me transporter !  
 Tel qu'en un trébuchet , un ty de l'imprudence,  
 Un sanfonnet captif seche d'impatience,  
 Tel , & plus sot encor , enfermé dans cest lieux ,  
 Il me faut essuyer maint discours ennuyeux.  
 Eh ! comment parlerois-je avec quatre Vestales  
 De guimpes , de serins & d'oraison mentales ?  
 Toutefois je debute , & dans mon embarras ,  
 Je me surprands moi-même en faute à chaque pas.  
 Vainement dans l'espoir d'abrégér la séance ,  
 Je vante le mérite & l'amour du silence :  
 Pour fruit de mon sermon toutes quatre à la fois  
 Traînent avec lenteur leurs douceuses voix.  
 Que *Vers-Vers* fut prudent , si j'en crois son his-  
 toire ,

Lorsqu'échappé du cloître & voguant sur la Loire,  
 Il jura ses grands Dieux d'errer dans l'univers,  
 Plutôt que de rentrer chez les sœurs de Nevers.  
 Il y rentra pourtant, & malgré lui parjure. . .  
 Mais mettant à profit sa tragique aventure,  
 Instruit à mes depens, plus sage désormais,  
 J'en fais vœu, les parloirs ne me verront jamais.

LES Amusemens militaires, ouvrage également agréable & instructif, servant d'introduction aux sciences qui forment les Guerriers, avec figures en taille-douce, par M. Dupain, Ingénieur-Géographe des Camps & Armées du Roi, Officier réformé au Régiment de Piémont. *A Paris*, chez *Guillaume Desprez*, Imprimeur du Roi & du Clergé de France, rue S. Jacques, à S. Prosper & aux trois Vertus.

Le but principal qu'on s'est proposé dans cet ouvrage, a été d'être utile à la jeune Noblesse destinée à commander un jour les troupes de Sa Majesté; de lui inspirer de l'amour pour la profession des armes, & de lui donner du goût pour la lecture des excellens livres qui ont paru sur ce sujet depuis le dernier siècle. C'est dans ces ouvrages qu'on a puisé le fonds de ce livre. On n'a rien négligé pour amuser le Lecteur, en cherchant à l'instruire. Afin de ne le pas rebuter par des discours de longue haleine,

on a supposé un jeune Gentilhomme qui voyage avec son Gouverneur. On ne lui explique pas de suite ce qui est du même sujet : on a cru qu'il étoit plus à propos de lui montrer dans les différens endroits qu'il parcourt , les diverses choses dont il lui importe d'avoir des connoissances. Voici le plan abrégé de cet ouvrage , il est divisé en trois parties.

Dans la premiere, notre voyageur visite les fortifications d'une ville de guerre. Là, il voit un rempart , il apprend qu'il y en a de plusieurs sortes , & quels sont leurs avantages & leurs défauts. On l'instruit de la nécessité & de la propriété des fossés , de ce qu'ils peuvent avoir de favorable ou de contraire à l'assiégé & à l'assiégeant ; il y apprend à connoître une demi-lune , un chemin couvert , & leur utilité , &c.

Dans la seconde , on l'entretient des préparatifs qui précèdent une déclaration de guerre , de la nécessité & de la maniere de connoître un pays où on fait une invasion ; il visite le camp entier d'une armée , celui de chaque corps de troupe en particulier ; il s'y instruit de l'ordre dans lequel les Régimens sont campés , de l'utilité des retranchemens , des lignes qu'on fait autour d'une place , ou pour couvrir un pays ; de la conduite que l'on tient

quand l'ennemi approche de l'une ou de l'autre ; comment s'indique & se fait la marche d'une armée : il y examine dans quel ordre les troupes de différens corps sont rangées en bataille ; il la voit donner, & il apprend dans la conduite des plus habiles Généraux , comment se doit faire une retraite.

La troisieme partie est employée à le conduire aux travaux que l'on fait pour pénétrer dans une ville assiégée : il les voit par degrés dans l'ordre où ils se font. On lui montre les lieux où l'on place les bouches à feu ; on l'instruit des différens objets pour lesquels on s'en sert , de leur manœuvre & des effets qu'elles produisent. On lui explique de quelle maniere se fait la sappe , comment l'on chasse l'assiégé de son chemin couvert ; ce que c'est qu'une mine , comment on la fait , comment on la charge , comment on y met le feu , de quel usage elle peut être à l'assiégé & à l'assiégeant : on lui fait voir une descente de fossé , on lui en enseigne la construction , ainsi que celle des ponts & des passages que l'on fait pour entrer dans les pieces. Enfin , pendant que la ville capitule , on lui fait un tableau de la conduite d'un Gouverneur de Place en temps de paix & en temps de guerre , lorsque la

Place est menacée, lorsqu'elle est investie, & pendant la durée du siege. Par-là il acquiert une idée de la défense, qui le met en état de tirer ensuite tout le fruit possible de la récapitulation qu'on lui fait faire des travaux d'un siege. C'est alors qu'on l'entretient d'un projet pour défilier toutes les parties du logement qu'on fait sur le parapet du chemin couvert, & des avantages qui résulteroient de cette nouvelle façon de le couronner. Cette récapitulation continuée jusqu'au moment où l'assiégé entre en composition, est suivie d'une formule de capitulation & de l'évacuation de la place.

Il paroît depuis peu une *Dissertation sur les Mines*, faite par M. Perraud-Labranche, Conseiller de Sa Majesté, Membre de l'Université de Paris, Entrepreneur des Mines en France & en Savoye ; elle est intitulée, *Lettre circulaire en forme de Dissertation sur les Mines*. C'est un petit ouvrage très-curieux en ce genre, où il explique comment les mines se forment, mûrissent & doivent être attaquées dans les différens climats de la terre : pourquoi on ne trouve l'or & l'argent que sous de grands réservoirs d'eau dans toutes les mines d'Europe : comme les derniers métaux se séparent

E vj.

## 108 MERCURE DE FRANCE.

des premiers dans le sein des montagnes par le moyen du feu central ou du feu céleste, selon les différens climats. Il y établit une nouvelle méthode d'attaquer les mines, tout-à-fait opposée à celle des Entrepreneurs modernes, par laquelle il se met à couvert de tous les inconvéniens qui ont fait quitter les meilleurs mines; & il prouve qu'on ne peut les attaquer autrement, sans s'exposer à périr par les eaux & à voir ses travaux comblés; ce qui est confirmé par des expériences journalières. Il fait mention des meilleures mines de France, dont quelques-unes ouvertes, selon son système, rendroient quelques douzaines de millions de rente. Il fait voir dans la Lettre la cause de ce grand revenu. L'Auteur fait aussi part au Public d'une mine qu'il a ouverte en Savoye entre plusieurs autres, dont le sein n'est rempli que d'or potable vierge, & cet or qu'elle renferme est le plus pur qu'on puisse trouver dans aucune mine de la terre, & surpasse de beaucoup la qualité de l'or potable vulgaire.

Cette Lettre se trouve à *Lyon*, chez *Delaroche*, Imprimeur-Libraire, rue Merciere, ou chez l'Auteur, qui n'envisageant que le bien public, l'a fait distribuer *gratis*.

---



---

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES - LETTRES.

---



---

ASTRONOMIE.

---

LETTRE de M. d'Alembert, à l'Auteur  
du Mercure.

**V**ous avez inféré, Monsieur, dans votre Mercure d'Octobre 1756, l'extrait de mes nouvelles recherches sur les tables de la lune, qui font partie d'un ouvrage que je publiai l'année dernière. Un Géometre vient de faire sur ces recherches quelques observations critiques, la plupart légères, mais auxquelles je crois devoir répondre.

I. J'ai dit, & il me paroît suffisamment prouvé par l'aveu même de ce Géometre, que la valeur des coefficients des équations lunaires trouvés par la théorie, est encore fort incertaine : j'ai ajouté qu'il me paroïsoit *très-douteux* qu'on pût parvenir à fixer ces coefficients par la théorie seule : j'en ai détaillé les raisons que le critique ne combat pas, & que je n'ai pas donné pour

*démonstratives*, ainsi qu'il le fait entendre, mais pour de fortes présomptions, seul genre de preuves qu'on puisse employer dans cette matière. Pour détruire ces présomptions, le critique se borne à nous faire espérer qu'on parviendra un jour à rendre la théorie aussi conforme aux observations qu'il est possible; mais il conviendra que jusqu'à présent les espérances qu'il nous donne n'ont point encore été réalisées. De plus, la préférence qu'il accorde aux tables de M. Mayer sur toutes les autres, n'est pas propre à favoriser ces espérances. Car il est aisé de se convaincre que M. Mayer a omis dans ses tables des équations assez considérables que fournit la théorie; qu'il n'a pas calculé trop exactement les autres, & qu'il en a établi quelques-unes par une espèce de tâtonnement sur les seules observations. Ces tables, quoique construites sur une théorie très-imparfaite, paroissent néanmoins meilleures au critique que d'autres tables modernes calculées sur la théorie avec beaucoup plus de soin: n'est-ce pas là (indépendamment des raisons directes que j'ai apportées dans mon Ouvrage) un préjugé défavorable contre l'exactitude dont on croit la théorie susceptible?

II. Au reste, je crois avoir suffisamment

prouvé par les remarques que j'ai faites page 45 de mon ouvrage, & qui me paroissent ne pouvoir être contredites, qu'il ne faut pas se presser d'assurer aux tables de M. Mayer l'exactitude astronomique que le critique paroît leur attribuer. On a cru long-temps que les tables Newtoniennes ne s'écartoient des observations que de deux minutes; mais on a enfin reconnu qu'elles s'en écartoient quelquefois de plus du double. Je présume qu'il pourroit bien arriver la même chose des tables de M. Mayer. Mais soit que l'exactitude qu'on attribue à ces tables soit réelle, ou simplement apparente, la théorie paroît encore loin d'un pareil avantage.

III. Si j'ai préféré les tables des *Institutions Astronomiques* à toutes les autres, pour y appliquer mes tables de correction, c'est comme je l'ai dit, parce que ces tables sont celles dont la quantité d'erreur paroît la plus constatée, & dont l'usage est le plus ordinaire. Les Astronomes de l'Académie qui ont le plus calculé de lieux de la lune, comme MM. le Monnier & Pingré, trouvent ce calcul incomparablement plus court par les tables des *Institutions* que par celles qui ont été publiées depuis. Les tables des *Institutions* ont d'ailleurs un avantage; c'est que l'erreur en est toute calcu-

lée, presque pour chaque jour, par MM. Halley & le Monnier, & qu'on peut déterminer cette erreur encore plus précisément par la méthode que j'ai donnée pour cela. Le Critique prétend qu'en ajoutant au calcul des tables des *Institutions* celui qui résulte de mes tables de correction, il deviendra aussi long que celui des autres tables : cela se peut, quoique j'en doute : mais je le prie de remarquer, que je n'ai jamais prétendu faire servir mes tables de correction à calculer dès à présent les lieux de la lune pour l'usage ordinaire. Les tables des *Institutions*, corrigées par l'erreur connue de ces tables, sont plus que suffisantes pour cela, & préférables, selon moi, à tout autre moyen : mes tables de correction, comme je l'ai suffisamment fait connoître, pag. 7 & 8 de la préface, sont principalement destinées à être appliquées aux lieux de la lune, qui ont été observés d'une part, & calculés de l'autre par les tables des *Institutions*. En ce cas un calcul très-court peut apprendre si les corrections trouvées par ma théorie diminuent l'erreur des tables newtoniennes ; s'il est bien constaté qu'elles la diminuent, ce que l'usage seul & un long usage peut apprendre, il sera aisé dans la suite aux Astronomes, par les moyens que j'ai enseignés

dans ma première partie, d'incorporer ces tables de correction dans celles des *Institutions*, dont le calcul alors ne deviendra guère plus long qu'il n'étoit auparavant. Il m'eût été facile de dresser d'après mes tables de correction des tables de la lune entièrement nouvelles, à peu près sur le plan de celles des *Institutions*, & dont le calcul n'eût pas été plus long; j'avois même déjà donné de semblables tables dans ma première partie: il ne m'eût pas été plus difficile de construire encore d'après ma théorie, des tables d'une forme toute différente de celle des *Institutions*, & semblable à celle que d'autres Géometres ont suivie, & j'ai donné dans ma première partie, page 197, une méthode fort simple pour y parvenir. Mais encore une fois, je me suis uniquement proposé dans mes tables de correction de fournir aux Astronomes le moyen de vérifier ma théorie, & surtout de leur rendre ce travail beaucoup plus facile que n'auroient pu faire des tables entièrement nouvelles. Le Critique a bien senti cette raison; il ne peut se dispenser de l'approuver beaucoup, & il me reproche seulement de n'y avoir pas *insisté*: mais il me semble qu'elle saute aux yeux d'elle-même, & qu'elle est d'ailleurs suffi-

samment renfermée dans ces mots de la  
 pag. 2, n°. 5. « Je crois, avec M. le Mon-  
 » nier, ( page 188 des *Instit. Astron.* ),  
 » qu'au lieu de publier de nouvelles tables  
 » de la lune, il vaut bien mieux se borner  
 » à corriger les anciennes. . . surtout lors-  
 » que les corrections qu'on se propose de  
 » donner, ont besoin d'être vérifiées par les  
 » observations. » En un mot, il me sem-  
 ble qu'avant de changer entièrement les  
 tables de la lune, quant au *fonds* & quant  
 à la *forme*, il faut, 1°. examiner les diffé-  
 rences qu'il peut y avoir entre ces nouvel-  
 les tables & les tables ordinaires, & voir  
 si ces différences donnent plus d'exactitu-  
 de; 2°. quand on s'en sera assuré, chan-  
 ger alors le *fonds* des tables ordinaires, en  
 y incorporant ces différences, & n'en  
 changer la *forme* qu'autant qu'un pareil  
 changement abrégera beaucoup le calcul;  
 car l'expérience prouve que les Astronomes  
 aoptent difficilement une nouvelle forme  
 de tables. A plus forte raison préféreront-ils  
 les tables ordinaires à des tables d'une forme  
 nouvelle, dont le calcul est plus long, le  
 degré d'exactitude moins constaté, & dont  
 ils ne trouvent pas l'erreur toute calculée,  
 comme elle l'est pour les tables ordina-  
 res. En voilà, ce me semble, plus qu'il  
 n'en faut pour justifier le parti que

j'ai pris de me borner à des tables de correction.

IV. M. Clairaut, pour faire approcher de ses tables, le plus près qu'il étoit possible, les cent observations qu'il y a comparées, a jugé à propos de diminuer l'excentricité, & d'avancer le lieu moyen. Ces deux corrections sont précisément opposées à celles que M. le Monnier a conclues de son côté de ses propres observations, & qui consistent au contraire à augmenter l'excentricité, & à reculer le lieu moyen. N'ai-je pas eu raison de suspendre mon jugement sur la validité de ces altérations si délicates, & d'en renvoyer la décision aux Astronomes ?

V. Je n'ai point calculé l'erreur du mouvement moyen de la lune, par la seconde des deux méthodes que j'ai proposées pour cela, parce qu'il me paroît indifférent de calculer cette erreur par l'une ou l'autre des deux méthodes, & que la première est beaucoup plus courte ; mais ce que le Critique observe de l'accord qui se trouve entre les deux méthodes, ne sert qu'à confirmer ce que j'ai avancé, que les deux méthodes devoient donner à *peu près* le même résultat. Les suppositions que j'ai faites sur la loi des erreurs avoient uniquement pour but, comme le Critique la

très-bien deviné, de prouver l'accord des deux résultats, sans faire les additions pénibles que demande la seconde méthode. J'aurois pu, dit-on, m'en rapporter pour ces additions, au calcul que M. Clairaut en avoit fait. Mais celui de M. le Monnier en differe de près de quinze secondes, & je n'ai pas cru devoir décider entr'eux, parce qu'il se pouvoit faire que l'un de ces deux Académiciens eût négligé dans son calcul quelques observations de Halley, qui paroissent moins exactes que les autres. Ainsi il me semble que mes recherches sur l'objet dont il s'agit, sont non seulement curieuses, comme le dit le Critique, mais aussi qu'elles ne m'ont nullement écarté du but que je me propoisois.

VI. Le Critique se trompe ( mais cette erreur est peu importante ), quand il dit que j'ai donné sans démonstration les deux méthodes pour abréger le calcul de la longitude & de la latitude de la lune. La premiere se trouve, art. 95 de la premiere partie de mon Ouvrage; la seconde, dans le livre même que le Critique avoit sous les yeux. Au reste, s'il se trouve en certaines occasions une différence d'une deminute entre mon calcul de la latitude & celui des *Institutions*, les observations seules pourront décider si cette différence est

contre moi , puisque l'erreur des tables des *Institutions* pour la latitude de la lune est fort au dessus d'une minute , ainsi que celle des autres tables ; & si les observations prouvoient qu'on dût avoir égard à cette différence , il seroit aisé d'en tenir compte dans les cas dangereux , en s'épargnant deux opérations dans les autres.

VII. Si j'ai retranché du calcul du lieu de la lune la table qui sert à trouver la plus grande d'entre les secondes équations du moyen mouvement , c'est qu'il m'a paru qu'elle étoit inutile , ayant trouvé sensiblement nuls les coefficients des deux équations que cette table renferme. D'ailleurs , quand le calcul m'auroit donné les dix ou douze secondes dont parle le Critique ; ce seroit , à mon avis , un objet assez peu considérable pour qu'on puisse se dispenser d'y avoir égard, vu l'incertitude des coefficients, avouée par le Critique , & celle dont les observations sont susceptibles.

VIII. La méthode que j'ai donnée pour trouver le mouvement horaire de la lune est très-courte , & absolument propre aux tables des *Institutions* , les seules d'après lesquelles j'ai cru devoir travailler par les raisons que j'ai déjà dites : il est aisé de dresser des tables fort simples du mouvement horaire d'après cette méthode , qui

## 118 MERCURE DE FRANCE.

sera pour lors, ce me semble, tout aussi expéditive que la méthode expliquée dans les Mémoires de l'Académie de 1752. D'ailleurs cette dernière méthode ne pouvant convenir aux tables des *Institutions*, je ne pouvois songer à en faire usage. Je conviens avec le Critique, que la précision donnée par ma méthode n'ira pas à une seconde; mais pourquoi chercher cette précision imaginaire dans l'état d'imperfection où sont encore les tables? Que diroit-on d'un Arpenteur qui affecteroit de porter la précision jusqu'au calcul des lignes dans une mesure, où par la nature des instrumens qu'il employeroit, il ne pourroit répondre de trois à quatre pieds?

IX. Quand j'ai imaginé des moyens de former des tables de la lune sur les observations, je n'ai ni ignoré, ni dissimulé (Voyez la page 61 de l'Ouvrage, & les pages 14 & 15 de la Préface), le travail que cette méthode demande, & les inconvéniens auxquels elle est sujette, & je crois m'être appliqué avec quelque succès à diminuer ces inconvéniens & ce travail. Mais j'ai pensé qu'il pourroit y avoir des Astronomes qui seroient bien aises de construire des tables de la lune d'après les seules observations, & je leur ai offert toutes les ressources que l'analyse peut

leur fournir sur ce sujet , bien entendu qu'ils ne travailleront que sur des observations choisies , & qu'ils ne se contenteront pas d'une seule observation pour déterminer chaque coefficient. Exercés comme ils le sont aux calculs , ceux que je leur propose ne sont pas faits pour les effrayer , & me paroissent moindres que l'appareil d'opérations algébriques & arithmétiques, exigé par la théorie. Dans une matiere telle que celle-ci , on ne sçauroit se procurer trop de secours & de trop d'espece. En comparant les tables données par les différentes théories avec celles que donneront les observations seules , & en corrigeant les unes par les autres , on pourra parvenir enfin à l'exactitude qu'on desire encore dans les tables du mouvement de la lune. Ce grand Ouvrage est sans doute celui du temps ; mais peut-être est-il réservé à notre postérité de l'achever , en suivant les différentes vues que notre siècle aura eu l'avantage de lui fournir.

X. C'est dans la même vue de chercher à multiplier les moyens de former les tables de la lune , que j'ai proposé , en passant , la méthode de construire ces tables d'après la formule du lieu moyen de cette planète : non seulement ces tables feront

trouver aisément le lieu vrai , mais elles pourront d'ailleurs être utiles quand il sera question de déterminer le temps par le lieu ; ce qui peut arriver quelquefois.

Au reste , bien loin d'avoir renoncé , comme le Critique le croit , à la recherche du mouvement des planetes & de la lune en particulier , je me propose de perfectionner mes premiers travaux sur ce grand objet , autant que mes autres occupations pourront me le permettre.

J'ai l'honneur d'être , &c.

*SUITE du Mémoire lu par M. de la Condamine , à l'Assemblée publique de l'Académie des Sciences, le 20 Avril dernier , contenant un Extrait du Journal de son voyage d'Italie.*

**M.** de la Condamine , après avoir donné le résultat de ses expériences sur la gravité, faites au College Romain pendant neuf jours, avec le même pendule de métal, qui lui a servi à d'autres expériences en Amérique sous la ligne équinoxiale, & à Paris, ainsi que celles de M. l'Abbé de la Caille au Cap de Bonne-Espérance , contiue ainsi :

• Le

« Le Spectacle qui fait aujourd'hui les  
 » délices du peuple de Rome, n'a rien de  
 » sanglant. Quelques Princes & Seigneurs  
 » Romains se plaisent à entretenir des che-  
 » vaux uniquement pour les faire courir,  
 » non comme en Angleterre sous un Cava-  
 » lier, mais en pleine liberté, en les livrant  
 » à leur ardeur naturelle, & à l'émulation  
 » qu'excite le concours. Huit ou dix che-  
 » vaux *Barbes*, pour l'ordinaire de petite  
 » taille & de peu d'apparence retenus sur  
 » une même ligne, partent à l'instant où  
 » s'abaisse une corde tendue à la hauteur  
 » de leur poitrail: la longueur de la car-  
 » rière qui est ordinairement dans la rue  
 » du Cours qu'on a soin de sabler, est de  
 » 865 toises: j'ai reconnu deux fois à une  
 » montre à secondes, & par le moyen d'un  
 » signal, que cette distance fut parcourue  
 » en 141 secondes, ce qui fait plus de  
 » 36 pieds  $\frac{3}{4}$  par seconde, ou plus de six  
 » fois la longueur du corps du cheval: on  
 » prétend que cette vitesse n'approche pas  
 » de celle des chevaux Anglois aux cour-  
 » ses de Neumarker.

« La réflexion fera trouver cette vitesse  
 » plus considérable, qu'on ne la juge au  
 » premier coup d'œil.

« Dans un galop continué, il ne paroît  
 » pas qu'un cheval puisse à chaque élan

F.

## 122 MERCURE DE FRANCE.

» avancer beaucoup plus de deux fois la  
» longueur de son corps, c'est-à-dire dans  
» le cas présent douze pieds; il paroît en-  
» core plus évident qu'on ne peut suppo-  
» ser plus de trois élans ou progressions de  
» galop par chaque seconde, si l'on fait  
» attention que chacun de ces élans exige  
» au moins deux instans très-marqués &  
» très-distincts, celui où le cheval s'élève de  
» terre & celui auquel il retombe, & que  
» six instans distincts sont à peine percep-  
» tibles dans une seconde, puisqu'il est  
» difficile de prononcer six syllabes dans  
» un temps aussi court : or une vitesse de  
» 36 pieds par seconde exige toutes ces  
» conditions, & celle des Barbes est de  
» près de 37 pieds. Est-il aisé de croire  
» après cela que la vitesse des chevaux  
» Anglois soit beaucoup plus grande? Il  
» est des cas où la vérité passe les bornes  
» de la vraisemblance, & tel est celui dont  
» nous parlons.

» Feu M. du Fay écrivoit en 1737 de  
» Neumarket, que la course de quatre  
» mille Anglois dont il venoit d'être spec-  
» tateurs avoit été achevée en huit minutes  
» moins quatre ou cinq secondes (1), ce  
» qui donne plus de 41 pieds  $\frac{2}{3}$ , c'est-à-dire

(1) Le mille Anglois fixé par Henri VII, qui  
est celui des courses, est de 826 de nos toises.

» quatre pieds par seconde plus que les Bar-  
 » bes de Rome ; mais ce n'étoit-là qu'u-  
 » ne vîtesse ordinaire, puisque de dix che-  
 » vaux qui couroient, le plus arriéré ne  
 » l'étoit que de 12 à 15 pas. La même  
 » course a été plusieurs fois achevée en 6  
 » minutes 6 secondes. Je tiens ce fait d'u-  
 » ne personne qui a souvent parié, & des  
 » paris de courses à Neumarket & ailleurs.  
 » Cette vîtesse revient à plus de 54 pieds  
 » par seconde, & elle est à celle des Bar-  
 » bes de Rome comme 3 à 2. Il faut ob-  
 » server qu'au lieu d'un mille que cou-  
 » rent les barbes, les chevaux de Neu-  
 » market courent 4 milles de fuite, & de  
 » plus portent un Cavalier. Il est évident  
 » que le premier mille a été couru avec  
 » une vîtesse plus grande que la vîtesse  
 » moyenne des 4 milles parcourus en 6  
 » minutes six secondes, laquelle est d'une  
 » minute 31 secondes par mille. On assu-  
 » re qu'un fameux coureur Anglois nom-  
 » mé Sterling, avoit fait plusieurs fois un  
 » mille en une minute, ce qui feroit 82  
 » pieds  $\frac{1}{2}$  par secondes. Or quand il n'au-  
 » roit pas conservé cette vîtesse pendant  
 » une minute entiere, il suffit qu'il l'ait  
 » eue pendant quelque secondes pour  
 » qu'on puisse dire sans exagération poéti-  
 » que qu'un tel cheval couroit plus vite que

124 MERCURE DE FRANCE.

» le vent , puisqu'il est rare que le vent le  
» plus violent fasse autant de chemin dans  
» ce même temps. Un vent de 85 pieds de  
» vitesse par seconde , donneroit à un na-  
» vire, qui ne prendroit que le tiers de cette  
» vitesse , un sillage de 6 lieues par heure ,  
» qui est le plus vite que l'on connoisse à  
» la mer.

Ici M. de la Condamine fait quelques conjectures sur les causes de l'infection de l'air de la campagne de Rome , autrefois si peuplée ; il prétend qu'il y a beaucoup d'exagération dans le préjugé généralement répandu à cet égard , & sur lequel on s'est déjà beaucoup relâché. Il a été combattu par de célèbres Médecins ; « mais on ne se rapproche de la vérité que » par des degrés insensibles , & des expé- » riences , pour prouver qu'un air réputé » mortel ne l'est pas , sont nécessaire- » ment fort rares , & ne se font guere de » propos délibéré ».

Comme les antiquités ne sont pas ici l'objet de M. de la Condamine , & que c'est particulièrement celui de M. l'Abbé Barthelemi dont on attendoit le retour , ( & qui est effectivement revenu de Rome depuis la lecture de ce Mémoire ) , M. de la Condamine se borne au sujet de la ville souterraine d'Herculaneum , à quelques

SEPTEMBRE. 1757. 125  
réflexions sur l'état de certains arts méchaniques chez les anciens, & sur leurs progrès parmi nous.

« Je n'ai rien à ajouter, (dit M. de la  
» Condamine), aux expériences de M.  
» l'Abbé Nollot, sur la vapeur de la *grotte*  
» *du chien* près de Naples, si non que,  
» en hardi par sa tentative, je portai le  
» visage à terre immédiatement, & respi-  
» rai à plusieurs reprises, la vapeur qui  
» s'éleve en fumée épaisse six à sept pouces  
» au dessus du terrain. . . . Les jours sui-  
» vant, je répétai les mêmes expériences,  
» j'éprouvai les mêmes sensations que la  
» première fois; rien de bien distinct en  
» odeur ni en faveur, mais quelque-  
» chose de pénétrant & de suffoquant. . .  
» Le 4 Juin 1755, j'eus l'honneur d'ac-  
» compagner M. le Margrave de Bareith,  
» jusqu'au sommet du Vésuve, & même  
» sur les bords de l'entonnoir qui s'étoit  
» formé autour de la bouche du volcan  
» depuis sa dernière explosion. C'étoit un  
» amas de cendre, de pierre calcinées &  
» de soufre qui brûloit encore, qui tei-  
» gnit le sol de sa couleur, & qui s'exha-  
» loit par diverses crevasses. La chaleur  
» étoit si considérable en quelques en-  
» droits où je passai fort vite, que je la sen-  
» tois à travers la semelle de mes souliers.

F iij

» Je fis le tour de cette crête ; je  
 » m'avançai sur les bords du bassin,  
 » à l'endroit le plus accessible, & qui me  
 » parut le plus escarpé au dedans. Je me  
 » couchai sur le ventre, & j'avançai la tête  
 » pour examiner l'intérieur du gouffre dont  
 » la fumée empêchoit de voir le fond dans  
 » les momens où le vent l'écartoit. Je vis  
 » jusqu'à quarante toises & plus de profon-  
 » deur, & j'apperçus une grande cavité en  
 » voûte vers le Nord-Est de la montagne.  
 » Je fis jeter de grosses pierres dans l'inté-  
 » rieur, je comptai à ma montre douze se-  
 » condes avant qu'on cessât de les enten-  
 » dre rouler, ce qui suppose plus de 300  
 » pieds de profondeur. A la fin de leur  
 » chute, M. le Margrave & plusieurs  
 » autres, crurent entendre un bruit sem-  
 » blable à celui que feroit une pierre en  
 » tombant dans un borbier, & lorsqu'on  
 » n'y jettoit rien, ce qu'ils entendoient  
 » ressembloit à un bouillonnement sembla-  
 » ble au bruit des flots agités.

» En montant la montagne, j'eus la  
 » mortification de voir mon Conducteur  
 » briser un barometre portatif au moment  
 » où j'allois recueillir le fruit des soins  
 » que m'avoit donnés son transport depuis  
 » Paris. Labriéveté de mon séjour à Na-  
 » ples ne me permit pas de réparer cette

» perte, & encore moins de mesurer géo-  
 » métriquement la hauteur du Vésuve qui  
 » n'avoit jamais été mesuré exactement.  
 » Le R. P. de la Torre obtint la permission  
 » qui m'étoit nécessaire pour prendre la  
 » hauteur de cette montagne ; mais son  
 » zele & sa bonne volonté ne purent lever  
 » d'autres difficultés. Ce Pere vient de pu-  
 » blier une nouvelle Histoire du Vésuve ,  
 » où les Physiciens trouveront de quoi sa-  
 » tisfaire leur curiosité.

» En descendant, je m'arrêtai à mi-côte  
 » dans une petite plaine en fer-à-cheval ,  
 » qui forme un vallon entre la bouche du  
 » volcan, & une enceinte demi-circulaire  
 » de rochers escarpés de 200 pieds de haut,  
 » qui bordent le vallon du côté du Nord.  
 » Là je reconnus de près les soupiraux qui  
 » s'étoient ouverts dans les flancs de la  
 » montagne, & par où s'étoient échapés  
 » dans le temps de sa dernière éruption ces  
 » torrens de matiere enflammée à laquelle  
 » on a donné le nom de lave, & dont  
 » tout ce vallon est rempli.

» Je n'entreprendrai pas de décrire l'as-  
 » pect de ces flots métalliques, refroidis  
 » & congelés ; on peut s'en former une  
 » légère, mais imparfaite idée, en imagi-  
 » nant une mer d'une matiere épaisse &  
 » tenace, dont les vagues commenceroient

## 128 MERCURE DE FRANCE.

» à se calmer. La surface étoit interrompue  
» par quelques masses semblables à des  
» rochers creux ou à des grottes bisarre-  
» ment percées, sous lesquelles la matière  
» ardente & liquide s'étoit fait des dépôts  
» ou des réservoirs qui ressembloient à des  
» fourneaux. Ces grottes, leurs voûtes &  
» leurs pilliers étoient chargés de scories en  
» forme de stalactites, ou de grappes irré-  
» gulieres de toutes couleurs & de toutes  
» les nuances; j'en recueillis quelques frag-  
» mens des plus singuliers, je les rapportai  
» à Naples d'où ils ne me sont pas encore  
» parvenus depuis deux ans, grace au zèle  
» officieux de trois personnes qui se sont  
» disputé le plaisir de me les envoyer.

» En montant & descendant le Vésuve,  
» j'eus tout le temps d'examiner la matière  
» de la lave dans ses divers états; je con-  
» tinuai cet examen dans mes différens  
» voyages à Portici, bourg situé au pied  
» du Vésuve, où le Roi des deux Siciles a  
» une maison de plaisance bâtie sur le  
» terrain qui recouvre les ruines d'Hercu-  
» laneum.

» Pour prévenir toute équivoque, je  
» déclare que je ne comprends pas sous le  
» nom de lave toutes les matières qui sont  
» sorties de la bouche d'un volcan, mais  
» seulement celles qui, réduites par l'ac-

» tion du feu , dans un état de liquidité ,  
 » ont formé , en se refroidissant , des masses  
 » solides , dont la dureté égale ou surpasse  
 » celle des pierres ordinaires. On conçoit  
 » qu'il y aura bien des especes de lave selon  
 » son différent degré de fusion , selon  
 » qu'elle participera plus ou moins du  
 » métal , & qu'elle sera plus ou moins mê-  
 » lée avec diverses matieres calcinées ou  
 » vitrifiées. J'en distingue surtout trois  
 » especes , & il y en a bien d'intermédiairei-  
 » res. La lave la plus pure ressemble ,  
 » quand elle est polie , à une pierre d'un  
 » gris sale & obscur ; elle est parsemée  
 » de taches noires & blanchâtres , très-dure ,  
 » très-pesante , & paroît contenir des par-  
 » ties métalliques ; elle ressemble au pre-  
 » mier coup d'œil à la serpentine , sinon  
 » que sa couleur ne tire point sur le verd.  
 » Elle reçoit un assez beau poli plus ou  
 » moins vif dans ses différentes parties.  
 » On en fait des tables , des chambranles  
 » & même des tabatières. J'en ai vu à la  
 » cour de Naples des tables d'un pouce  
 » d'épaisseur , dont quelques-unes s'étoient  
 » voilées & déjettées comme une planche.  
 » La lave la plus grossiere est inégale &  
 » raboutée , elle ressemble fort à des sco-  
 » ries de forges ou à des écumes de fer.  
 » La lave la plus ordinaire tient un mi-

## 150 MERCURE DE FRANCE.

» lieu entre ces deux extrêmes , c'est celle  
» que l'on voit répandue sur les flancs du  
» Vésuve , & dans les campagnes voisines.  
» Elle y a coulé par torrens , elle a formé  
» diverses couches aujourd'hui durcies, de  
» plusieurs pieds d'épaisseur , interrompues  
» par d'autres couches de terre & de végé-  
» taux, produites dans les intervalles d'une  
» éruption à l'autre. C'est sous plusieurs  
» lits de cette espece qu'on a trouvé des  
» temples , des portiques, des statues ,  
» un théâtre , une ville entiere.

» Je n'ai point connu cette matiere en  
» Amérique , quoique nous ayons souvent  
» campé des semaines & des mois entiers  
» sur des volcans & nommément sur ceux  
» de Pitchinche , de Cotopaxi , de Chim-  
» bo-raes. Je n'y ai reconnu que des ves-  
» tiges de calcination sans liquéfaction.  
» Cependant l'espece de crystal noirâtre  
» vulgairement appelé Piedra de Galina-  
» co , dont j'ai rapporté plusieurs morceaux,  
» & dont il y a une belle lentille au cabinet  
» du jardin du Roi , n'est autre chose  
» qu'un verre formé par les volcans. La  
» matiere du torrent de feu qui coule con-  
» tinuellement du volcan de Sangai , dans  
» la province de Macas , au Sud-est de  
» Quito , ne peut-être qu'une lave ; mais  
» nous n'avons vu cette montagne que de

» loin, & je n'étois plus à Quito dans le  
 » temps des dernières éruptions du volcan  
 » de Cotopaxi, lorsqu'il s'ouvrit dans les  
 » flancs des soupiraux, d'où l'on vit sortir à  
 » flots des matieres enflammées & liquides,  
 » qui devoient être de même nature que la  
 » lave du Vésuve.

» On sçait que Naples est pavé de cette  
 » matiere ; mais il est étonnant qu'on ne  
 » se soit pas apperçu que le pavé de Rome  
 » en est aussi.

» J'en dis autant, & ceci paroîtra plus  
 » extraordinaire du pavé des voies Romai-  
 » nes antiques, dont il reste des vestiges  
 » dans le pays ; entr'autres de celle qu'on  
 » rencontre en allant de Naples à Pouzzol  
 » & à Cumes. Enfin il en est de même de  
 » la voie Appienne qui subsiste, & fait enco-  
 » re partie du grand chemin de Rome à Na-  
 » ple. Ce pavé antique est entièrement de  
 » lave. On en sera moins surpris, quand  
 » on sçaura que les fondemens de plusieurs  
 » des maisons de la ville souterraine d'Her-  
 » culaneum, bâtie il y a deux mille ans,  
 » sont de lave pure ; c'est de M. d'Arthe-  
 » nai, Secrétaire d'ambassade à Naples,  
 » que je tiens ce fait curieux, qu'il a  
 » été à portée de vérifier plus d'une fois ; ce  
 » qui seul décide la question agitée à l'A-  
 » cadémie des Belles-Lettres, sçavoir si

## 132 MERCURE DE FRANCE.

» les grandes éruptions du Vésuve, sont  
» toutes postérieures à celle qui engloutit  
» Herculaneum.

» Quoique cette Ville soit en effet ense-  
» velie sous plusieurs couches de lave pro-  
» prement dite, il ne faut pas s'imaginer  
» que les rues, les places & les maisons  
» de la Ville en soient remplies. Le pic ni  
» le ciseau n'auroient pu s'y faire jour : la  
» matière qui remplit l'intérieur de la vil-  
» le, n'a jamais été fondue ni liquide ;  
» c'est un amas de cendre, de terre, de  
» gravier, de sable, de charbon, de pier-  
» res poncees, & d'autres matières lancées  
» en l'air par la bouche du volcan lors de  
» son explosion, retombées en pluie, qui  
» se sont d'abord amoncélés dans les lieux  
» découverts, & ont enfin pénétré dans  
» l'intérieur des bâtimens à l'aide du vent  
» & des pluies, & enfin par l'affaissement  
» des toits & des planchers. Ce mélange  
» lié par l'infiltration des eaux s'est con-  
» densé avec le temps, & a fait un tuf  
» plus ou moins dur, mais toujours aisé à  
» creuser. Tel est le terrain des hauteurs qui  
» couvrent Naples au nord & à l'ouest, &  
» spécialement celui de la colline escarpée  
» qu'on rencontre au bord de la mer en  
» sortant de la Ville, tel est celui du côteau  
» dans lequel est percé la grotte de Paufi-  
» lype.

» La ville de Naples est si voisine du  
 » Vésuve, & les éruptions de ce volcan  
 » ont été si fréquentes & si abondantes,  
 » qu'il ne seroit pas étonnant que le sol  
 » de Naples & celui des environs fût cou-  
 » vert de matières vomies par le Vésuve ;  
 » mais ce n'est pas seulement à Naples  
 » & dans son voisinage que j'en ai trouvé  
 » de pareilles : mes yeux exercés à distin-  
 » guer les différentes émanations du Vé-  
 » suve, & spécialement la lave sous ses  
 » divers aspects, l'ont reconnue sans équi-  
 » voque sur toute la route de Naples à  
 » Rome, & aux portes de Rome même ;  
 » tantôt pure, tantôt mêlée & combi-  
 » née avec d'autres matières.

» Tout l'intérieur de la montagne de  
 » Frascati où étoit le Tusculum de Cice-  
 » ron, la chaîne de collines qui s'étend  
 » de Frascati à Grotta-Ferrata, à Castel-  
 » Gandolfo jusqu'au lac d'Albano, la  
 » montagne de Tivoli en grande partie,  
 » celles de Caprarole, de Viterbe, &c.  
 » sont composées de divers lits de pierres  
 » calcinées, de cendres pures, de scories,  
 » de gravier, de matières semblables à du  
 » mâchefer, à de la terre cuite, &c. enfin  
 » toutes pareilles à celles de la lave qui  
 » fait le sol de Portici, & à celle qui a  
 » coulé du Vésuve dans ses dernières.

### 134 MERCURE DE FRANCE.

» éruptions. On distingue à l'œil toutes  
» ces différentes substances. On reconnoît  
» les cendres , & à leur couleur & même  
» au goût.

» Enfin il n'est pas possible à quiconque  
» a examiné avec quelque attention les pro-  
» ductions du Vésuve de ne pas recon-  
» noître une parfaite analogie entr'elles ,  
» & celles qu'on rencontre à chaque pas sur  
» son chemin en allant de Naples à Rome,  
» de Rome à Viterbe , de Rome à Lore-  
» te , &c. Il faut donc nécessairement que  
» toute cette partie de l'Italie ait été boul-  
» versée par des volcans.

» Ces plaines aujourd'hui riantes &  
» fertiles, couvertes d'oliviers, de mûriers  
» & de vignobles comme les côteaux du  
» Vésuve , ont été comme eux inondées  
» de flots brûlans , & portent comme eux  
» dans leur sein , non seulement les traces  
» de ces torrens de feu , mais leurs flots  
» mêmes refroidis & condensés , témoins  
» irrécusables des vastes embrasemens an-  
» térieurs à tous les monumens histori-  
» ques.

» Je n'affirme pas que toutes les mon-  
» tagnes soient dans le cas de l'Appennin ;  
» je n'ai pas remarqué les mêmes apparen-  
» ces dans la partie des Alpes que j'ai  
» traversées ; mais j'en avois trouvé de

» semblables en Dauphiné & en Provence,  
 » & dans plusieurs lieux, qui n'ont jamais  
 » été regardées comme des effets de l'action  
 » du feu.

» Cette espece de sable connue sous le  
 » nom de *Ponazolane*, & dont il se trouve  
 » en bien des lieux où il n'est pas connu,  
 » pourroit bien n'être qu'un mélange de  
 » pierres calcinées, de scories & de rouille  
 » de fer, en un mot une production du  
 » feu des volcans. A quelle autre cause  
 » qu'au feu peut-on attribuer la disposi-  
 » tion intérieure de certains rochers for-  
 » més visiblement d'un mélange de plu-  
 » sieurs matieres qui ne sont pas disposées  
 » par lits, mais en tourbillons, comme si  
 » elles avoient été surprises & fixées dans  
 » un état de bouillonnement ?

» Je ne prétends pas renouveler le sys-  
 » tème de *Lazzaro-moro*, Auteur Véniti-  
 » tien dont je ne connoissois point l'Ou-  
 » vrage imprimé en 1740, quand j'ai fait  
 » ces réflexions. Il veut que toutes les Isles,  
 » toutes les montagnes où se trouvent des  
 » corps marins, & par conséquent qui  
 » leur servent de base, soient toutes sorties  
 » du sein de la mer par l'effort des feux  
 » souterrains : l'histoire lui en fournit la  
 » preuve à l'égard d'un assez grand nom-  
 » bre, il conclut le reste par induction.

### 136 MERCURE DE FRANCE.

» Son assertion est trop générale pour être  
» complètement prouvée. Je restrains la  
» mienne aux simples faits, & je n'en tire  
» que les conséquences nécessaires.

» Quand je vois un bassin circulaire  
» entouré de rochers calcinés, une breche  
» à cette enceinte, & le cours marqué d'un  
» torrent de matieres semblables à la lave  
» du Vésuve, la verdure dont cette plaine  
» est couverte ne m'en impose point; je  
» reconnois les débris d'un ancien volcan  
» comme je reconnoitrois, sous la neige  
» même, un foyer éteint, en voyant un  
» amas de cendre & de charbon.

» Si l'enceinte du bassin n'a point de  
» breche, les eaux de pluies & de sources  
» qui s'y rassemblent & qui n'ont point  
» d'issue, doivent former un lac dans la  
» bouche du volcan.

» Telle est l'idée que je me fis des lacs  
» de *Borsello* & de *Bracciano*, sur les bords  
» desquels je passai sur la route de Florence  
» à Rome; à l'aspect des traces de feu ré-  
» pandues dans leurs environs. Je n'avois  
» encore vu ni le Vésuve, ni les matieres  
» qu'il vomit.

» La seule représentation topographi-  
» que du site du lac d'Albano, de ses  
» bords escarpés & de son enceinte hé-  
» rissée de rochers, me rappella le souve-

» nir du lac *Quilotoa* que j'ai décrit ail-  
 » leurs (1), & dont les eaux exhalent en-  
 » core des flammes. Bientôt après, l'aspect  
 » du lac d'*Albano* & des matières calcinées  
 » dont ses bords sont semés, réalisa ma  
 » conjecture. Je vis clairement l'entonnoir  
 » profond de la mine d'un ancien volcan,  
 » où les eaux de pluie & de source se sont  
 » accumulées. Ce volcan, dont l'histoire ne  
 » fait point mention, est donc antérieur à  
 » la fondation de Rome, & vraisemblable-  
 » ment à celle d'*Albe*, d'où le lac a pris  
 » son nom; ce qui remonte à près de 3000  
 » ans.

» Enfin je regarde l'Appennin comme  
 » une chaîne continue de volcans, sembla-  
 » bles en ce point à la cordelière du Pérou  
 » & du Chili, qui en contient un si grand  
 » nombre. La chaîne de l'Appennin n'offre  
 » plus au grand jour qu'un petit nombre  
 » de foyers de distance en distance, tels  
 » que le mont Gibel, Strœmboli, le Vé-  
 » suve, la Solfatara; on y peut joindre les  
 » eaux thermales d'Ischia, de Viterbe,  
 » de Norcia, de Pise, les exhalaisons de  
 » de Firenzuola, &c. Les autres volcans de  
 » la même chaîne éteints ou épuisés de  
 » temps immémorial, n'ont laissé que des

(1) Voy. Journ. hist. du voyage à l'Equateur.  
 Au Louvre 1751, pag. 61.

### 138 MERCURE DE FRANCE.

» résidus que tout le monde n'apperçoit  
» pas. La chaîne des volcans de la corde-  
» liere des Andes est pareillement inter-  
» rompue. Plusieurs sont éteints ou assou-  
» pis ; mais il en reste beaucoup d'autres  
» actuellement embrasés : souvent les an-  
» ciens se réveillent , & quelquefois il s'en  
» allume de nouveaux dont les effets sont  
» également funestes. En peu d'années Lima  
» & Quito , deux capitales du Pérou , en  
» ont donné de tristes exemples.

» Ce n'est pas seulement en Italie qu'on  
» trouve des vestiges de feu de calcination  
» & vitrification dans les lieux où l'on  
» n'avoit jamais soupçonné de volcan ;  
» c'est en France , & peut-être partout  
» pays. Je ne pouvois en Italie revenir de  
» de ma surprise de voir que mes conjec-  
» tures sur les volcans parussent nouvelles  
» dans un pays où il me sembloit qu'il  
» suffisoit d'ouvrir les yeux pour en faire  
» de semblables , ou pour les adopter.  
» J'apprens qu'elles seront probablement  
» mieux reçues en France , on n'aura pas  
» de peine à croire qu'une grande partie  
» de l'Italie est couverte d'anciens volcans  
» inconnus , & de lave , proprement dit ,  
» semblable à celle du Vésuve , puisque  
» M. Guétard , dont je ne connoissois  
» point le Mémoire publié en mon

» nom (1), a reconnu l'identité de cette  
 » matiere & de celles qu'il a trouvées en  
 » Auvergne , en comparant des fragmens  
 » de laves du Vésuve & du mont Gibel ,  
 » qui lui avoient été envoyées d'Italie à  
 » celles qu'il a découvertes sur la monta-  
 » gne de Volvich , le Pui du Domme &  
 » le Mont d'Or.

» J'apprends encore qu'on bâtit à Cler-  
 » mont , en Auvergne , avec une pierre po-  
 » reuse & cependant très-dure , que je  
 » soupçonne de la même nature que la  
 » pierre de Tivoli (*Lapis tiburtinus* , au-  
 » jourd'hui *Travertino*) employée aux plus  
 » anciens édifices de Rome , comme la  
 » prison Tullienne, bâtie sous Tullus Hof-  
 » tilius. Cette pierre porte des marques  
 » d'une calcination commencée. C'est une  
 » espece de breche grossiere & poreuse ,  
 » qui paroît pénétrée & imprégnée d'un  
 » mélange de matieres hétérogenes. Dans  
 » une autre pierre fort commune à Rome ,  
 » & que l'on nomme Pépérino , on voit  
 » incorporés des éclats de marbre blanc  
 » tout pareil à celui dont on voit des  
 » veines sur le Vésuve dans les fentes des  
 » rochers qui bordent la petite plaine en  
 » fer à cheval dont j'ai parlé , qu'on nom-

(1) Mém. de l'Acad. des Sciences, 1752.

» me *Airio di Cavallo*. On voit aussi dans  
 » la même pierre des fragmens qui ressem-  
 » blent à du marbre noir, & qui sont peut-  
 » être d'une lave plus épurée. On a vu  
 » des pierres ponces & d'autres pierres à  
 » demi-brûlées, flotter sur la surface de la  
 » lave ardente & liquide. Il doit être ar-  
 » rivé souvent que d'autres pierres rete-  
 » nues par quelque obstacle, aient été pé-  
 » nétrées & abreuvées en tous sens des  
 » différentes matieres fondues, dont la lave  
 » est composée.

» Quoi qu'il en soit, ma conjecture sur  
 » la pierre de Tivoli n'a rien de commun  
 » avec ce que j'avance au sujet du pavé de  
 » Rome. Ce n'est point une conjecture,  
 » c'est un fait pour lequel il ne faut que  
 » des yeux. Mais pour ceux à qui il faut  
 » des autorités, je citerai celle de M. *Va-*  
 » *kner*, sçavant Naturaliste, Médecin de  
 » S. A. R. Mad. la Margrave de Bareith,  
 » que je trouvai du même avis, quand je  
 » lui dis ma pensée, & qui m'ajouta qu'il  
 » avoit observé sur la route de Florence à  
 » Rome, dès la montagne de Radicofani,  
 » à trois journées de Rome, ce que je n'a-  
 » vois commencé à reconnoître qu'aux  
 » environs d'Aquapendente. Un autre té-  
 » moignage non moins respectable est  
 » celui de M. Soufflot, Contrôleur des

» Bâtimens du Roi. Depuis que j'ai lu ce  
 » Mémoire à la rentrée publique, j'ai ap-  
 » pris de lui-même que dans son dernier  
 » voyage d'Italie en 1752, il s'étoit transf-  
 » porté à Capodi Bove à une lieue de Ro-  
 » me, à la carriere d'où l'on tire le pavé  
 » de cette Ville, & qu'il s'étoit assuré que  
 » cette matiere ne différoit point de la lave  
 » qui coule du Vésuve, & dont les rues  
 » de Naples sont pavées.

» A mon retour de Rome, M. le Car-  
 » dinal Valenti, Ministre & Secretaire  
 » d'Etat de Sa Sainteté, me fit l'honneur  
 » de me remettre six exemplaires de la  
 » Traduction Italienne, faite & imprimée  
 » par son ordre, de mon Mémoire sur  
 » l'inoculation de la petite-vérole, lu l'an-  
 » née précédente à Paris, à l'Assemblée  
 » publique de l'Académie. Par la conver-  
 » sation que j'eus à ce sujet avec S. E.,  
 » j'eus lieu de juger que des scrupules  
 » théologiques mal entendus, ne s'oppose-  
 » roient pas à Rome à l'établissement d'u-  
 » ne pratique qui tend au bien de l'hu-  
 » manité. Pour ne point prendre l'allarme  
 » sur un faux exposé, les Théologiens  
 » avec lesquels S. E. en avoit conféré, s'é-  
 » toient mis au fait du véritable état de  
 » la question, & avoient jugé très con-  
 » forme aux principes de la charité chré-

## 142 MERCURE DE FRANCE.

» tienne , de tenter de rendre nul ou pres-  
» que nul un risque évident de mort , que  
» tout enfant qui naît doit nécessairement  
» courir pendant sa vie.

» J'appris dans le même temps que la  
» tendresse maternelle , qui retarde ail-  
» leurs les progrès de l'inoculation , les  
» avoit hâtés en quelques endroits de l'é-  
» tat Ecclésiastique. Les meres, sans atten-  
» dre les mains du Chirurgien, inoculoient  
» elles-mêmes leurs enfans pendant leur  
» sommeil par une simple piquûre. Jamais  
» opération n'a réussi plus heureusement.  
» Le Journal des Sçavans de Rome en a  
» rendu compte (1). L'inoculation est in-  
» troduite en Toscane par autorité du Gou-  
» vernement dans l'hôpital de Sienne , de-  
» puis deux ans , & depuis l'automne der-  
» nier dans celui de Florence. Elle s'éta-  
» blit actuellement à Pise. Le Docteur  
» Targioni vient de publier à Florence la  
» Relation de ses succès. Cette méthode  
» gagne & s'étend tous les jours en Italie.  
» De Geneve elle a passé en Suisse & en  
» Allemagne , où les plus grands Méde-  
» cins se sont déclarés en sa faveur (2).

(1) Six derniers mois de 1755.

(2) M. Van Soristen me marquoit au mois de  
Janvier dernier , qu'il se proposoit de faire ce  
printemps des inoculations.

» La Hollande , le Danemarck , la Suede  
 » en font en possession depuis long-temps.  
 » Je ne parle pas de l'Angleterre. Nous  
 » voilà de toutes parts investis par l'ino-  
 » culation. Les Espagnols sont les seuls de  
 » nos voisins chez qui elle n'ait pas péné-  
 » tré. Jusqu'ici nous leur avons l'obliga-  
 » tion de n'être pas les derniers de l'Eu-  
 » rope à adopter cette pratique ; mais si  
 » elle n'est pas encore devenue commune  
 » parmi nous , nous avons des exemples  
 » illustres dont un seul prouve plus en  
 » en faveur de cette méthode , que mille  
 » autres qui n'auroient pour principe  
 » qu'une imitation machinale. »

» Nos Théologiens les plus scrupuleux  
 » ont eu honte de demander sérieusement  
 » s'il est permis en conscience de sauver la  
 » vie à un grand nombre d'hommes en dé-  
 » robant annuellement plusieurs milliers  
 » de victimes à la petite vérole naturelle.  
 » Un seul , qui n'a osé se nommer , s'est dé-  
 » claré ouvertement contre l'inoculation.  
 » M. Chais avoit répondu d'avance &  
 » d'une maniere victorieuse , à toutes les ob-  
 » jections morales & théologiques , & les  
 » principes de l'Eglise Catholique ne dif-  
 » férent pas en ce point de ceux des Protec-  
 » tans.

» A l'égard des Médecins qui ont avoué

#### 144 MERCURE DE FRANCE.

» leurs écrits contre l'inoculation , quand  
» leurs noms , leur nombre , & le ton de  
» leurs ouvrages , seroient propres à im-  
» poser , je n'en dirai pas moins haute-  
» ment que l'affaire du Médecin , en fait  
» d'inoculation , est seulement de prépa-  
» rer & de conduire celui qui se déter-  
» mine à la subir. Le plus habile & le plus  
» expérimenté , doit sans doute être con-  
» sulté par préférence. Quant à la ques-  
» tion , *s'il faut se faire inoculer ?* Après le  
» nombre immense des expériences favo-  
» rables à l'inoculation faites depuis 40  
» ans , cette question est encore moins du  
» ressort de la médecine que de celui de  
» la théologie. Ce problème roule sur un  
» pur calcul de probabilité : il est du  
» genre des loteries , & n'appartient plus  
» qu'à l'arithmétique. L'inoculation dé-  
» formais n'aura pour ennemis que ceux  
» qui ne peuvent comprendre cette vérité  
» toute démontrée qu'elle est , ou ceux  
» qui , convaincus intérieurement , n'ose-  
» roient dire pourquoi ils ne veulent pas  
» en convenir.



CHIRURGIE.

---

CHIRURGIE.

---

SÉANCE PUBLIQUE

De l'Académie Royale de Chirurgie, du 21  
Avril 1757.

**M.** Morand, Secrétaire perpétuel, a lu  
ce qui suit :

L'Académie avoit proposé pour le prix  
de cette année le sujet suivant : *Dans le  
cas où l'amputation de la cuisse dans l'article  
paroîtroit l'unique ressource pour sauver la  
vie à un malade, déterminer si on doit pra-  
tiquer cette opération, & quelle seroit la  
méthode la plus avantageuse de la faire.*

L'Académie a reçu douze Mémoires sur  
ce sujet, & n'en a point trouvé qui fût  
digne du prix : parmi ces Mémoires, il en  
est un dans lequel l'Auteur a eu en vue de  
prouver que l'opération proposée n'est  
praticable en aucun cas. S'il eût établi cet-  
te assertion de façon à lever tous les doutes  
sur cela, le prix lui auroit été décerné, &  
le seroit encore à celui qui prouveroit in-  
contestablement cette proposition ; parce  
qu'il seroit censé avoir démontré que cette

G

## 146. MERCURE DE FRANCE.

opération ne peut jamais être une ressource pour sauver la vie à un malade , contre la supposition suivant laquelle l'Académie demande si on doit la faire , & quelle seroit la meilleure méthode de la faire.

Le même sujet est remis pour 1759 , avec un prix double.

L'Académie ayant établi qu'elle donneroit tous les ans sur les fonds qui lui ont été légués par M. de la Peyronie , une Médaille d'or de deux cens livres à celui des Chirurgiens étrangers ou regnicoles , non Membres de l'Académie , qui l'aura méritée par un ouvrage sur quelque matière de chirurgie que ce soit , au choix de l'Auteur ; & ce prix d'émulation n'ayant point été remporté l'année dernière , l'Académie en avoit promis deux pour cette année , s'il se trouvoit deux bons Ouvrages. Parmi ceux qui ont été envoyés en 1756 , elle n'en a adjugé qu'un à M. Caqué , son Correspondant à Rheims.

L'Académie ne peut donner une plus grande marque d'impartialité , qu'en annonçant que le Mémoire de M. Caqué a pour objet de perfectionner la taille latérale exécutée avec le lithotome caché. Elle a fait sur cet instrument l'examen le plus approfondi ; elle n'a écouté ni les préventions du Public qui court légèrement

SEPTEMBRE. 1757. 147

après les nouveautés, ni celle des Artistes servilement attachés aux anciennes méthodes. Comptable à la société de tout ce qui se fait pour les progrès de l'art, elle en est occupée de bonne foi; elle ne cherche que la vérité, & ce qu'elle fait aujourd'hui en est une preuve éclatante. L'Académie ne dissimule pas qu'elle a trouvé de grands défauts dans le lithotome caché; mais elle n'auroit pas couronné celui qui se seroit contenté de les exposer: au contraire, elle récompense celui qui propose des moyens de les corriger. L'on ne tardera pas à voir le jugement qu'elle a porté de cet instrument tel qu'il est, dans un parallèle sur les différentes méthodes de faire la taille.

Des cinq Médailles de cent francs chacune destinées à cinq Chirurgiens, soit Académiciens de la classe des libres, soit simplement regnicoles, qui auront fourni dans le cours de l'année précédente un Mémoire ou trois Observations intéressantes, l'Académie en adjuge quatre; sçavoir à MM. *Recolin & Pipelet*, Académiciens libres; M. *Piplet le jeune*, Candidat du Collège, & M. *Lesseré*, Maître en Chirurgie à Auxerre, & Membre de la Société des Sciences & Belles-Lettres de la même Ville.

M. *Suë*, le jeune, lut ensuite un Mémoire

Gij

## 148 MERCURE DE FRANCE.

sur la cataracte membraneuse & son extraction. Avant les découvertes de MM. Antoine-Maître-Jean & Brisseau sur la cataracte, on pensoit qu'elle étoit formée par une pellicule membraneuse : ils démontrèrent que c'étoit une affection du cristallin qui perdoit sa transparence naturelle. Ce sentiment prouvé par un grand nombre d'expériences incontestables, eut assez de peine à s'établir, parce qu'il ne s'accordoit point avec l'opinion des Physiciens, qui regardoient le cristallin comme l'organe immédiat de la vue. On la rendoit par l'opération de la cataracte, & cette opération n'auroit jamais eu de succès, si l'on eût abattu le corps, sans lequel il seroit impossible de voir. La chirurgie a servi utilement en cette occasion aux progrès de la physique. Malgré les observations qui firent admettre l'opacité du cristallin comme cause formelle de cataracte, l'existence de la pellicule fut constatée par quelques faits non équivoques. M. Littré l'a fait voir dans un œil qu'il disséqua à l'Académie des sciences; & quoique MM. de la Peyronie & Morand fussent bien convaincus que le cristallin étoit communément le siege de la cataracte, ils pensoient que les membranes de l'œil pouvoient, aussi bien que le cristallin, perdre leur

transparence naturelle , & produire par-là une vraie cataracte membraneuse. M. Hoin associé de l'Académie , à Dijon , a jetté un nouveau jour sur cette matiere. Il a eu occasion de disséquer l'œil d'un homme mort à la suite d'une opération , qui avoit été faite par un de ces Oculistes qui courent de Province en Province. L'opération avoit eu d'abord du succès , le malade avoit vu ; la cataracte reparut au bout de quelque temps , & suivant les notions ordinaires sur ces sortes de cas , on jugeoit que le crySTALLIN étoit remonté. A l'ouverture du globe , on le trouva dans le fonds de l'œil ; c'étoit une pellicule qui s'opposoit au passage de la lumiere ; & ce voile nouvellement formé derrière la prunelle , étoit une cataracte membraneuse secondaire. Cette observation donne lieu à une conséquence toute simple , qui n'a pas échappé à l'Auteur , c'est qu'il est possible qu'on se soit quelquefois trompé dans le jugement qu'on a porté sur les cataractes qu'on a cru remontées. Un seul fait ne permettoit de tirer cette conséquence que comme une conjecture , qui présente néanmoins la plus grande probabilité. M. Suë vient de la vérifier par plusieurs faits de pratique , qui lui ont fait voir la cataracte membraneuse secondaire. Ses observations

ne serviront pas seulement à la confirmation d'une vérité qui étend nos connoissances sur la nature de cette maladie ; elles ont une utilité plus étendue : il a rendu la vue à ceux en qui il reconnut cette pellicule ; & d'après ces mêmes observations, il indique les moyens de prévenir cette maladie consécutive.

M. Suë a opéré à Angers, au printemps de l'année 1756, plusieurs personnes qui avoient souffert précédemment l'opération par abaissement au moyen de l'aiguille, suivant l'ancienne méthode. Il se proposoit de faire l'extraction de cataractes remontées. L'examen des yeux lui faisoit voir sur chacun, que la cataracte étoit très-enfoncée, plus mince & plus plate qu'à l'ordinaire. Après l'incision convenable de la cornée transparente, il eut en vain recours à la pression méthodique du globe de l'œil pour procurer la sortie du cristallin ; il fut obligé de porter des pincettes dans la prunelle, il tira par ce moyen une pellicule très-distincte. La première opération lui servit de guide pour les autres, qui réussirent toutes également bien. Ces cas étoient la suite de l'opération par l'ancienne méthode. Mais M. Suë fait remarquer que sans une certaine précaution essentielle, la méthode de l'ex-

traction ne mettroit pas à l'abri d'une cataracte secondaire. Il l'a reconnue dans la dissection des deux yeux d'une femme morte aux Incurables, à qui M. Daviel avoit ôté les crySTALLINS cataractés, un an auparavant. L'opération fut d'abord suivie du plus grand succès; ce ne fut qu'au bout de six mois que les yeux s'obscurcirent, & que la personne redevint aveugle.

Pour prévenir cet inconvénient, contre lequel l'art n'est pas sans ressources efficaces, comme le prouvent les observations de M. Suë, il faut emporter la membrane crySTALLINE avec le crySTALLIN : on y parvient très-aisément, si l'on incise circulairement la capsule sur le corps qu'on doit extraire. M. Daviel le fait présentement avec succès, M. Suë n'y manque jamais, & l'on sent assez combien cette pratique est nécessaire à la perfection de la nouvelle méthode d'opérer la cataracte par l'extraction du crySTALLIN.

Après ce Mémoire, M. Morand fit la lecture d'une observation sur un abcès au cerveau. Un Religieux Bénédictin, âgé de 51 ans, sujet à des rhumatismes, sentit tout-à-coup des violentes douleurs de tête, principalement vers l'oreille gauche, avec élancemens, fièvre, insomnie, &c. on employa inutilement tous les

secours qu'on crut convenables : au bout de six mois, il se forma un abcès derrière l'oreille ; l'ouverture qu'on en fit, procura quelque soulagement. Il resta un sinus fistuleux, qui alloit vers la tempe de bas en haut. Le malade avoit des douleurs dans toute cette partie : elles augmentoient aux changemens de temps, & surtout dans les temps froids. Il vint à Paris. M. Morand trouva, en sondant le sinus, qu'il y avoit carie à l'os temporel vers sa partie inférieure. Il fit une incision, & traita la maladie de l'os suivant les regles de l'art. L'eau mercurielle n'ayant pu détruire les chairs baveuses qui se reproduisoient toujours sur l'os malade, on y porta le feu à différentes fois ; on obtint une exfoliation d'une lame assez large de la table externe. Monsieur Morand se flattoit d'obtenir une prompte guérison : tout sembloit la promettre, si ce n'est que la plaie fournissoit beaucoup plus de pus que son étendue apparente n'en devoit donner.

De nouvelles recherches firent connoître un autre sinus qui s'étendoit vers la partie supérieure de la tempe. Comme l'os n'étoit point dénué dans le fonds de ce sinus, on espéra en obtenir facilement la consolidation par l'effet des injections vulnéraires. On se servit du baume de Fiore.

raventi. Le malade en ressentit les douleurs les plus vives ; elles furent suivies d'une espece de fureur qui dura quelque temps. L'irritation des parties extérieures ne pouvant causer un effet aussi violent , M. Morand imagina qu'un peu d'injection pouvoit s'être communiquée à quelque partie membraneuse de l'intérieur de la tête. La plaie fut sondée de nouveau : on découvrit un trou dans toute l'épaisseur de l'os temporal , & la sonde pénétra d'un bon pouce dans l'intérieur de la tête. Il est aisé de voir que tout ce qui avoit été fait jusques là pour la guérison du malade étoit en pure perte , & que jusqu'à présent la vraie source du mal avoit été méconnue. On fit les incisions convenables pour mettre à nu une grande portion de l'os temporal , & établir la place d'une couronne de trépan, dans l'intention d'emporter toute la partie de l'os altéré , & de déterger l'ulcere de la tête.

« Ici se présente naturellement , dit  
 » M. Morand , la question ; sçavoir si le  
 » trou étoit fait par la carie de l'os de  
 » dehors au dedans , ou si la matiere d'un  
 » abcès formé dans la tête s'étoit fait jour  
 » à travers le crâne de dedans en dehors.  
 » Il y auroit bien des raisons de croire  
 » que cette communication étoit la suite

G v

## 154 MERCURE DE FRANCE.

• d'un abcès extérieur , en ce que l'état  
 • du malade ne l'empêchoit point d'aller  
 • & de venir , ni même de remplir les  
 • fonctions de son ministère. Je crus ré-  
 • soudre la question en bouchant exacte-  
 • ment le trou avec une *cheville de bois*  
 • faite comme un fausset, & grosse comme  
 • une plume à écrire. Le lendemain en  
 • ôtant le *fausset* , la matiere ruissela de  
 • l'intérieur de la tête. »

Le trépan fut appliqué , & à la levée  
 du premier appareil , il sortit du pus  
 abondamment. La sonde pénétra dans  
 le cerveau. Pour en dilater le sinus , on  
 y introduisit pendant plusieurs jours une  
 rente faite avec la plus grosse corde à  
 boyau. Le quatorzième jour , on jugea  
 qu'il étoit convenable d'inciser les mem-  
 branes en croix vis-à-vis le trou du tré-  
 pan. M. Morand porta ensuite le bout  
 de son petit doigt dans le cerveau , ré-  
 duit dans cet endroit en une espece de  
 bouillie ; il en sortit beaucoup de pus.  
 On fit des injections avec l'eau vulné-  
 raire animée de quelques gouttes d'esprit  
 de térébenthine & de baume de Fiora-  
 venti. Le malade , qui donna d'abord des  
 marques de sensibilité , s'y accoutuma peu  
 à peu. Quoique l'ouverture fût assez gran-  
 de pour l'issue des matieres , & qu'on

SEPTEMBRE. 1757. 155

continua les injections , le pus séjournoit encore d'un pansement à l'autre : il sortoit à la quantité d'une petite cuillerée. Cette circonstance détermina M. Morand à placer dans le cerveau même une canule d'argent grosse comme une plume à écrire , & longue de plus d'un pouce , sans y comprendre le chaperon. Le pus ne séjourna plus , & l'on ne devoit plus attendre la parfaite guérison que du temps & de la nature. « Ce qu'il y a d'admirable , » dit M. Morand , c'est que le malade se » portoit bien d'ailleurs , qu'il suivoit une » partie des exercices de la maison ; plusieurs personnes qui ne vouloient pas » croire ce que je leur en disois , revenoient de son monastere fort étonnées » de ce qu'ayant demandé à voir le Religieux qui portoit une canule dans le » cerveau , on étoit obligé de le chercher » dans la maison. Il monroit sa plaie , » on ôtoit la canule pour satisfaire leur » curiosité , & on la remettoit. »

Après environ quarante jours , on diminua par degrés la canule de longueur : la quantité du pus diminuoit en proportion , & l'on obtint , après la suppression de la canule , en peu de temps , la parfaite guérison.

M. Morand tire des phénomènes de ce

G vj

## 156 MERCURE DE FRANCE.

fait de pratique , des preuves qui confirment les idées qu'on a de l'insensibilité du cerveau & de la sensibilité des meninges. Il présente l'observation comme une des plus grandes maladies dont le cerveau puisse être attaqué , & il n'a tardé à la communiquer à l'Académie pour faire voir les ressources de l'art dans les cas les plus graves , que pour attendre que la guérison fût bien assurée. Il y a cinq ans , & le Religieux , qui en est le sujet , continue de jouir de la meilleure santé.

*La suite au prochain Mercure.*



---



---

ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

---

ARTS AGRÉABLES.

---

MUSIQUE.

---

A M. DE BOISSY.

**M**ONSIEUR, comme ma dispute avec M. de Morambert n'intéresse aucunement le Public, j'ai renoncé à faire paroître à part la Replique que j'avois annoncée. Je fais réflexion d'ailleurs que les ouvrages de M. Rameau, sur l'harmonie, étant en assez grand nombre, & ses principes assez démontrés, M. de M. pourroit y voir la condamnation des erreurs répandues dans sa réponse.

Cependant je profite volontiers, Monsieur, de la place que vous voulez bien m'accorder encore dans votre article de musique. J'ai refondu, pour ainsi dire, mon ouvrage : je me restrains à ce qui suit, crainte d'abuser de vos bontés.

*Paris, ce 20 Juin 1757.*

*Replique de M. Rouffier , à la réponse de M. de Morambert , insérée dans le premier volume du Mercure de Janvier , Article IV.*

Si M. de M. a relu ma première Lettre, comme je l'en ai prié dans celle du premier volume d'Avril, il aura vu sans doute qu'en

6 X 6

assignant aux accords la  $\zeta$ , & re  $\zeta$  (1), leur vraie basse fondamentale, j'étois bien éloigné d'en rejeter la succession, & que mon ironie tomboit seulement sur les si-

7 7

gnes F X & B qui ne présentant point ces accords par l'ordre direct, les confondent avec les dominantes.

Il auroit pu se dispenser de recourir à des autorités pour me constater la *bonté* d'une succession contre laquelle il a cru bonnement que je me déclarois. Je l'avois employée, cette succession, page 177 de ma lettre (2). M. de M. peut y voir (dans

(1) Les signes des accords, placés au dessus du nom des notes, occupant trop d'espace dans l'impression, je me suis déterminé à les écrire dans le sens horizontal, qui est d'ailleurs celui qu'on a accoutumé en lisant.

(2) Voyez le second volume d'Octobre 1756, depuis la page 175.

l'exemple ) que *fa* <sup>6</sup> *ut* <sup>6</sup>, n'est point

une harmonie différente de *re* <sup>6</sup> *si* <sup>6</sup> *4*,

l'une & l'autre venant de D, A, ou, se-

lon lui, de B, A.

Mais comment M. de M. a-t'il pu prendre le change au sujet du sens de ma lettre ? En annonçant d'abord dans la sienne ( page 182 ), que j'ai cru appercevoir des fautes dans sa *Méthode*, comment a-t'il oublié dans la suite que ce n'étoit qu'à ce qui a trait à cette *Méthode*, qu'à ses signes que

j'en voulois, & non aux passages *la* <sup>6</sup> *si* <sup>6</sup> *4*,

& *re* <sup>6</sup> *si* <sup>6</sup> *4*, qui sont de son *Ariette* ?

Je n'avois attaqué de cette *Ariette*, &

par occasion, que la faute *fa* <sup>4</sup> *ut* <sup>4</sup> *3*,

répétée dans les nouveaux signes D, F, n'imaginant pas cependant alors d'avoir à faire à son *Graveur*. Quoi qu'il en soit, je reçois de bon cœur les raisons de M. de Morambert sur ce passage : j'aurois souhaité qu'il m'eût à peu près autant satisfait à l'égard de son signe dans les deux autres,

& sur les preuves de sa *co-invention*.

Au reste, je lui dois un remerciement au sujet du début par où il entreprend sérieusement la justification de sa dissonnance.

*Si M. Roussier*, dit-il, page 183, connoissoit mieux la succession des accords, & la liaison harmonique qui en résulte, il verroit, &c. . . .

M. de M. me fait bien de l'honneur à l'égard de sa *liaison harmonique* : j'avoue franchement que je n'en connois point qui résulte de la succession des accords. Je connois seulement, dans l'harmonie, une *liaison* sur laquelle est établie la succession des sons fondamentaux, de laquelle succession résulte enfin celle des accords. C'est M. Rameau qui me l'apprend dans son *nouveau système*, chap. IV & VI, de la *génération harmonique*, à l'article de la *liaison*, pag. 69 ; mais plus expressément encore dans sa *Dissertation sur les différentes méthodes d'accompagnement*, page 35 (1). Ce qui me console, c'est que tous ceux qui ont adopté la doctrine de M. Rameau, ne connoîtront pas mieux que moi de *liaison harmonique résultante de la succession des accords*. Il faut espérer que M. de M. nous

(1) En outre, le chap. 4 de la *Gener. harm.* & l'article premier du chap. 10, contiennent de bonnes instructions à ce sujet.

Éclairera là dessus , afin que nous puissions voir son *mi* dissonance , & sauvé sur *re X*. Peut être verrons nous encore alors cette autre note qui forme la dissonance dans l'accord de *quinte & sixte* des deux passages de *Pigmalion & de Castor & Pollux* , & qui , dans les principes de M. Rameau , n'est encore que la plus parfaite de toutes les consonnances (1).

Qu'auroit-ce donc été , s'écrie M. de M , si après l'accord de *sixte-quarte* , j'eusse employé celui de *quarte & quinte* ? . . M. Roussier n'eût pas manqué de me taxer d'ineptie.

Non , Monsieur , lui répondrai-je , je ne vous en aurois pas taxé , pas même quand vous eussiez inféré encore l'accord de seconde entre ceux de *sixte-quarte* , & de *quarte & quinte* , si la valeur des notes , ou la tournure du chant vous l'eussent permis : y inférassiez-vous de plus , dans une autre occasion , celui de septième superflue ; je n'en ferai aucunement effrayé ; mais je ne regarderai jamais votre

(1). Termes de M. Rameau au sujet de la *quinte*, dans ses *Observ. sur notre instinct pour la musique*, &c. p. 6 , & sa *Gener. harm.* p. 57. On verra bientôt que la note que M. de M. a cru dissonnancé , soit dans les deux passages de son *Ariette* , soit dans ceux qu'il cite de M. Rameau ; que cette note , dis-je , est la *quinte* du son fondamental de l'accord , la *quinte* d'une soudominante.

162 MERCÛRE DE FRANCE.

*mi* comme dissonnance, qu'à l'endroit où il formera onzieme dans l'accord proposé, ou dans celui de Quarte. C'est la basse fondamentale qui me donne ce courage : j'ose vous la présenter.

*Partie supérieure.*

{ 5<sup>te</sup> 8<sup>ve</sup> 3<sup>ce</sup> 7<sup>me</sup> 3<sup>ce</sup> — 8<sup>ve</sup>  
 { *Mi*, *mi*, *mi*, *mi* —, *re* X, *re* X, *mi*.

*Basse-Continue.*

{ X 6 6 7  
 { 5 4 2 X 7 4 X X  
 { *La*, *si*, *si*, *si*, *si*, *si*, *si*, *mi*.

BASSE-FONDAMENTALE.

{ X 6 7 7 X X  
 { *La*, *mi*, *ut*, *fa* X —, *si*, *si*, *mi*.

*Nouveaux signes.*

{ X 6 7 X X 7  
 { *A*, *E*, *C*, *F* X —, *B* —, *E*.

Les intervalles exprimés par des chiffres dans la partie supérieure, sont relatifs à la basse fondamentale. Ils feront connoître à M. de M. que le premier *mi* n'est point dissonnance, qu'il ne fait que suivre la progression naturelle, en restant sur le même

degré, & n'a nul besoin d'être sauvé, ni médiatement, ni immédiatement, ni en montant, ni en descendant.

S'il restoit à M. de M. quelque scrupule au sujet de cette note, ou quelque doute à l'égard du son fondamental que j'affigne, dans la succession présente, à l'accord dont elle fait partie, il peut consulter le chapitre VII, du second Livre du *Traité de l'harm.* (au supplément, pag. 3), & le XVI<sup>me</sup> du troisième Livre du même Ouvrage. L'exemple de la page 222 doit être vu aussi dans le supplément, p. 14. Enfin la basse-fondamentale de l'exemple 67, planche 4, des *Elém. de Musiq.* décide encore la difficulté.

Puisque nous en sommes sur les exemples, M. de M. seroit-il curieux de voir la finale de son *Ariette*, mêmes notés dans le chant, même basse ? Il la trouvera dans celle de l'exemp. 172, du Livre intitulé, *Exposition de la théorie & de la pratique de la Musique, &c. par M. de Béthizy. Paris, 1754, p. 45. des planch. gravées.* L'Auteur a joint à cet exemple la basse fondamentale,

qui n'est point du tout en faveur de B, A :

elle dit, & est chiffrée *re 5, la*. L'exemple qui termine la même page porte encore une semblable cadence, & c'est toujours



On sçait que c'est par la basse fondamentale qu'on découvre positivement ce qu'il y a de consonnant ou de dissonnant dans un accord. On sçait encore que dans la soudominante la seule dissonnance est cette sixte majeure, que l'art a ajouté à son

accord parfait. Or les deux accords *la*  $\overset{6}{\times}$   $\underset{6}{}$  *5*,

& *re*  $\overset{6}{}$   $\underset{6}{}$  *5*, des passages de M. de M. étant fondamentaux (j'aurois honte de le prouver davantage) & accords de soudominante, accords de *sixte-ajoutée*, leur dissonnance n'est donc autre chose que cette même sixte, c'est-à-dire *fa*  $\times$  dans l'un, & *si* dans l'autre, & non leur quinte *mi* & *la*, comme l'a cru M. de M.

Je ne pense pas, au reste, qu'il veuille objecter que parce que dans l'accord *la*  $\overset{3}{}$   $\underset{6}{}$  *3<sup>ve</sup>*, *ut*  $\overset{6}{}$   $\underset{6}{}$  *6<sup>ve</sup>*, *mi*  $\overset{7}{}$   $\underset{7}{}$  *7<sup>me</sup>*, *fa*  $\times$   $\underset{8}{}$  *8<sup>ve</sup>* renversé

que je ne destine pas au seul accompagnement; ces signes, pour le dire en passant, pourroient peut-être, s'il étoient une fois en usage, empêcher bien des méprises, des fausses applications, des interprétations détournées, puisqu'ils représentent précisément, & j'ose dire, assez clairement, cette *Basse fondamentale*, que M. Rameau, dans la préface de sa *Gener. harmon.* appelle le *guide invisible du Musicien*, l'*unique boussola de l'oreille*; j'ajoute, & la vraie pierre de touche pour s'affurer des consonnances ou des dissonnances,

d'une simple dominante, la dissonnance est *mi*, il s'ensuive que ce même *mi* soit aussi la dissonnance dans l'accord direct de soudominante *la*, *ut* 3<sup>ce</sup>, *mi* 5<sup>ce</sup>, *fa* X 6<sup>ce</sup> ? Il faudroit que M. de Morambert me prouvât auparavant qu'une septieme & une sixte ( en comptant du son fondamental ) sont la même chose, ou que, être *fondamental*, être *dérivé*, *direct* ou *renversé*, tout cela soit synonyme.

Si la pratique, à cause de l'identité des notes qui composent ces deux accords, les confond encore aujourd'hui sous le même nom & le même signe, & n'en fait, pour ainsi dire, qu'un seul & même accord; cette pratique reconnoît néanmoins, dans son unique accord, un *double emploi*, une double acception, des marches différentes dans les notes qui le composent. Or ces marches différentes sont fondées sur le rapport que les notes peuvent avoir à divers sons fondamentaux, à diverses basses fondamentales, dont les consonnances ou les dissonnances n'ont rien de commun.

Il ne manquoit à M. de M. lorsqu'il me fait remarquer lui-même ( page 184 de sa Lettre ) les *deux manieres* dont s'emploie l'accord en question; il ne lui manquoit, dis-je, que de connoître le prin-

eipe que je viens d'assigner , pour s'appercevoir que dans le cas où la quinte doit descendre diatoniquement , c'est parce qu'elle est dans son origine la dissonnance mineure de ce son fondamental qui reste sur le même degré , qu'elle est , veux-je dire , la septieme d'une simple dominante ; & que dans cet autre cas où la quinte reste sur le même degré , tandis que la sixte monte , c'est que cette sixte, bien loin d'être fondamentale alors , n'est au contraire que la dissonnance majeure d'un autre son fondamental , d'une soudominante (1).

Il faut espérer que M. de M. adoptera enfin , soit dans ses écrits , soit dans ses signes , cette SOUDOMINANTE que l'oreille lui a déjà fait pratiquer dans son *Ariette* , & qu'il fera lui-même , avec M. Rameau & tous ceux qui suivent ses principes , la distinction qu'il me reproche des dominantes avec les soudominantes (2).

(1) M. de M. trouvera , page 215 de la *Gener. harmon.* la confirmation de ce que j'ai l'honneur de lui dire ici , & la réfutation de ce qu'il avance au sujet de l'accord de *seconde* , p. 186 & 187 de sa Lettre. (La dissonnance , la note qui devoit descendre , &c. &c.)

(2) « Il faut chiffrer la basse fondamentale ( dit M. Rameau , *Gener. harm.* page 210 ) avec un 6 pour les soudominantes , un 7 pour les dominantes , & rien pour les toniques. » C'est-là

L'idée lui en étoit bien venue , nous dit-il dans sa Lettre ( p. 185 ), & c'est déjà beaucoup. Il ne lui reste plus que de sçavoir , dans l'occasion , discerner ces *soudominantes* , pour ne pas préférer de réduire tout en accords parfaits & en accords de septieme ; préférence qui lui a fait sans doute traiter de *disonnances* des notes qui sont pures consonnances , & qui pourroit induire dans la même erreur , & dans une infinité de conséquences qui en découlent , ceux qui s'en tiendroient à ses signes.

Au reste, si M. Rameau dans sa *Méthode* exprime par 2 l'accord de sixte - quinte , soit qu'il soit fondamental ou dérivé , c'est que ses signes représentent , comme on sçait , la *mécanique des doigts* , ou leur arrangement relatif à la tonique. Or dans l'accord fondamental & dans le dérivé , cette mécanique , cet arrangement des doigts par rapport à la tonique étant les mêmes , il n'a donc fallu à M. Rameau qu'un même signe pour les exprimer.

D'un côté & d'autre , la tonique est

La source où j'ai puisé pour ma méthode : j'ai appliqué aux lettres de la gamme ce que Monsieur Rameau prescrit ici pour les notes. Je ne vois pas de différence entre un *la* , par exemple , chiffré d'un 7 ou d'un 6 , & un *A* chiffré de même : l'un est noté , l'autre est écrit.

jointe

SEPTEMBRE. 1757. 169

jointe avec la seconde : or le 2 , selon l'expression qu'il a dans l'excellente méthode dont nous parlons , représente cette jonction. Il doit donc suffire pour faire exécuter l'un & l'autre accord , quel qu'en puisse être le fondement.

Ce dernier objet est étranger ici. Il n'y est pas plus question de Son fondamental , qu'il en est question dans les autres signes de l'Auteur pour les accords dissonnans. Le 2 , je le répète , exprime la jonction de la tonique avec la note qui en fait la seconde , tout de même que le 7 en exprime la jonction avec celle qui en fait la septième

4

me , ou comme le 3 qui exprime la jonction de la tierce de cette même tonique avec la note qui en fait la quarte , &c.

Il est étonnant que M. de M. qui a donné , dans la seconde partie du *Sentiment d'un Harmoniphile* , une analyse de la méthode de M. Rameau , qui nous assure dans sa Lettre ( page 188 ) avoir associé les signes de cette Méthode à plusieurs de ses ouvrages , il est étonnant qu'il n'ait saisi ni l'objet des signes , ni l'esprit de la méthode , puisqu'il prétend en tirer des inductions favorables à ses idées. S'il l'avoit cependant mieux approfondie , il auroit vu que cette Méthode établie , comme il est dit

H

dès le titre même de l'ouvrage , *sur une mécanique des doigts, que fournit la succession fondamentale de l'harmonie* , n'a aucun rapport , quant aux signes des accords dissonnans , ni avec la sienne , ni avec la miennne.

Je prie M. de M. de relire la page 31 de cette Méthode , & la note marginale dont il a cru pouvoir s'autoriser. S'il veut en avoir le vrai sens, & se convaincre que l'Auteur ne parle, soit dans la note , soit dans le texte , que relativement à sa Méthode & à l'objet de ses signes , il n'a qu'à voir la p. 32. Au reste le fondement primitif , le véritable fondement de l'accord que M. R. appelle de seconde est assez désigné , *ibid.* p. 22 & 33.

Il n'importe dans une pareille méthode , principalement imaginée pour former l'oreille , faire , pour ainsi dire , marcher les doigts comme machinalement , & dont le but n'est pas d'exprimer l'harmonie par ses Sons fondamentaux , il n'importe , dis-je , d'assigner à l'accord de soudominante un fondement hypothétique relatif au but de la méthode , à l'arrangement des doigts par rapport à la tonique , à leur *mécanique* ; mais il importera toujours de vouloir assigner ce même fondement , au lieu du réel ( du véritable ) , dans toute méthode dont les signes ne seront pas représentatifs du doigter , ni dépendans de la tonique ,

SEPTEMBRE. 1757. 171

ainsi que ceux de M. Rameau : il *importe* dans celle de M. de M. puisqu'il y a en vue d'exprimer par ses signes (par la lettre) la *note principale* (1), le vrai son fondamental de l'accord ; qu'il la destine à *servir également pour apprendre la composition* (2) ; puisqu'enfin les *commençans* doivent y voir d'un coup d'œil le FONDS DE L'HARMONIE (3). Or comment voir, par exemple, un *la* foudominante dans le si-

<sup>7</sup>  
gne F<sup>7</sup>X ? Les *commençans*, ainsi que ceux qui sont plus avancés, ne risquent-ils pas de n'y voir que ce qu'y a vu M. de M, disons mieux, d'y voir tout ce qu'il y a vu, un *fa* diéze dominante & un *mi* dissonance ? Mais que concluront-ils de pareilles dominantes dans des successions diatoni-

ques & retrogrades, telles que F<sup>7</sup>X, E ; D<sup>7</sup>, C, &c (4) ? Que verront il dans D<sup>7</sup>, F<sup>7</sup>X ;

(1) Voyez *Sentim. d'un Harmoniphile*, seconde part. pages 99, 103 & 106.

(2) *Ibid* page 108.

(3) *Ibid.* même page.

(4) M. de M. n'a pas fait attention apparemment à tout ce qu'on a été obligé de faire pour établir, seulement en montant, la progression de seconde entre des sons fondamentaux ? Voyez *Gener. harm.* chap. 4, 9 & 11. *Démonstr. du principe de l'harm.* pages 48, 49. & suiv. *Elem. de*

H ij

## 172. MERCURE DE FRANCE.

ou dans F, F<sup>7</sup>X, dont on exprimeroit la soudominante *la*, précédée de *re* ou de *fa* toniques? Sera-ce au Compositeur, sera-ce à la regle de la préparation des dissonances, ou au signe qu'ils attribueront l'erreur? . . . Laissons ces objets, ils nous menneroient trop loin. *Voyez Elem. de Musiq. art. 122, 123, ou 192 & 200.*

Je m'étois attaché dans la Replique, dont cet écrit est l'abregé, à donner à M. de M. une idée précise de la Méthode de M. Rameau; mais le peu d'espace qui me reste m'oblige de me borner à l'exemple suivant, qui pourra lui faire sentir la différence des objets entre cette méthode & la sienne.

Prenons, par exemple, l'accord *la ut mi sol*, ou *la ut X mi sol*, qui, selon les *nouveaux signes*, seroit toujours exprimé par A ou X<sup>7</sup> dans quel ton, dans quelle occasion qu'il puisse se présenter. Or cet

*Musiq. art. 36, 103, 104, & surtout 105 & 130.* A l'égard des conséquences qui dérivent naturellement de l'erreur du signe dans l'exemple rapporté, voyez dans la *Gener. harm.* le dernier alinea de la page 172; le premier de la page 199; & celui de la page 215, aux mots, *qui devaient pour lors, &c.*

accord peut, dans la Méthode de M. Rameau, être exprimé par tous les signes des accords dissonnans, même par les *points*, à raison des diverses toniques ou des diverses dominantes auxquelles on peut le faire succéder. Il n'y a rien ici de surprenant pour qui sçait que les signes de M. Rameau représentent ou la marche des doigts, ou leur arrangement relatif à la tonique. Mais voici l'exemple.

Dans le passage *sol*, *la 7*, l'accord *la ut mi sol* sera exprimé par le signe de la *seconde*, ainsi, G, 2. Dans *mi*, *la 7*, le même accord sera exprimé par le signe de

la *tierce-quarte*, E, <sup>4</sup>3; & dans *ut*, *la 7*, il le sera par celui de l'*ajouté*, C, aj.

L'accord *la ut X mi sol*, dans le ton de *re* (majeur ou mineur), sera exprimé par le signe de l'accord *sensible*; c'est-à-dire,

X  
*re*, *la 7*, par D, x. Le même accord, en partant du ton majeur de *la* pour passer au majeur de *re*, sera exprimé par le signe de la *septieme*: c'est-à-dire, *la*, *la 7* 其, par A, 7. (1)

(1) Voyez au sujet de cet accord la *Dissert.* de M. Rameau, *Plan*, pages 37, 43 & 50. Il ne faut point de béquarre à son signe.

## 174 MERCURE DE FRANCE.

Venons aux *points*. L'accord *la ut mi sol* dans le passage *sol*, *ut* 7, *la* 7, fera

exprimé par un point seul, G, <sup>4</sup>3, .; dans le passage *sol*, *mi* 7, *la* 7, il le fera par deux points, G, *aj*, .; & dans le passage *re*, *sol* 7, *la* 7, ou dans cet autre *ut*, *sol* 7, *la* 7, il sera exprimé par trois points : D, <sup>4</sup>3, .; pour le premier, & C, \*, .; pour le second. Il n'est pas besoin de répéter que par les *nouveaux signes* notre accord seroit désigné dans tous ces passages par <sup>7</sup>A ou <sup>7</sup>X.

▲ Je n'ai omis des signes de M. Rameau que le 4. Mais l'accord de *Quarte* n'étant autre chose que celui de *seconde* ou le *sensible*, dont on a retranché une partie de l'harmonie (*Plan*, pag. 37 & 40), notre accord peut être représenté encore par le signe de la *quarte*, comme dans G, 2, 4, où le 4 n'est qu'une prolongation de la *seconde*, ou bien dans G, 4, où il en tient la place; & dans D, \*, 4, où il représente la continuation du sensible (1).

(1) Ces diverses expressions du signe 4 se trouvent dans l'*Adagio*, qui est à la fin de la *Differenza* de M. Rameau, mesures 2, 6, &c. 17 & 18.

Au reste, M. de M. a très-bien fait de renoncer à l'idée de marquer l'accord de quarte de la lettre qui désigne la tonique avec un 2 au dessus. Cette lettre auroit exprimé encore ici la dissonnance de l'accord, & lui auroit fait de plus occuper une place qu'elle ne peut tenir au préjudice de la note grave, qui ne doit point changer de lieu dans les accords par supposition (1). A-t'il mieux fait en se déterminant d'exprimer par une autre lettre, cette note grave, ce son étranger à l'accord, cette note par supposition? C'est ce dont je ne discuterai plus. Mais je ne lui accorderai jamais qu'il ait eu les mêmes raisons que M.

(1) Il auroit encore résulté de ce signe, dans certaines circonstances, une marche diatonique en descendant, une par tierce en montant, & une

par quinte. Par exemple  $\overset{6}{fa\ 5}$ ,  $\overset{6}{sol\ 4}$ , auroit été

exprimé par  $\overset{7}{D}$ ,  $\overset{2}{C}$ ;  $\overset{7}{sol\ 2}$ ,  $\overset{2}{sol\ 4}$ , (comme dans le

point d'orgue  $\overset{6}{sol\ 3}$ ,  $\overset{6}{4}$ ,  $\overset{6}{2}$ ,  $\overset{6}{4}$ , &c.) auroit été

exprimé par  $\overset{7}{A}$ ,  $\overset{2}{C}$ ; &  $\overset{7}{fa\ 7}$ ,  $\overset{2}{sol\ 4}$ , par  $\overset{7}{F}$ ,  $\overset{2}{C}$ . Au

reste, il ne faut point douter que le C ne soit très-fondamental ici, & tout autant qu'un C tonique; car il n'y a de différence, selon M. de M., entre les accords respectifs de ces deux signes, que dans la tierce, à ce qu'il dit, que l'on change en seconde. Voyez sa Lettre, p. 186.

H iv

Rameau pour se servir du 4 , tant que je verrai une différence dans les objets entre un 4 relatif à l'arrangement des doigts , à leur mécanique (1) , & un 4 relatif à une note exprimée par une lettre : entre un 4 exprimant diverses notes selon les circonstances (2) , & un 4 dont les notes sont toujours décidées par la lettre qui lui est associée. Si M. de M. en établissant ses signes , avoit eu effectivement *les mêmes raisons* , s'étoit proposé le même but que M. Rameau , si ses signes , en un mot , avoient eu la même expression , auroit-il eu besoin d'ajouter une lettre au 4 ?

Quant à la raison de *conserver le doigter* de la méthode de M. Rameau , je répondrai à M. de M. que ce n'en est pas une : tout le monde le conserve ce doigter. Il faudroit , comme M. Rameau , avoir fondé ses signes sur la mécanique des doigts , sur ce *doigter* , pour pouvoir s'autoriser de sa méthode.

Je prends la liberté , en finissant , de conseiller à M. de M. s'il est toujours dans le dessein de donner sa Méthode *complète* , d'y joindre une règle pour connoître dans

(1) Voyez *Dissertation* , &c. *Plan* , pages 43, 44 & 50.

(2) Voyez *ibid.* p. 37 , 40 , 46 , 51 , & toutes les Quartes employées dans l'*Adagio* déjà cité.

les accords dissonnans quels sont les directs, quels sont les renversés. Il ne doit point priver ceux pour qui il travaille, d'un moyen de distinguer les cas où ses lettres exprimeront une *note principale*, une note de basse fondamentale, & ceux où elles n'exprimeront qu'un Son ajouté, une note de partie supérieure, une dissonnance en un mot (1), afin que ne prenant pas l'un pour l'autre, ils soient à l'abri des écarts où cela pourroit les entraîner, soit en accompagnant, soit en étudiant l'harmonie dans les ouvrages qui seroient chiffrés selon la *simplicité* de sa méthode (2).

(1) On pourroit ajouter, à l'égard du signe de M. de M. pour l'accord de Quarte, & ceux (les cas) où elles n'exprimeront qu'une note de basse continue, une note de goût & nullement du corps de l'harmonie.

(2) « Le plus simple est toujours le meilleur » (dit très-bien M. de M.) : or je crois, *ajoute-t'il*, que ma méthode l'est encore plus que celle de M. Rouffier, puisqu'il y fait une distinction des dominantes avec les soudominantes, & que je n'ai qu'un seul signe pour l'une & pour l'autre. » *Merc. de Janv. p. 185.*

On revient tous les jours de pareilles simplicités. Autrefois, par exemple, on n'avoit qu'un seul signe, qu'un 6, pour les accords de sixte, de sixte-quarte, de petite-sixte, de grande-sixte, même de seconde : (*Voy. Dissert. sur les différ. Méth. d'Accomp. p. 3;*

*Nouveau Système*, p. 93.) Le passage *sol* 4, *fa* 5, *mi* 6, *re* 6, *ut*, auroit été chiffré ainsi, *sol* 6, *fa* 6, *mi* 6, *re* 6, *ut*. Il est à regretter qu'on ne s'en soit pas tenu à la simplicité de ce signe, toujours le même pour exprimer cinq à six sortes d'accords ! Il étoit si commode pour le Compositeur ! Lorsqu'on chiffroit ses Basses, il n'étoit pas nécessaire de sçavoir précisément l'accord qu'on vouloit faire, un 6 déliroit de tout embarras ; sauf à l'Accompagnateur de s'en tirer comme il le jugeoit à propos. Cet heureux temps va reparoitre, sans doute, dès que M. de Morambert aura démontré qu'un seul signe pour divers accords est quelque chose de plus simple que *divers signes pour divers accords*. Il pourra alors simplifier d'avantage sa méthode, n'avoir même plus qu'un seul signe pour les Toniques, les Dominantes de l'une & l'autre espece, & les Soudominantes. Je ne parle pas de l'accord de *septieme-diminuée*. M. de M. a déjà proposé de nous dispenser de *barrer* le chiffre qui le désigne (Voyez *Sentiment d'un Harmoniphile*, seconde partie, p. 105). La raison qu'il en apporte est même fort bonne, dans la supposition qu'une piece de musique ne puisse parcourir que certains modes, ou qu'on exclue de l'harmonie les transitions comme *ut*,

$\uparrow$   $\uparrow$   $\uparrow$   $\uparrow$   
*ut* X ; *ut*, *fa* X ; *la*, *ut* X ; *la*, *fa* X ; &c.



---

ARTICLE V.  
SPECTACLES.

---

O P E R A.

L'ACADÉMIE royale de Musique a continué jusqu'au 16 Août les *Sibarites*, précédés de l'*Enlèvement d'Adonis*, & suivis d'*Anacréon*. Ces trois actes réunis forment un ballet des plus agréables, & qui mérite d'être repris dans une saison plus favorable. On a vu l'extrait de la première & de la troisième entrée dans le Mercure précédent, nous allons donner dans celui-ci l'extrait des *Sibarites*.

*Extrait des Sibarites.*

Le théâtre représente un amphithéâtre de verdure, couvert d'arbres en berceaux. Au fonds on voit un trône de fleurs. *Hersilide* élue Reine de *Sibaris* vient s'y placer, & l'acte commence par un chœur de peuples qui lui rendent hommage, & qui chantent :

H vj

Regnez , mortelle adorable ,  
 Au sein d'un bonheur durable  
 Faites couler nos loisirs.  
 Quel empire est préférable  
 A l'empire des plaisirs !

Un Sibarite lui dit galamment :

A Sibaris comme à Cythere ,  
 La beauté doit donner des loix.  
 Quand les cœurs choisissent leurs Rois ,  
 L'art de régner , c'est l'art de plaire.

La danse qui suit le chant est interrompue par un bruit de guerre. On vient annoncer à la nouvelle Reine, que les Crotoniates ont surpris la ville de Sibaris, & qu'ils sont maîtres de ses remparts. Les Sibarites sont prêts à prendre la fuite, Herfilide les arrête en leur disant :

Peuples , rassurez vos esprits ,  
 Ce péril n'a rien qui m'étonne :  
 Volez au devant des Vainqueurs ,  
 Recommencez vos jeux paisibles.  
 Ils vous portent des fers , présentez-leur des fleurs :  
 C'est vous qui serez invincibles :  
 L'Empire du plaisir s'étend sur tous les cœurs.

Les Sibarites vont au devant des Crotoniates. Herfilide seule invoque le fils de

SEPTEMBRE. 1757. 181

Vénus par ces paroles si bien faites pour  
le sujet, & qui reçoivent une nouvelle  
force de la beauté de la musique.

Tendre amour, prête moi tes armes :  
Mon trône est ton autel, mon empire est le tien :  
D'un regne dont tu fais les charmes,  
Sois le vengeur & le soutien.  
Vole, enchaîne un peuple rebelle  
Par les mains de la volupté ;  
Partout où regne la beauté,  
L'amour triomphe avec elle.

Herfildide sort. Les Crotoniates paroif-  
sent armés. Les Sibarites qui les accompa-  
gnent en dansant, leur présentent des fleurs,  
& les invitent à *suivre la voix des plaisirs*.  
Astole, chef des Crotoniates, leur répond  
fièrement :

Peuple efféminé, cœurs timides,  
Foulez aux pieds ces fleurs indignes de vos mains :  
Armez-vous, imitez des Guerriers intrépides  
Qui vont ennoblir vos destins.

Herfildide se montre, Astole est frappé  
de l'éclat de ses charmes. Elle lui demande  
avec douceur s'il vient prendre part à leurs  
plaisirs tranquilles : Non, lui, replique  
Astole :

D'un peuple enseveli dans un honteux repos,

## 182 MERCURE DE FRANCE.

Je viens ranimer la foiblesse ;  
Des esclaves de la mollesse  
Mon exemple & mes loix vont faire des Héros.

Herfilide combat le dessein d'Astole, en  
lui disant tendrement :

Aimer , plaire à ce qu'on aime ,  
Goûter la douceur extrême  
De le voir ou d'y rêver ,  
Voilà nos vrais trésors : ah ! sans nous en priver ,  
Pourquoi n'en pas jouir vous-même ?

Astole lui répond que *la gloire l'appelle  
à d'autres soins*. Elle lui replique :

Comparez ses travaux affreux  
Aux tranquilles plaisirs de ce séjour champêtre :  
Vous nous défendez d'être heureux ,  
Et nous vous invitons à l'être.

Le Crotoniate qui se sent toucher , veut  
fuir , & lui fait brusquement ses adieux.  
Herfilide l'arrête en s'écriant :

Cruel ! vous allez donc désoler ce rivage ?

Astole que ces mots attendrissent encore  
plus , lui dit :

Rassurez vos sujets , loin de m'armer contre eux ,  
Je veux dans leur bonheur respecter votre ou-  
vrage :

Ils vivent sous vos loix , sans doute ils sont heureux.

Adieu . . . .

Cet adieu est prononcé d'un ton différent du premier, il annonce la défaite prochaine d'Astole. M. Larrivée a très-bien saisi la nuance, & rend ce rôle dans son vrai caractère. Herfilide qui s'apperçoit de ses avantages, le prie d'être au moins le spectateur de leurs jeux. Astole ne peut résister à la douce instance d'Herfilide, & lui adresse ces mots qui expriment toute la force de son trouble :

Apprenez-moi du moins quel pouvoir invincible  
Enchaîne sur vos pas mon orgueil abattu :

Pour rompre ce charme invisible ,

Je rappelle en vain ma vertu ,

Et mon cœur étonné se reconnoît sensible.

Herfilide lui répond par cette ariette charmante, dont la musique rend si bien l'agrément des paroles :

C'est un enfant qui vous enchaîne :

Il folâtre, il voltige, il blesse au même instant ;

Il attaque sans bruit, il triomphe sans peine ;

Moins le combat est éclatant ,

Et plus la victoire est certains.

C'est un enfant, &c.

## 184 MERCURE DE FRANCE.

Cette scène, qui constitue l'acte, nous paroît des mieux faites. Astolè s'avoue alors vaincu, & dit à sa suite :

Guerriers, la paix succède à nos sanglans projets :

Adorez cette Reine, épargnez ses sujets :

Chantez, célébrez la victoire,

Et l'empire de la beauté :

Elle désarme la fierté,

Elle triomphe avec elle.

Les Sibarites & les Crotoniates unis répètent ces dernières paroles :

Chantons, célébrons la victoire, &c.

La musique de ce chœur si justement applaudie est de la plus grande beauté. Les Crotoniates forment des jeux, & se joignent ensuite aux Sibarites. Un ballet général termine l'acte. Nous avons rendu compte de ce divertissement ; nous ajouterons seulement que MM. Rebel & Francœur l'ont enrichi de plusieurs airs qu'ils ont emprunté de M. Rameau même ( ces airs sont tirés du Temple de la Gloire, & d'Acante & Céphise ) ; on peut dire qu'ils ont servi ce grand homme comme il le mérite, & qu'ils l'ont embelli de ses propres beautés.

L'extrait que nous donnons de ce poëme

suffit pour justifier le bien que nous en avons dit , & pour faire connoître au Lecteur impartial le talent de M. Marmontel pour ce genre. Ses vers pour être *pensés* , qu'on nous permette ce mot, n'en sont pas moins lyriques. On doit faire d'autant plus de cas de ces deux qualités réunies , qu'elles se rencontrent rarement ensemble. Nous sommes charmés de trouver cette occasion de rendre justice à l'Auteur. Nous en profitons en même temps pour le remercier des jolis Contes dont il a décoré plusieurs Mercurus de cette année.

Le *Scrupule* ou l'*Amour mécontent* , & les quatre *Flacons* ou *Alcidonis* n'ont pas eu moins d'approbateurs qu'*Alcibiade* & que *Soliman* , leurs aînés. Personne ne conte mieux que M. Marmontel , & ne dialogue avec plus de précision , d'élégance , de légèreté , de feu & d'agrément. Nous croyons que sa manière est un modèle , & qu'il est peu de prose préférable à la sienne. Il joint d'ailleurs l'invention au mérite du style , la philosophie au badinage , & ses contes offrent des caractères si vrais & si bien dessinés , qu'on en pourroit faire d'excellentes Comédies. Mais ce que nous devons surtout publier à son avantage , c'est que ses mœurs répondent à ses talens. Il est aussi honnête homme

qu'il est bon écrivain. Nous nous félicitons de le compter au nombre de nos pensionnaires ; qu'il acquite bien généreusement ce qu'il reçoit de nous ! Il nous tarδοit de lui en témoigner publiquement notre reconnoissance , & d'avouer que c'est l'Auteur du Mercure qui lui est véritablement redevable.

Le mardi 16 Août , on a remis les *Amours des Dieux* , ballet héroïque en trois actes séparés & précédés d'un prologue. Cet Opera doit avoir un plein succès. Paroles , musique , danses , habits , décoration , tout en est charmant : rien n'est oublié pour le faire valoir autant qu'il le mérite. Le poëme est de M. Fuzelier , & la musique de Mouret. Cet aimable Musicien , fait pour plaire & pour inspirer la gaieté , n'a pas moins réussi dans l'acte de *Coronis* à rendre le sentiment & à exprimer le désespoir. Nous manquons d'espace pour nous étendre davantage , & nous n'avons que le temps de rendre justice à M. Poirier qui se surpasse dans le rôle d'Apollon. Il y met toute l'ame & toute l'expression de douleur que demande la cruelle situation où le plonge le remords déchirant d'avoir immolé ce qu'il aime au premier transport de sa fureur jalouse.

## COMEDIE FRANÇOISE.

LE samedi 30 Juillet, les Comédiens François ont représenté *Inès de Castro*, Tragédie dans laquelle le sieur *Brizard* a débuté avec succès par le rôle d'*Alphonse*. Il a été également applaudi dans ceux de *Brutus* & de *Mithridate*, qu'il a joués successivement. On lui trouve avec raison beaucoup d'intelligence, une voix égale & flexible, de la noblesse dans son jeu, & la figure des plus théâtrales. Plus on le voit enfin, plus on le goûte; & nous osons dire, d'après le sentiment général, que de tous les Acteurs qui ont débuté cette année dans l'emploi qui est si bien rempli par M. Sarrazin, le sieur *Brizard* est celui qui montre le plus de talent, & qui est le plus en état de le doubler.

Le samedi 20 Août, les mêmes Comédiens ont donné le *Malade Imaginaire* avec des divertissemens nouveaux, ou du moins rajeunis par l'exécution. On a eu le plaisir d'y voir danser Mlle *Rey* qui n'est plus à l'Opera. C'est une nouveauté d'autant plus agréable qu'elle a toujours la même légèreté. L'assemblée étoit des plus nombreuses.

---

**COMÉDIE ITALIENNE.**

LES Comédiens Italiens continuent les représentations de la *Petite Iphigénie*, qui est toujours bien reçue, & qui auroit été plus suivie si elle avoit paru moins tard après la grande. Elle a été précédée tantôt de la *Bohemienne* & tantôt de *Ninette à la Cour*. Madame Favart brille dans toutes ces pieces. Le rôle de la petite Iphigénie lui fait honneur ; elle l'a rendu avec toute la gaieté qu'il demande, & n'a pas été moins applaudie dans le débit que dans le chant. Un très-joli ballet accompagne cette parodie. Mlle Catinon en fait les honneurs, & porte son talent pour la danse au plus haut point.

---

**OPERA COMIQUE.**

CE théâtre vient de s'enrichir d'une très-jolie piece en deux actes, intitulée *le Peintre amoureux de son modele*. La musique surtout en est charmante ; elle a trop frappé le Public pour n'en pas nommer ici l'Auteur. Elle est de M. Duni, Compositeur de Musique de l'Infant Don Phi-

SEPTEMBRE. 1757. 189

lippe, Duc de Parme. Il a fait pour cette Cour plusieurs intermedes Italiens : *Il Pittore innamorato* est du nombre. Le drame qu'on donne à l'Opera comique en est une imitation. On y a employé les airs faits pour les paroles Italiennes. M. Anseaume, déjà connu par plusieurs Opera comiques qui ont réussi, est l'Auteur des paroles Françoises. Elles ont le mérite d'être bien coupées pour la musique, & ce mérite n'est pas petit pour ce Spectacle.

Le mercredi 17 Aout, on y a donné la premiere représentation du *Mauvais Plaisant* ou du *Drole de Corps*, précédé du *Poirier* & du *Trompeur trompé*. Cette nouveauté est un ouvrage postume de M. Vadé. Elle nous a paru remplir parfaitement son titre. Le *Mauvais Plaisant* l'est dans toute la force du mot, & soutient impitoyablement son caractere pendant tout le cours de la piece. On ne peut pas pousser plus loin l'abus de l'équivoque. Le sieur Bouret rend très-bien ce personnage. Son jeu naturel fait applaudir la multitude, & force même le connoisseur à rire au moins de pitié.



## CONCERT SPIRITUEL.

LE lundi 15 Août, jour de l'Assomption de la Vierge, le Concert a été très-beau. Il a commencé par une Symphonie del Signor Beck, suivie d'*Exaltabo te*, Motet à grand chœur de la Lande, dans lequel Mlle Sixte a chanté au gré du Public. M. Muguet (1) ensuite a chanté dans un petit Motet de Mouret. MM. Tarrade & le Miere ont joué un Duo de violon. Mlle Fel a chanté *Ascendit Virgo Mater*, petit Motet pour la Fête du jour, avec tous les applaudissemens qu'elle mérite. Une Dame a joué sur l'orgue un Concerto de M. Balbâtre comme lui-même. Sa précision égale sa légèreté. Le Concert a fini par *Jubilate Deo*, Motet à grand chœur de M. Mondonville.

(1) Cette jeune haute-contre annonce du talent; le Public l'approuve avec justice. La nature l'a favorisé d'une belle voix & d'une figure agréable. Il ne lui manque que l'art & le maintien, avec la sobriété des gestes. L'usage les lui donnera. La manière dont il a rendu le rôle d'Adonis, nous fait présumer qu'il pourra devenir un joli Berger d'Opera.

---

ARTICLE VI.  
NOUVELLES ÉTRANGERES.

---

ALLEMAGNE.

DE DANTZICK, le 29 Juin.

LES deux Escadres Russiennes qui ont fait voile; l'une de Cronstadt, l'autre de Revel, se sont jointes sur les côtes de Prusse. L'Amiral Mischukoff commande la première. La seconde est aux ordres du Vice-Amiral Lewis. Elles composent ensemble une flotte de trente-un vaisseaux, destinée à bloquer le port de Memel, tandis que trente-sept mille hommes de l'armée du Feld-Maréchal Apraxin feront le siège de cette Place. Depuis quelques jours cette flotte s'est emparée de plusieurs bâtimens Prussiens.

DE VIENNE, le 28 Juillet.

Le 18 de ce mois, le Colonel Mac Ellicot arriva ici précédé de huit postillons, pour informer Leurs Majestés Impériales, que le Général Comte de Maguire, à la tête d'un corps composé de douze compagnies de Grenadiers, de trente piquets d'Infanterie, & de cinq cens chevaux, avoit forcé le poste important de Gabel. L'attaque & la défense ont été également vives. Les troupes de l'Impératrice Reine rompirent successivement deux portes à coups de hache; mais on trouva

derrière la seconde plusieurs barricades, à la faveur desquelles les Prussiens firent la résistance la plus opiniâtre. Le Général Maguire, commençant à manquer de munitions, se disposoit à la retraite, lorsqu'il fut agréablement surpris en voyant la Garnison arborer le Drapeau blanc. Elle consistoit en deux Bataillons du Régiment de Grenadiers du Roi de Prusse, deux Bataillons de fusiliers, & cent sept tant Dragons que Hussards. Ces troupes, formant un Corps d'environ trois mille cinq cents hommes, se sont rendues prisonnières de guerre. Par considération pour la valeur qu'elles ont montrée, le Général Maguire a laissé aux Officiers leurs épées & leurs équipages. On a trouvé à Gabel quatre pieces de canon de trois livres de balle, six autres pieces de plus petit calibre, & un grand nombre de charriots de vivres. Nous avons eu près de 500 hommes tués ou blessés.

Le Corps commandé par le Prince de Prusse, ayant pris, ainsi que celui du Prince de Bevern, le parti de se replier vers la Saxe, décampa le 17 de Pisnich. Le 18 il occupa le camp de Kamnitz, que le Prince de Bevern venoit d'abandonner. Le Prince de Prusse ne voulut point que les bagages s'y arrêtaient, & il leur fit continuer pendant la nuit leur marche vers Freydenberg, à la lueur de quantité de lanternes & de torches, sous l'escorte de quatre Régimens d'Infanterie, d'un Régiment de Cavalerie, & d'un de Hussards. A la pointe du jour, le Comte d'Estérbasy, Colonel, les attaqua dans les défilés de Hassel. Les troupes qui escortoient les bagages, furent mises en déroute. On renversa les charriots, on jeta les pontons de dessus les haquets, on s'empara de deux pieces de canon, & l'on prit environ cinq cents chevaux.

L'armée

SEPTEMBRE. 1757. 193

L'armée de l'Impératrice Reine s'avança le 19 à Gabel, & le 21 à Krottau. Le 22 on s'empara de Gørlitz, & les deux princes de Saxe s'y établirent avec un Corps de troupes. Le Prince Charles de Lorraine avoit fait marcher le 19 un détachement considérable, pour investir Zittau. En même temps, le Lieutenant-Général Morocz étoit parti de Zuickau, pour se joindre à ce détachement. On commença le 21 à bombarder la Place, & l'attaque a été poussée si vivement, que la Garnison, composée de deux Bataillons, a été obligée de se rendre prisonniere de guerre après quelques jours de siege.

DE DRESDE, le 29 Juillet.

Le 25 de ce mois, le Roi de Prusse, après avoir fait les dispositions convenables pour fermer l'entrée de la Saxe aux troupes Autrichiennes, vint occuper le camp de Pirna. Avant-hier, sur l'avis que le Prince de Prusse couroit risque d'être enveloppé par le Feld-Maréchal Comte de Daun, Sa Majesté Prussienne partit brusquement avec seize bataillons & trente-deux Escadrons, pour tâcher de dégager ce Prince.

DE PRAGUE, le 9 Juillet.

Suivant l'examen qu'on a fait des dommages causés à cette Ville, les boulets rouges ont réduit en cendres cent trente-huit maisons. Deux cens quatre-vingt-quatre ont été détruites par les bombes. Il y en a cinq cens vingt-neuf fort endommagées. Des rues entieres n'offrent que des amas de ruines. Parmi les maisons brûlées ou renversées, on compte plusieurs magnifiques Hôtels & divers édi-

fices publics. L'Eglise Métropolitaine a extrêmement souffert.

Les troupes, détachées par le Général Comte de Nadaſty, ont harcelé ſans relâche les Pruffiens dans leur retraite de Jung-Buntzlau vers Hirschberg. Le détachement du Colonel Ried, en particulier, a tué deux cens hommes de leur arrière-garde, & fait cinquante prifonniers. Le Pont de Jung-Buntzlau, que l'ennemi avoit détruit, a été rétabli. L'armée de l'Impératrice Reine marcha le 4 à Alt-Benateck, le 5 à Koſmonos, le 6 à Jung-Buntzlau, & le 7 à Munchſgratz. Elle s'eſt avancée la nuit dernière juſqu'à Schweigan, & l'avant-garde s'eſt portée à une lieue & demie par-delà Reichenberg. Dans ces marches, les troupes légères du Comte de Nadaſty ont toujours devancé de deux ou trois lieues le gros de l'armée. Les Corps Pruffiens, qui étoient à Reichenberg & dans les environs, ſe ſont retirés précipitamment à Zittau, & l'on eſpere que demain l'ennemi aura évacué la Luſace. Le Colonel Laudon a coulé à fond quinze Bateaux de transport venus de Dreſde, & a fait prifonniers les troupes qui les eſcortoient. Il a fait occuper par des détachemens les poſtes de Toplitz & de Marie-Schein.

#### DE CORWEY, le 13 Juillet.

Les ennemis, à ce qu'on aſſure, ſoutiennent leur poſition de Minden. M. le Marquis d'Armentières eſt revenu camper avec ſa réſerve à Forſtemberg, & M. le Maréchal d'Eſtrées a attendu ici avec les Corps du Marquis de Souvré & de M. de Chevert, & une partie de celui du Duc d'Orléans, le reſte de l'armée qui arrive aujourd'hui. Il a fait établir deux nouveaux Ponts de pontons à Tonnenberg.

SEPTEMBRE. 1757. 195

Sur l'avis qu'il avoit reçu des dispositions de Cassel , il a jugé à propos de suspendre la marche du Duc d'Orléans , qui s'étoit acheminé vers la Hesse avec vingt-huit Bataillons & trente-deux Escadrons. Ce Prince est resté à l'armée , & le Maréchal a envoyé à Cassel le Marquis de Contades avec quatre Brigades d'Infanterie & vingt Escadrons de Cavalerie.

Le Marquis de Pereuse , Maréchal de Camp , qui s'étoit porté avec une Brigade d'Infanterie & une de Cavalerie de ce détachement à Munden , a envoyé hier un Courier au Maréchal , pour l'informer de la prise de cette Place. La Garnison Hanovrienne , composée de 300 hommes , a été faite prisonniere de guerre.

Dans l'instant , le Marquis de Contades mande de Varborg , qu'il y a été joint par le Grand Ecuyer du Landgrave , qui est venu l'assurer de la soumission du pays , ainsi que des dispositions certaines où est ce Prince de procurer à l'armée Françoisé tous les secours , que les ressources du pays pourront fournir. Le Marquis de Contades a reçu des otages pour sûreté de la convention , & nos troupes sont en marche pour aller occuper Cassel.

DE HAMBOURG , le 16 Juillet.

Selon des avis reçus de Konisberg , la Ville de Memel ayant été canonnée & bombardée très-vivement pendant six jours par les Russiens , la Garnison a capitulé le 5 de ce mois , & est sortie de la Place avec les honneurs de la guerre. Le Feld-Maréchal de Lehwald s'est porté de Tilsen sur Insterbourg.

On mande de Warsovie , que le Roi de Pologne

I ij

## 196 MERCURE DE FRANCE.

gne Electeur de Saxe, a déclaré le Comte de Nostitz & le sieur de Zeschwitz Lieutenans-Feld-Maréchaux, le sieur de Goefnitz Major Général, & le sieur de Beckendorff Colonel, en considération des actions par lesquelles ces Officiers se sont distingués dans la bataille de Chorzemitz.

### DU CAMP DE HOLTZMINDEN, le 16 Juillet.

L'armée est campée ici à la droite du Weser. Le Marquis d'Armentieres est à deux lieues en avant vers Hombourg avec sa réserve. Aujourd'hui, le Marquis de Pereuse s'est emparé de la Ville de Gottingue, dont la Garnison a été faite prisonniere de guerre.

## E S P A G N E.

### DE MADRID, le 19 Juillet.

Les lettres de Lisbonne marquent que la Flotte de la Baye de Tous les Saints a mis à la voile avec un vent favorable. Ces lettres ajoutent qu'on a senti du côté de Cascaes quelques nouvelles secouffes de tremblement de terre.

### D'ALICANTE, le 29 Juin.

Une Frégate de Marseille, appelée *le Thélémaque*, a été attaquée & prise le 19 de ce mois, sous le canon du Château de Morayra, par la Frégate du Roi d'Angleterre *l'Expérience*, dont le sieur Strhaan a le commandement. Le combat, quoique de peu de durée, a été très-sanglant. Il y a eu à bord du Bâtiment François 35 hommes de tués & 123 de blessés. Le sieur Strhaan, qu'un si grand nombre de prisonniers embarrassoit, les a

SEPTEMBRE. 1757. 197

fait embarquer sur un Senaw de ce Port, qu'il a rencontré au large, & qui a remis ici les blessés le 24 au soir. Tout le monde, en les voyant, a été saisi de compassion & d'horreur. Aucun d'eux n'avoit été pansé, & tous avoient été entièrement dépouillés, sans en excepter le Capitaine, dont la bravoure auroit mérité un autre traitement. Ceux que le sort des armes a épargnés, périssoient de faim & de soif; & l'on a sçu que depuis 24 heures ils n'avoient pris aucune nourriture, parce que le Capitaine Espagnol, qui a été forcé de les recevoir, n'avoit presque plus de vivres & que les Anglois ne lui en avoient remis aucuns pour la subsistance de ces prisonniers.

### P A Y S - B A S .

DE BRUXELLES, le 22 Juillet.

Dans le moment, nous apprenons que le Général Maguire & le Duc d'Arenberg se sont emparés de Gabel, & qu'ils y ont fait prisonniers 4 Bataillons, & 107 tant Dragons que Hussards, des troupes du Roi de Prusse. On a trouvé dans ce poste 4 canons, & 400 charriots, soit de provisions, soit de bagages.

---

### F R A N C E .

---

*Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.*

**L** le 5 Juin, Leurs Majestés & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage de M. le Marquis de Caumont, seul héritier de la maison de la Force, avec Mademoiselle Galard de Brassac de Bearn,

I iij

petite-fille du Duc de la Force ; & celui de M. le Comte de Lorda avec Mademoiselle de Seignelay.

La maison de Sorbonne fit le 6 une députation solennelle au Nonce du Pape , à l'occasion du présent que Sa Sainteté a fait de son Portrait à cette Maison. Le Curé de la Paroisse de Saint Paul porta la parole. Le Portrait du Pape est l'original fait en 1741 par Subleiras , célèbre Peintre François , mort à Rome. Ce présent est d'autant plus flatteur pour la Maison de Sorbonne , que les Souverains Pontifes ne sont point dans l'usage de donner leurs Portraits à qui que ce soit. Sa Sainteté , dans le bref qu'elle a adressé à la maison , dit « qu'Elle veut bien lui accorder cette » marque de distinction , comme un témoignage » extraordinaire & nouveau de sa bienveillance , » & comme un gage assuré de son estime , afin , » ajoute-t'elle , que placé au milieu de vous à » côté du Roi Très-Chrétien , Nous soyons con- » tinuellement sous vos yeux , comme vous êtes » toujours présens à notre cœur ». On voit ce tableau en Sorbonne dans la grande salle des actes. Il a été mis entre le Portrait du Roi & celui du Roi de Pologne , Duc de Lorraine & de Bar. Sa Sainteté avoit envoyé précédemment à la Sorbonne toutes les éditions de ses ouvrages , & en particulier le Recueil complet de ses Œuvres en 15 vol. *in fol.*

Le 12 Juin , Leurs Majestés & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage de M. le Marquis de Marbeuf , Mestre de Camp d'un Régiment de Dragons de son nom , avec Mademoiselle Michel , fille de M. Michel , Directeur de la Compagnie des Indes.

Le Roi fit le 14 dans la cour du Château la revue des deux Compagnies des Mousquetaires de

La Garde ordinaire. Sa Majesté passa dans les rangs, & après que les deux Compagnies eurent fait l'exercice, Elle les vit défilér tant à pied qu'à cheval. Monseigneur le Dauphin accompagna le Roi à cette revue.

Le temps fixé par la convention du 4 Juillet 1746, entre le Roi & l'Electeur Palatin, pour la restitution réciproque des Déserteurs, étant expiré le 3 Juillet de l'année dernière : Sa Majesté vient de conclure pour le même objet avec Son Altesse Electorale Palatine une nouvelle convention, portant ce qui suit : « ART. I. Les Cavaliers, Dra-  
 » gons & Fantassins, qui désertèrent des troupes  
 » Françoises ou Palatines, & qui passeront des  
 » pays ou places d'une domination dans les pays  
 » ou places de l'autre, seront respectivement ar-  
 » rêtés pour être rendus, auquel effet il sera  
 » donné avis de leur détention, le plutôt que  
 » faire se pourra, au Gouverneur ou Comman-  
 » dant de la plus prochaine place de guerre de la  
 » domination d'où ils auront déserté, afin qu'on  
 » envoie les chercher. ART. II. Le Gouverneur  
 » ou Commandant d'une place, qui aura été averti  
 » de la détention de quelque déserteur, l'enverra  
 » aussi-tôt chercher, & fera payer les frais de la  
 » prison & la simple subsistance du prisonnier, à  
 » raison de deux livres de pain par jour pour cha-  
 » que Cavalier, Dragon ou Fantassin, au prix  
 » courant de la place où le déserteur sera retenu.  
 » ART. III. Les déserteurs seront rendus dans le  
 » même état qu'ils auront été arrêtés, c'est-à-  
 » dire avec leurs chevaux, équipages, habits &  
 » armes; & le fourrage qui aura été fourni à leurs  
 » chevaux, sera payé de gré à gré suivant le prix  
 » courant des lieux. ART. IV. Les Officiers de  
 » part & d'autre ne pourront poursuivre ni cale-

## 200 MERCURE DE FRANCE.

» ver lesdits déserteurs hors des terres de l'obéissance de leur Souverain : pourront cependant requérir en ce cas les Officiers & habitans des terres de la domination du Roi ou de S. A. Electorale Palatine , où lesdits déserteurs se trouveront , de les arrêter & conduire dans la place la plus prochaine de la domination sur laquelle ils auront été arrêtés. ART. V. Après la ratification & publication de la présente convention , il sera fait très-expresse défense aux habitans du plat-pays dans l'étendue des gouvernemens qui sont sur les frontières des deux dominations , & à tous autres, d'acheter les chevaux, armes, équipages , habits , & généralement quelque chose que ce puisse être desdits déserteurs , & même de leur donner aucun asyle ou secours , ni de les receler ou de faciliter leur évafion , à peine contre les contrevenans de trente livres , monnoie de France , d'amende pour un déserteur à pied , & de soixante livres pour un Cavalier ou Dragon qui désertera à cheval. ART. VI. Pour engager les habitans & sujets de part & d'autre d'arrêter les déserteurs , & de les conduire dans la place la plus prochaine de la domination sur laquelle ils auront été arrêtés , on est convenu qu'il sera donné trente livres de récompense à celui ou ceux qui auront arrêté & conduit dans ladite place un déserteur à pied , & soixante livres pour un déserteur à cheval , lesquelles sommes leur seront payées sur le champ par le Gouverneur ou Commandant de ladite place , lequel sera remboursé par l'Officier qui viendra chercher le déserteur. ART. VII. Il est en outre convenu que les criminels , qui auront commis quelque crime dans l'une des deux dominations , & qui chercheront à se réfugier dans l'autre ,

» seront arrêtés & rendus à la première réquisition , moyennant la restitution des frais qu'ils » auront causés pendant le temps de leur détention , supposé qu'ils aient été mis en prison. » ART. VIII. La présente convention durera dix » années , à commencer du 26 Avril de cette année , & sera publiée & observée immédiatement » après l'échange des ratifications dans l'Alsace , » les trois Evêchés , à Sarre-Louis & autres lieux » de la Sarre , & dans toute l'étendue des Villes & » Bailliages de l'Electorat Palatin , & des deux » Duchés de Bergues & de Juliers , & leurs dépendances jusqu'au Rhin , & à dix lieues au delà » de ce fleuve. »

Cette Convention a été signée le 26 Avril , au nom du Roi, par M. le Marquis de Paulmy, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département de la guerre , & au nom de l'Electeur Palatin , par M. le Baron de Grevenbroch , Conseiller d'Etat de ce Prince , & son Ministre Plénipotentiaire à la Cour de France.

Le Roi étant informé qu'il y a plusieurs Déserteurs de ses troupes qui ont pris parti dans celles qui sont actuellement dans le Royaume , sans être connus pour tels ; & qui par conséquent ne pourroient , sans commettre une nouvelle désertion , satisfaire à l'obligation imposée par l'Ordonnance d'amnistie , rendue le 20 Avril dernier , de s'engager dans l'armée que Sa Majesté a fait passer en Allemagne ; Sa Majesté ordonne que tous Soldats , Cavaliers & Dragons qui , ayant déserté de ses troupes avant le premier Février dernier , auront pris parti dans d'autres Compagnies avant le 20 Avril dernier , ne pourront être poursuivis pour ladite désertion : Voulant Sa Majesté , qu'ils soient compris dans l'amnistie qu'Elle a

## 202 MERCURE DE FRANCE.

accordée par son Ordonnance dudit jour 20 Avril dernier, à condition qu'ils continueront de servir dans lesdites troupes où ils se trouvent actuellement engagés, jusqu'à ce que Sa Majesté ayant rétabli la distribution des congés d'ancienneté, ils soient dans le cas d'être renvoyés à leur tour.

Sa Majesté a fait expédier un brevet de Lieutenant de Frégate au Capitaine Canon.

Selon les avis reçus de Marseille, M. Couturier, Echevin de la Ville, y fait construire dans l'Arsenal du Roi une Frégate sur les proportions d'un vaisseau de guerre de 34 canons. Elle est percée sur son pont pour 26 canons de 18 livres de balle, & elle aura un entre-deux ponts volant pour y placer la vogue de 60 avirons, afin que dans un temps calme elle puisse au besoin faire usage de ses avirons aussi légèrement qu'une galere. On compte que ce sera le bâtiment le plus fort, le plus léger & le meilleur voilier, qui ait été construit dans les proportions qu'on lui a données.

Le 16 & le 29 Juillet, le Roi tint à Compiègne le Sceau pour la dixième & onzième fois.

Le même jour 16, M. le Maréchal Duc de Richelieu prit congé du Roi, & le lendemain il partit pour se rendre à l'armée qu'il va commander sur le Mein. Les Lieutenans-Généraux, qui seront employés sous les ordres de ce Général, sont le Comte de Noailles, le Marquis du Mesnil, le Baron de Montmorency, le Chevalier de Muy, le Duc de Duras, le Comte d'Andlau, le Comte de la Vauguyon, & le Duc d'Havré. Les Maréchaux de Camp, qui serviront dans la même armée, sont MM. le Chevalier du Châtelet, de Planta, le Marquis de Lastic, le Comte de Lutzelbourg, le Comte du Luc, le Comte de Vence,

le Marquis de Voyer, le Marquis de Laval, le Prince de Beauvau, le Comte de la Guiche, le Marquis de Béthune, le Marquis de Roquépine, le Marquis de Traisnel & le Comte d'Égmond. Le Marquis de Monteynard est nommé Maréchal Général des Logis de cette armée. Le Chevalier de Redmond fera les fonctions de Maréchal des Logis de la Cavalerie, & le Comte de Rochambeau celles de Major Général de l'Infanterie.

Madame la Dauphine apprit le 31 Juillet, par un Courier que lui dépêcha le Roi, la victoire d'Hastembecke. L'émotion que cause une pareille nouvelle, fit voir toute sa bonté & son humanité. Cette Princesse ne s'occupa, dans ce moment critique, que des inquiétudes des personnes de sa cour, qui ayant de proches parens à cette affaire, pouvoient craindre pour eux quelque accident; aucune de celles qu'elle pût tranquilliser ou consoler n'échappa à son attention.

Le lendemain Madame la Dauphine envoya à Compiègne M. de Goy-de Didogne, son Ecuyer de main en quartier, porter au Roi des lettres de complimens sur cet heureux événement, & à son retour M. de Didogne fut chargé des lettres de Sa Majesté & de la Famille Royale pour Madame la Dauphine.

Le Roi a fait présent d'une épée au Capitaine la Fargue, commandant le Corsaire *l'Aigle*, de Bayonne, en considération de la prise que ce Capitaine a faite d'un Corsaire Anglois après un combat des plus opiniâtres, dans lequel M. la Fargue a été grièvement blessé. Sa Majesté a accordé la même marque de distinction à M. Forestier, qui après la blessure de M. la Fargue a pris le commandement, & a continué le combat.

On a reçu des lettres du Canada, qui contien-

nent le détail de ce qui s'est passé dans ce Pays-là durant l'hyver, relativement à la guerre.

Indépendamment des Partis de Canadiens & de Sauvages, qui ont été continuellement en campagne durant l'hyver, & qui, dans les incursions qu'ils ont faites sur les ennemis, leur ont tué beaucoup de monde, & donné l'allarme dans les Colonies Angloises, le Marquis de Vaudreuil a exécuté une expédition, dont l'objet étoit très-important.

Il avoit été informé au mois de Janvier, que les ennemis avoient rassemblé au Fort Georges, situé sur le Lac Saint-Sacrement, une quantité très-considérable d'approvisionnement de toutes les especes, & qu'ils avoient fait construire sous le canon de ce Fort un grand nombre de Barques, de Bateaux, & d'autres Bâtimens, non seulement pour le transport de ces approvisionnemens, mais encore pour s'assurer la navigation de ce Lac. Jugeant que tous ces préparatifs étoient destinés pour les entreprises que les ennemis se proposoient d'exécuter au printemps, il forma le projet de leur en ôter les moyens.

Dans cette vue, il fit un détachement de 1500 hommes, composé de 5 Piquets des Bataillons des troupes de terre, dont un de Grenadiers, 300 Soldats des troupes de la Colonie, 150 Militiens, dont une Compagnie de 50 Volontaires, & 300 Sauvages. Ce détachement ayant été promptement rassemblé au Fort Saint-Jean, M. de Rigaud de Vaudreuil, Gouverneur des Trois Rivieres, qui le commandoit, le fit marcher en quatre divisions. La première partit le 20 Février: elle étoit composée de 6 Compagnies mêlées des troupes & des Milices de la Colonie avec quelques Sauvages Abenakis, & elle étoit commandée par

SEPTEMBRE. 1757. 205

M. de Saint-Martin, Lieutenant de ces troupes. La seconde que commandoit M. du Chat, Capitaine au Régiment de Languedoc, étoit composée de deux Piquets de troupes de terre, de trois Compagnies mêlées de la Colonie & de quelques Sauvages, & elle se mit en marche le 21. Elle fut suivie le lendemain par la troisième, qui étoit commandée par M. Coni, Capitaine au Régiment de Royal Roussillon, & qui étoit composée, comme la seconde. M. de Rigaud devoit partir le 23 avec le Piquet de Grenadiers, la Compagnie des Volontaires Canadiens, & le reste des Sauvages, qui composoient la quatrième Division; mais son départ fut retardé par le dégel jusqu'au 25.

Les quatre Divisions s'étant réunies au Fort de Carillon, toute la troupe en partit le 15 de Mars, la Compagnie de Volontaires Canadiens faisant l'avant-garde; & le 17 à sept heures du soir, on se trouva à une lieue & demie du Fort Georges.

Le 18, M. de Rigaud détacha M. Poullariez, Capitaine de Grenadiers du Régiment de Royal Roussillon, avec deux autres Officiers, pour aller reconnoître le Fort, d'une hauteur qui le domine à environ une demi-lieue de distance. Quoique sur le rapport que lui fit M. Poullariez, il ne pût pas douter que les ennemis ne fussent informés de sa marche, il fit ses dispositions pour l'exécution des ordres dont il étoit chargé.

Il se mit en mouvement avec toute sa troupe à l'entrée de la nuit du 18 au 19. Il détacha M. Dumas, Capitaine, avec deux autres Officiers & quelques Grenadiers, pour aller reconnoître les approches du Fort. Le bruit qu'ils ne pouvoient s'empêcher de faire, en marchant sur la glace, les fit bientôt découvrir; & ils furent obligés de

rejoindre la troupe. M. de Rigaud prit cependant le parti de faire mettre le feu aux Bateaux qui étoient sous le Fort ; mais il n'y en eut qu'un petit nombre de brûlés. Les ennemis tuèrent deux hommes , & en blessèrent un autre. Le 20 , M. de Rigaud fit investir le Fort , afin d'en imposer à la Garnison , qu'il sçavoit être de 5 à 600 hommes d'élite ; & il envoya un détachement de Sauvages sur le chemin du Fort Lidius , pour en couper la communication. Il fit même sommer le Commandant de se rendre. Cette sommation fixa l'attention du Commandant aux dispositions relatives à la défense du Fort ; en sorte que la nuit suivante il ne fit tirer que quelques coups de cañon & quelques bombes , qui n'empêchèrent pas qu'on ne brûlât beaucoup d'effets.

Le Fort resta encore investi le 21 , sans que les ennemis osassent faire aucune sortie. Ils demeurèrent également tranquilles toute la nuit , mais il tomba en même temps une si prodigieuse quantité de neige fondue , qu'il ne fut pas possible de mettre le feu aux dehors. Le temps fut plus favorable la nuit suivante , & l'on en profita pour brûler tout ce qui étoit dans le Lac & aux environs du Fort ; malgré le feu d'artillerie & de mousqueterie que les ennemis firent de leur côté , & qui tua trois Soldats , & blessa un Officier.

Les ennemis ont perdu par cet incendie quatre Brigantins de 10 à 14 canons , & deux Galeres à 50 rames , qu'ils destinoient pour la navigation des Lacs ; plus de trois cens cinquante Bateaux de transport ; une quantité considérable de bois de construction ; beaucoup d'affûts de campagne ; un moulin à scier des planches ; les hangars & les magasins qui étoient entourés d'un Fort de pieux , & où il y avoit plus de 4 mille quarts de

farine, & d'autres vivres de toute espèce à proportion, des armes, des habillemens, & généralement toutes sortes d'ustenciles de campagne; les hôpitaux; plus de 20 maisons qui étoient tant en dedans qu'en dehors du Fort de pieux; & enfin toute leur provision de bois de chauffage. Le Fort est resté isolé; il n'a même été préservé du feu, que parce qu'il n'a point fait de vent durant tout l'incendie.

Dans cette expédition, qui est une des plus importantes qu'on pût entreprendre en Canada durant l'hyver, il n'y a eu que 5 François tués, un Officier & un Sauvage blessés, quoiqu'elle ait été exécutée sous le feu de l'artillerie & de la mousqueterie du Fort Georges. On ignore le nombre d'hommes que les ennemis y ont perdu; mais les Canadiens & les Sauvages avoient été placés, de maniere que par le feu de leur mousqueterie, ils faisoient souvent cesser celui des ennemis.

Ce succès est principalement dû à la sagesse des dispositions que M. de Rigaud a faites, à l'attention avec laquelle il en a suivi l'exécution, & à la confiance avec laquelle il a supporté les fatigues excessives du voyage dans une saison si rigoureuse. Les différens Corps des troupes & des Milices s'y sont également distingués à tous égards; & M. de Rigaud a été infiniment content de la conduite des Sauvages qui y étoient employés.

On a lieu de l'être pareillement des dispositions de toutes les Nations Sauvages de la Colonie. Celles qui ont de tout temps été ses alliées, donnent tous les jours de nouvelles preuves de leur fidélité, & sont continuellement en parti contre les ennemis.

Il y a d'ailleurs quelques Nations assez nombreuses, & entr'autres les *Têtes-plates*, qui sont

entrées nouvellement dans cette alliance, & qui ont pris part à la guerre. Les Cinq Nations Iroquoises ont envoyé une députation des plus solennelles au Marquis de Vaudreuil, pour renouveler leurs anciens engagemens avec la France. Ils ont promis non seulement de renoncer à tout commerce avec les ennemis, mais même de se joindre aux autres Nations amies de la France pour agir contre eux.

Les ennemis de leur côté n'ont tenté qu'une expédition durant l'hyver. Ayant été informés qu'on devoit faire passer du Fort Saint-Frédéric au Fort de Carillon quelques provisions sous l'escorte d'un petit détachement, ils en envoyèrent un de 80 hommes, qui enleva les premières traînes de ce convoi, & 7 Soldats. Mais le Commandant du Fort Saint-Frédéric fit marcher un nouveau détachement, pour couper celui des ennemis dans son chemin. Ils tombèrent effectivement dans l'embuscade. Le combat fut des plus vifs & des plus opiniâtres. Il resta du côté des ennemis, sur le champ de bataille, 40 hommes dont 3 Officiers. On fit 8 prisonniers, & le reste du détachement se sauva dans les bois, où il a péri de ses blessures, de manière qu'il n'en rentra que 3 hommes dans le Fort Georges. Les François en eurent 11 de tués, & 26 de blessés. Ils reprirent les traînes dont les ennemis s'étoient emparés; & à l'égard des 7 Soldats que les ennemis avoient enlevés, il ne s'en trouva que 3, les 4 autres ayant été tués. Cette action s'est passée le 22 Janvier.

M. le Comte de Gisors qui est arrivé ici le 31 de Juillet, a apporté au Roi la nouvelle d'une victoire, que les troupes de Sa Majesté, commandées par M. le Maréchal d'Estrées, ont remportée le 26 de ce mois sur l'armée du Duc de Cumberland. M.

le Maréchal d'Estrées ayant fait reconnoître le 25 au soir la position des ennemis, résolut de les attaquer le lendemain. Ils avoient leur droite vers Hamelen. Devant leur front étoit un marais impraticable. Leur gauche étoit appuyée à des montagnes très-hautes, couvertes de bois, & traversées par sept ou huit ravins de vingt pieds de profondeur. Elle avoit à gauche une redoute, & à droite le village de Hastembecke. Dans cette situation, les ennemis ne pouvoient être attaqués que par leur flanc gauche sur un front de deux cens toises ou environ, & après que nous aurions tourné les sommités des montagnes. M. de Chevert fut détaché pour cet effet le 25 avant minuit, avec quatre Brigades d'Infanterie. Mais ayant quatre lieues à faire, il ne put arriver que le lendemain 26 à neuf heures du matin. Le canon de l'ennemi commença à tirer dès six heures. On y répondit de notre part jusqu'à huit que se fit la véritable attaque, & les batteries des ennemis furent détruites successivement. M. le Marquis d'Armentieres & M. de Chevert, chacun avec un corps séparé, chasserent l'ennemi de la montagne après un feu très-vif. M. le Comte de Montmorency-Laval, Colonel du Régiment de Guyenne, & qui servoit dans l'armée en qualité d'Aide-Maréchal Général des Logis, y fut tué. M. le Marquis du Châtelet, Colonel du Régiment de Navarre, y fut dangereusement blessé d'un coup de fusil au travers du corps, & M. le Marquis de Belfunce eut le bras percé d'une balle. Cette attaque ouvrit le chemin aux troupes de notre aîle droite, composée de la brigade Autrichienne; de celles de Picardie, de Champagne, de Navarre & de la Marine; du Régiment du Roi, & des Grenadiers de France. Ces troupes ont montré la plus

grande valeur, & particulièrement celles de l'Impératrice Reine se sont distinguées dans l'action. La Cavalerie & la plus grande partie de l'Infanterie n'ont pu aborder l'ennemi. La brigade de Champagne a forcé une batterie retranchée, où il y avoit huit piéces de canon & deux haubits, dont elle s'est emparé; & l'ennemi, après avoir eu plus de trois mille hommes tués ou blessés, a été obligé d'abandonner successivement tous ses postes, pour gagner les gorges qui menent vers Hanovre. Sa perte auroit été beaucoup plus considérable sans un accident qui a mis quelque interruption dans l'attaque, & qui a retardé la poursuite des fuyards. Plusieurs de nos bataillons marchant dans la montagne à travers des bois, se sont fusillés sans se reconnoître, & c'est où nous avons le plus perdu, ayant environ quinze cens blessés, quoique le nombre des morts ne monte pas à cinq cens.

On attend un plus grand détail de cette action. L'armée du Roi, lorsque M. le Comte de Gisors en est parti, étoit établie fort au-delà de l'ancien camp des ennemis.

Le même jour que le Roi reçut la nouvelle de cette victoire, Leurs Majestés assistèrent dans la Chapelle, au *Te Deum* qui y fut chanté en action de grâces. M. l'Abbé de Gandras, Chapelain du Roi, y officia. Le Motet étoit de la composition, & fut exécuté sous la direction de M. Colin-de-Blamont, Surintendant de la Musique de la Chambre. Il y eut le soir trois décharges d'artillerie, & toute la ville fut illuminée.

Le 7 Août, la Cour a pris le deuil pour trois semaines, à l'occasion de la mort de la Reine Douairiere de Prusse.

Le même jour, Sa Majesté reçut M. le Comte

Le Gisors Chevalier de l'Ordre de S. Louis.

La ville de Hamelen s'étant rendue le 28 Juillet, il a été stipulé par la Capitulation, que la garnison, composée de sept cens Hessois, sortiroit le 30 avec les honneurs de la guerre, mais sans canon, & qu'elle seroit conduite à Hanovre avec tous les chevaux & équipages, sans pouvoir néanmoins emmener ceux appartenans au reste de l'armée ennemie; que les Invalides & les Militiens, faisant partie de la garnison, seroient renvoyés chez eux, & ne pourroient servir pendant tout le temps de la guerre; que le Major Général Hodemberg, & tous les autres blessés & malades renfermés dans la place, seroient prisonniers de guerre. Ils sont au nombre de huit cens. Les articles de cette Capitulation ont été réglés entre M. le Maréchal d'Estrées & le sieur Brunck, Major Général des troupes Hanovriennes.

On a trouvé à Hamelen cinquante-quatre canons de fonte, & dix-neuf de fer; dix mortiers de fonte, trois haubits, vingt-huit mille boulets, & quatre mille bombes; deux mille fusils, cent cinquante-cinq milliers de poudre, deux cens mille livres de plomb, & des bateaux qui étoient destinés à former un pont sur le Weser.

Selon l'état que le Roi a reçu de la perte faite par ses troupes à la bataille de Hastembecke, il y a eu dix-sept Officiers tués & cent dix-huit blessés. Le nombre des soldats tués monte à mille trente-huit, & celui des blessés à onze cens cinquante-neuf.

L'armée est demeurée dans son camp près de Hamelen, jusqu'au 31 Juillet: l'ennemi étoit alors à Minden, qui est à neuf lieues de cette place. Le 31, l'armée s'étant mise en marche passa la ri-

viere de Hamel ; la reserve du Duc de Randan se tenant à Bisphrode , & le corps du Duc de Broglie à la hauteur de Hamelen. On fut informé le premier de ce mois , que le Duc de Cumberland avoit quitté Minden , pour se retirer à Niembourg. Les Magistrats de Minden envoyerent des Députés offrir les clefs de leur Ville. Le 3 Août, le Duc de Broglie , après avoir fait occuper cette place par un détachement , repassa le Weser avec son corps , & se dirigea sur Remen. Le corps du Marquis d'Armentieres s'avança vers Hariembourg à trois lieues de Minden , & celui du Duc de Randan se porta près de Hallersprinck sur le grand chemin de Hanovre. Le 4 , jour du départ du courier qui a apporté ces détails , les habitans de cette dernière Ville n'attendoient que les troupes du Roi pour ouvrir leurs portes. M. le Comte de Platen étoit chargé de venir traiter des contributions de l'Electorat. M. le Maréchal-Duc de Richelieu est arrivé le 3 au soir au quartier général d'Oldendorff, & comme l'ancien de M. le Maréchal d'Estrées , il a pris le commandement de l'armée.

Il y eut le 27 Juillet à Saint-Dié , en Lorraine , un incendie , qui a réduit en cendres l'Hôtel de Ville , le Couvent des Capucins , les prisons , & cent seize maisons , dans lesquelles on comptoit près de trois cens ménages.

Le Corsaire *l'Hobereau* , de Calais , commandé par le Capitaine Jacques Bonvarlet , s'est emparé du Brigantin *le Molley* , de Linn , de 120 tonneaux , chargé de fer & de planches ; & il l'a rançonné pour 630 livres sterlings.

Le même Corsaire s'est rendu maître des Navires Anglois *le Samuel* & *le Thomas* : le premier , armé de 6 canons , a pour cargaison 612 sacs de

farine , & des légumes ; le second est chargé de charbon de terre.

Le Bateau *la Princesse de Galles*, de Carmarthen, de 70 tonneaux , chargé d'avoine & de quelques barrils de beurre, dont le Corsaire *le Prince de Condé*, de Boulogne, s'est emparé, a été conduit à Calais.

La Corvette *la Diligente* a pris & conduit à la Hougue , le petit Corsaire Anglois *le Duc de Marlborough*, de Grenezey , armé de 4 canons, 10 pierriers, & de 23 hommes d'équipage.

Il est arrivé à Cherbourg un Navire d'environ 300 tonneaux , chargé d'huile fine , que le Corsaire *la Comtesse de Bentheim*, de Saint-Malo, a enlevé aux Anglois qui s'en étoient emparés.

Par des lettres écrites de Marseille , on a été informé de l'arrivée en ce port des Navires Anglois *la Toscane*, de 350 tonneaux , chargé de soie & de raisins de Corinthe ; *la Sirene* & *la Guillaume Elizabeth* , n'ayant pour cargaison que des raisins de Corinthe. Ces prises ont été faites , les deux premières par le Capitaine Megy , commandant le Corsaire *la Marie Désirée* , la troisième par le Corsaire *l'Heureuse Therese*.

Le Vicomte de Rochechouart , Capitaine de Vaisseau , commandant la Frégate du Roi *la Thésis* , ayant avec lui la Frégate *la Pomone* , commandée par le sieur Hector , s'est rendu maître du Corsaire Anglois *le Boscawen* , ( ci-devant *le Mesnil-Monsant* , de Nantes , ) armé de 22 canons , & de 102 hommes d'équipages ; il l'a fait conduire à Saint-Nazaire au bas de la riviere de Nantes.

Le Corsaire *la Comtesse de Bentheim* , de Saint-Malo , y est rentré avec deux Navires Anglois , l'un de 200 tonneaux , qui venoit de la Caroline

avec une cargaison d'indigo , de café , de peaux de castor , de riz & de bois de Campeche ; l'autre de 150 tonneaux , chargé de salaisons. Le même Corsaire a fait une autre prise de 120 tonneaux , qui a été conduite à Perros , & dont le chargement consiste en huile de Baleine , & en taffia.

Le *Tavignon* , autre Corsaire de Saint-Malo , a pris & fait conduire au Port Louis le Navire Anglois le *Baal* , de Londres , de 160 tonneaux , chargé de sucre , de coton , de gingembre , & de taffia.

Le Navire Anglois le *Gorges* , chargé de riz , a été pris par le Corsaire la *Nouvelle Saxonne* , de Bordeaux , & conduit à Brest.

Le Corsaire la *Basquaise* , de Saint-Jean-de-Luz , y a conduit le Navire Anglois le *Falmouth* , de Glasgow , dont le chargement consiste en ballots , & en une caisse contenant diverses marchandises.

Le Capitaine Louis Simon , commandant le Corsaire le *Bien-Aimé* , de Marseille , s'est rendu maître du Corsaire Anglois le *Blackney* , de 16 canons , 24 pierriers , & 71 hommes d'équipage. Il s'est aussi emparé du Navire la *Jeanne Sara* , chargé d'huile & de raisins.

La *Sainte-Barbe* , le *Jesus Maria* , *Sainte-Anne* , & la *Junon* , autres Corsaires de Marseille , y ont aussi fait conduire les Navires Anglois le *Patsy* chargé de bled , le *Préservé* , ayant pour chargement des raisins de Corinthe & d'autres marchandises , & la Galere *Stapleton* , qui n'a que son lest.

Le Capitaine Morel , qui commande le Corsaire l'*Actif* , de Dunkerque , s'est emparé des Bateaux Anglois la *Susanne* , de Montrossi , la

*Bon-Accord*, de Petershead, *la Catherine*, de Montross, & *l'Elizabeth*, d'Airth en Ecoffe, & il les a rançonnés pour 12720 livres. Il s'est aussi rendu maître des Navires *le Dodgson*, de 120 tonneaux, chargé d'indigo, de sucre, de café, de quinquina, de tabac & de riz; *la Jeanne*, de Leith, dont la cargaison est composée de sucre, de cuirs & de laine; & *l'Escap*, de Portfoiy, chargé de charbon de terre & de sel.

Le *Saint-Louis*, autre Corsaire de Dunkerque, dont est Capitaine le sieur Bachelier, a rançonné pour 9600 livres les Navires Anglois *le Thomas Elizabeth* & *le Guillaume*, dont il s'étoit emparé.

Les Navires Anglois, *la Charmante Marthe*, chargé de 30 futailles d'indigo, d'un boucaut & onze paquets de pelleteries, de riz, &c. & *le Jean-Joseph*, chargé de salaisons, ont été pris par le Corsaire *le Comte de Grammont*, & sont arrivés à Bayonne.

Le même Corsaire a fait, conjointement avec le Corsaire *le Maréchal de Richelieu*, de Nantes, une autre prise chargée de sucre & de tabac, qui a été conduite à Guetaris près de Saint-Sébastien.

Le Corsaire *la Comtesse de Grammont* a fait conduire à Bayonne les Navires Anglois *le Grampes*, de Liverpool, sur lequel on a trouvé 3000 livres en piastres, & dont la cargaison consiste en diverses marchandises propres pour la traite des Nègres, & *le Trison*, de Rodyland, armé de 6 canons & 6 pierriers, qui a pour chargement des balloteries.

Il est aussi arrivé à Bayonne un Navire Anglois, appelé *l'Antelope*, qui a été pris par le Corsaire *la Basquaise*, de ce Port, & qui est chargé de viandes salées.

*La Goëlette la Surprise* a pris un Brigantin An-

## 216 MERCURE DE FRANCE.

glois de 100 tonneaux , dont la cargaison est composée de balloteries , & de deux rangs de futailles dont on ignoroit encore le contenu.

Le Vicomte de Rochechouart , Capitaine de Vaisseau , commandant la Frégate du Roi *la Théis* , ayant avec lui la Frégate *la Pomone* , commandée par le sieur Hector , s'est emparé le 26 du mois dernier des Corsaires Anglois *le Volcan* , de Londres , & *le Boscawen* , de Jerzey , armés , l'un de 20 canons , 10 pierriers , & 59 hommes ; l'autre de 4 canons , 8 pierriers , & 32 hommes d'équipage. Ces deux Corsaires , pris à 4 lieues au Nord-Ouest des Glenans , ont été conduits au Port-Louis.

Le Corsaire *le Prince de Condé* , de Boulogne , a pris & conduit à Calais un Brigantin Anglois , de 70 tonneaux , chargé d'avoine.

Le Capitaine Papin , qui commande le Corsaire *l'Hyver* , du Havre , a rançonné pour 26000 livres le Navire *le Molly* , dont il s'étoit rendu maître ; & il a conduit à Brest un Bâtiment chargé de chandelle & de salaisons.

Le Corsaire *le Machault* , de Granville , a pris & fait conduire dans la Rade de l'Isle de Bas un Brigantin Anglois , qui est aussi chargé de salaisons & de chandelle.

On mande de Nantes , que le Corsaire *le Maréchal de Richelieu* , de ce port , y est rentré avec un Navire Anglois dont il s'est emparé , & dont la cargaison consiste en 250 barriques de sucre.

Le Corsaire *le Machault* , de Saint-Malo , a enlevé au Corsaire Anglois *le Duc de Bedford* , de Dublin , une Barque Espagnole , chargée de 150 balles de café de moka , 100 demi-balles de café de Bourbon , 16 balles de marchandises des Indes , & de quelques bois de teinture.

Le

Le *Saint-Florentin* & le *Puyzieulx*, autres Corsaires de Saint-Malo, se sont emparé, l'un d'un Navire Anglois venant de la Caroline, avec un chargement composé de 900 barriques de riz, & de quelques dents d'Eléphant; l'autre du Corsaire *la Mary-Galley*, de Guernezey, armé de 4 canons, 6 pierriers, & 41 hommes d'équipage.

Les Navires Anglois *le Dehel*, de 70 tonneaux, chargé de charbon de terre, & *le Falmouth*, dont la cargaison consiste en sel & autres marchandises, ont été pris par le Corsaire *le Comte d'Hérouville*, de Bordeaux, & conduits à Brest.

Le Corsaire *l'aimable François*, de Bayonne, s'est rendu maître des Navires Anglois *la Marthe & Anne*, chargé de bœuf, pejit-salé, beurre & fromage; & *la Charmante Nancy*, de la nouvelle Yorck, qui a pour cargaison des toiles, du fil de carret, & autres marchandises. Ces deux prises sont arrivées, l'une à Saint-Sébastien, l'autre à Saint-Jean-de-Luz.

Le Navire Anglois *le Dauphin*, de Juingmouth, allant à Terre-Neuve, avec 150 hommes d'équipage, & une partie assez considérable de bœuf, de tan & de suif, a été pris par le Corsaire *la Basquaise*, de Saint-Jean-de-Luz.

On apprend par des lettres écrites de Marseille, que le Corsaire *le Tigre*, de ce Port, a pris & y a fait conduire le Navire Anglois *le Guillaume*, chargé d'huile.

On a été informé que M. du Reveft, commandant une des Escadres que le Roi a fait armer à Toulon, s'est rendu maître du Navire Anglois *les deux Freres*, armé de 16 canons, 25 hommes d'équipage, & chargé de sucre, de café & d'indigo. Le conducteur de cette prise, qui est arrivée à Cadix, a rapporté que M. du Reveft

K

s'est emparé d'un autre Bâtiment Anglois, appelé *le Dobbs-Galley*, de 190 tonneaux, dont la cargaison consistoit en goudron, tabac & quelques paquets de pelleteries, & qu'on a mis le feu à ce dernier Navire, qui n'étoit pas en état de naviger.

Les Corsaires *le Machault* de Dunkerque, & *l'Amarante*, de Dieppe, se sont emparé de huit Bâtimens Anglois, chargés de charbon de terre & de meules de moulin. Une de ces prises est arrivée à Dunkerque: quatre autres ont relâché à Ostende, & l'on a eu avis de Terver, qu'il en est entré deux dans ce Port.

Le Corsaire *la Princesse de Soubise* a pris un Bateau Anglois, chargé de bœuf salé, & il l'a fait conduire à Brest.

Le Senaw Anglois *l'Edward*, qui alloit de la Caroline à Londres avec une cargaison composée d'indigo, de café, de sucre, de brai & de pelleteries, a été pris par le Corsaire *le Vainqueur*, de Bayonne.

Les Corsaires *le Comte de Grammont*, de ce Port, & *le Maréchal de Richelieu*, de Nantes, ont enlevé au Corsaire Anglois *la Défiance*, de Bristol, un Navire dont il s'étoit emparé, & qui a pour chargement du sucre, du tabac & du bois de brésil.

Le Capitaine Marsans-Haraneder, qui commande le Corsaire *la Basquaise*, de Saint-Jean-de-Luz, a rançonné pour 290 livres sterlings un Navire Anglois, dont il s'étoit rendu maître, & il a conduit dans ce Port un autre Bâtiment Anglois nommé *le Lady-Strange*, de Liverpool, chargé de balloterics.

Le Navire *le Mari*, de Waterford, chargé de sel, de beurre, de lard & de farine, a été pris

par le Corsaire *le Mars*, & conduit à Bayonne.

Le Capitaine Danglade, commandant le Corsaire *la Françoisse*, de ce Port, s'est rendu maître du Navire Anglois *l'Industrie*, chargé de 300 boucaurs de tabac. Ce Bâtiment est arrivé par relâche à Saint-Sébastien.

Le Corsaire *le Comte de Maurepas*, commandé par le Capitaine Jean-Baptiste de Cock, a ransonné quinze Bâtimens ennemis pendant les deux mois de sa seconde course. Le sieur de Cock a conduit dans le port de Dunkerque les ôtages, qui lui ont été remis pour la sûreté de ces différentes rançons. Ce Capitaine est le même, qui dans le mois d'Octobre de l'année dernière n'ayant que 16 canons, soutint un combat devant Calais, contre un Vaisseau Anglois de 36, & qui à la fin de Décembre se défendit près d'Ostende contre quatre Corsaires, dont un de 16 canons, un de 12, & les deux autres de 8. Dans ces deux actions, il montoit le même Corsaire *le Comte de Maurepas*.

Le sieur de Kerfaint & le sieur de Caumont, Capitaines de Vaisseaux, qui étoient partis de Brest à la fin du mois de Novembre dernier, avec trois Vaisseaux & trois Frégates, sont arrivés à la Martinique le 17 & le 20 Mai, après avoir croisé séparément sur différentes parties de la côte d'Afrique. Il se sont emparés sur cette côte de plusieurs Navires Anglois, qui y faisoient la traite des Negres, & le sieur de Kerfaint avoit pris dans sa route au Cap Verd le Corsaire *le Boscawen*, de Londres, & les Navires *le Sphinx* & *le Wilkinton*. Il a conduit à la Martinique, tant sur les Vaisseaux de Sa Majesté, que sur trois Bâtimens qu'il a conservés des prises qu'il a faites, onze cens Negres, indépendamment de ceux que le sieur de Cau-

## 220 MERCURE DE FRANCE.

mont a enlevés , & qu'il y a conduits également : A l'égard des prisonniers , le sieur de Kerfaint en a débarqué 94 à l'Isle de Bonneviste , & 71 au grand Jonk , sur les instances que les uns & les autres lui en ont faites , & il a mené le surplus à la Martinique.

Le sieur de l'Isle de Beauchesne , Capitaine de Vaisseau , commandant la Frégate du Roi *le Zéphyr* , s'est rendu maître du Corsaire Anglois *le Roi de Prusse* , de Bristol , armé de 20 canons , 16 pierriers , 90 hommes d'équipage , & il l'a fait conduire à Rochefort.

Un autre Corsaire Anglois , appelé *le Saint-Olive* , de Londres , de 18 canons , 20 pierriers & 97 hommes d'équipage , a été pris & conduit à Brest par le sieur de Longueval , Lieutenant de Vaisseau , commandant la Corvette du Roi *l'Escarboucle*.

Le Corsaire *l'Hobereau* , de Calais , s'est emparé du Brigantin Anglois *le Dauphin* , chargé de bois de campêche , & il l'a rançonné pour 19200 livres.

Le Corsaire *la Marquise de Beringhen* a aussi rançonné pour 45 livres sterlings un petit Bâtiment Anglois.

---

### BÉNÉFICES DONNÉS.

**S**A Majesté a donné l'Abbaye de S. Eloi-Fontaine, Ordre de S. Augustin , Diocese de Noyon , à M. l'Abbé Tudert , Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris ; celle de Livry , même Ordre , Diocese de Paris , à M. l'Abbé de Malherbe ; celle de S. Acheuil , même Ordre , Diocese d'Amiens , à M. l'Abbé Girard , premier Aumonier de Mar

dame Infante, Duchesse de Parme; l'Abbaye Régulière de Beaumont, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Clermont, à la Dame d'Uffel, Religieuse du même Ordre; & le Prieuré de Lanville, Ordre de Saint Augustin, Diocèse d'Angoulême, à M. l'Abbé de la Rochefoucauld-de Momont; l'Abbaye de Saint Vandrille, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Rouen, à M. l'Evêque de Digne.

### MARIAGES ET MORTS.

**F**RANÇOIS, Vicomte de *Rochechouart-Pontville*, épousa le 23 Juin Mademoiselle *Boucher*. Le Roi avoit signé le Contrat de leur mariage.

Le Vicomte de Rochechouart-Pontville, porte le nom & les armes de Rochechouart, en qualité de seul & unique héritier de Jean de Pontville, Vicomte de Breuilhé, Chambellan du Duc de Guyenne, Sénéchal de Xaintonges, Gouverneur de Saint-Jean d'Angely, lequel épousa l'an 1470, par la volonté de Louis XI, & par les dons du Duc de Guyenne, Anne de Rochechouart, fille unique, & héritière de Foucault, Vicomte de Rochechouart, à condition d'en porter le nom & les armes pleines, lui & ses descendans, & ledit Foucault, Vicomte de Rochechouart, a donné audit de Pontville la terre & seigneurie de Tonnay-charante, pour en disposer à son bon plaisir; & en cas qu'il fût refusant d'exécuter les conditions faites entr'eux, il rendroit ladite terre de Tonnay-charante, & 1000 liv. de rente du sien.

Ce contrat fut passé sous le scel de Saint-Jean d'Angely, le 20 Août 1470, entre noble & puissant Seigneur Messire Foucault, Vicomte de Ro-

## 222 MERCURE DE FRANCE.

chechouart, Seigneur de Tonnay-charante & de Mauzé, & noble & puissant Seigneur Jean de Pontville, Vicomte de Breuilhé, Conseiller & Chambellan de Mgr le Duc de Guyenne d'autre part, sur le mariage traité par plusieurs grands Seigneurs entre ledit de Pontville & Demoiselle Anne, fille de Messire Foucault, Vicomte de Rochechouart, sous les conventions ci-dessus énoncées.

De ce mariage célébré le 21 Août 1470, naquirent François de Pontville, dit de Rochechouart, & Jeanne de Pontville, laquelle fut mariée en 1494 avec Aimery-de Rochechouart, Seigneur de Mortemart.

François de Pontville, dit de Rochechouart, épousa en première nocce Renée d'Anjou, dont il eut Bonaventure, Vicomte de Rochechouart, & Françoise, qui fut mariée à Airant-de la Touche, Seigneur de la Touche-Limosiniere.

Bonaventure mourut sans enfans, & fit donation de ses biens à son frere Claude, Vicomte de Rochechouart, né du second mariage de François de Pontville, dit de Rochechouart, avec Jacqueline de la Rochefoucault, fille de François de la Rochefoucault.

Louise, sœur de Claude, épousa Guillaume de Dinteville, Seigneur de Chenon.

Claude, Vicomte de Rochechouart, épousa Blanche de Tournon, dont il eut Louis, Vicomte de Rochechouart, Baron de Mauzé, & Jeanne, mariée à Aimery-de Rochechouart, Seigneur de Mortemart, tiges des Rochechouart, Comtes de Saint-Auvent & de Montmoreau.

Louis, Vicomte de Rochechouart, épousa en première nocce Louise Clérambaut, dont il n'eut point d'enfans, & en seconde nocces Magdeleine de Bouillé.

Il eut de ce mariage Jean de Rochechouart, Baron du Bâtiment, lequel épousa Anne Tierce-lin-de la Chapelle-Ballon, & en eut Jean de Rochechouart, Baron du Bâtiment, & Marie, morte sans enfans.

Jean de Rochechouart, épousa Marie de Boulimbrocq. Il eut de ce mariage Jean de Rochechouart, mort sans enfans; Louise de Rochechouart, Religieuse; Louis-Joseph-Victor de Rochechouart, Baron du Bâtiment, Lieutenant de la première Compagnie des Gardes-du-corps, Marie de Rochechouart, & François de Rochechouart, Religieuses.

Louis-Joseph-Victor de Rochechouart, épousa Marie d'Escart; il eut de ce mariage François de Rochechouart, Baron du Bâtiment, & Bertrand, Vicomte de Rochechouart.

François de Rochechouart épousa en premières noces Marie d'Epinau-de Saint-Luc, dont il n'eut point d'enfans, & en secondes noces Marie Sainte-Geslin de Tremergat.

Il eut de ce mariage François-Louis-Marie-Honorine, Vicomte de Rochechouart-Pontville, Baron du Bâtiment; seul héritier de la maison.

Bertrand, Vicomte de Rochechouart, épousa Julie-Sophie de Rochechouart-Jars.

Il n'y a aujourd'hui d'autres enfans de ce mariage, que Louise-Alexandrine de Rochechouart, mariée à Armand-Jacques Dupin-de Chenonceaux.

Le Vicomte de Rochechouart-Pontville, qui vient d'épouser Mademoiselle Boucher, ne croit pas manquer aux conditions faites par ses ayeux, en ajoutant au nom de Rochechouart, qu'il porte le nom de Pontville, qui est celui de sa maison.

Le 21 Juin, Messire Charles-François, Vi-

## 224 MERCURE DE FRANCE.

comte de Vienne , a épousé au château de la Louptiere , en Champagne , Demoiselle Anne-Catherine de Relongue. *Voyez* pour la Maison de Vienne le Dictionnaire de Moreri , & pour la Maison de Relongue l'Armorial de France.

La Comtesse de *Bestuchef* , épouse du Comte Michel-Perrowitz de *Bestuchef-Rumin* , Chevalier des Ordres de l'Impératrice de Russie , Grand Maréchal de la Cour de cette Princesse , un de ses Conseillers d'Etat Intimes , & son Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire auprès du Roi , mourut à Paris le 12 Juillet , âgée de trente-huit ans. Elle se nommoit *Jeanne-Andriette-Louise* , & elle étoit de la Maison de Carlovitz , Maison distinguée en Saxe.

Le 16 du même mois est morte à sa terre de *Maffveaux* , Haute-Alsace , haute & puissante Dame Anne-Louise-Claire , Comtesse de *Rottembourg* , Dame de *Remiremont* , dans sa 69<sup>e</sup> année.

Elle étoit fille de Frédéric-Nicolas , Comte de *Rottembourg* , Lieutenant Général des Armées du Roi , & de Dame Anne-Jeanne de *Rozen* , fille du feu Maréchal Comte de *Rosen* , Chevalier des Ordres du Roi , & sœur du feu Comte de *Rottembourg* , Chevalier des Ordres du Roi , son Ambassadeur en Espagne.

Gabrielle-Sophie de *Rohan-Chabot* , fille de Louis-Marie - Bretagne - Dominique de *Rohan-Chabot* , Duc de *Rohan* , Pair de France , & de feu Charlotte-Rosalie de *Chàrillon* , mourut à Paris le 24 du même mois , dans la quinziesme année de son âge.

Dame Catherine *Pinet* , veuve de Messire Claude de *Céberes* , Intendant Général de la Marine , est morte le 4 Août en l'Abbaye de *Port-Royal* , dans la cent deuxiesme année de son âge.

SEPTEMBRE. 1757. 225

Dame Catherine *Shelden*, veuve de Messire *Arthur Dillon*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Colonel du Régiment Irlandois de son nom, mourut à Paris le 5 de ce mois, âgée de soixante-dix-sept ans.

---

---

A D D I T I O N  
A LA PARTIE FUGITIVE.

---

LES PROCÉDÉS  
CONTRE LES USAGES,  
*Ou Réponse à la Lettre de la Dame de  
l'Orient.*

**V**ous avez bien raison, Monsieur, de trouver le procédé d'Ulalie contre les usages. Il est unique ; mais il étonne, & il mérite les plus grands éloges. Puisqu'elle vous a fait le confident de cette aventure, vous devez, Monsieur, rassurer sa délicatesse, en rendant ma Lettre publique.

Il est vrai que je lui ai envoyé à l'Orient la cassette dont elle se plaint. Il l'est encore que les bijoux en valent plus de 30000 liv. Le sieur Pierre les a fournis, on peut le lui demander. Il n'est pas moins vrai que j'y ai joint une bourse de 750 louis, &

K v

mon portrait : mais il ne l'est pas que j'aie eu des vues qui puissent l'offenser. Expliquons ce mystère.

Il y a bien des années que je suis l'ami de son mari. Il vint à Paris, il y a peu de mois ; je l'y vis tous les jours, & tous les jours il me parloit de la divine Ulalie. Il en est l'époux, il en est l'amant ; il le dit, il le pense. Il sçait qu'elle est la plus belle des femmes, & il la croit la plus tendre & la plus vertueuse des épouses. Je dis, il la croit, puisqu'en en effet il est occupé de ce sentiment jusqu'au soupçon, & ce soupçon est l'unique peine qui traverse son bonheur. Je l'ai voulu détruire, & je n'ai pu y réussir. C'étoit, me disoit-il, une fantaisie de Marin, qu'il vouloit dissiper en l'approfondissant. Pour cet effet, il imagina de lui donner des bijoux, de l'or & mon portrait, à qui il fit l'honneur de donner la préférence. L'idée d'un envoi mystérieux lui parut brillante ; elle ne pouvoit annoncer qu'un Amant magnifique, discret & délicat. Il pensa bien qu'elle ne le soupçonneroit pas d'être l'auteur d'une pareille galanterie ; elle est trop contre les procédés ordinaires aux maris. Il fit dépendre son bonheur de la réception qu'elle feroit à ce présent, & enfin il exigea de mon amitié que je n'en ferois

l'envoi que lorsqu'il seroit sur mer ; car il voulut encore favoriser la séduction par son éloignement. Voilà l'origine de cette cassette. Je l'ai envoyée avec les précautions qu'il m'avoit suggérées. Ulalie l'a reçue. Mais quel dénouement ! que ne puis-je le faire sçavoir à mon ami ! Il reviendra peut-être bientôt. Je lui laisserois bien le plaisir de faire connoître au tendre objet de son amour, qu'il est l'auteur du présent : mais elle menace de vous le confier, Monsieur, & j'ai cru devoir lui donner un éclaircissement qui la rassurera. La cassette lui appartient : elle doit la garder, & elle le fera avec plaisir.

Il me reste un embarras dont j'aurai peine à me tirer. Sans avoir l'honneur de connoître la charmante Ulalie, je prévois qu'elle trouvera cet envoi un outrage. Un soupçon en est le motif, un soupçon est un crime : elle le voudra s'en venger ; & sur qui ? Voilà mon embarras : avec toute autre, il n'y en auroit aucun. On se venge sur un mari : voilà l'usage. Mais avec elle, on ne peut compter sur les usages les plus anciens & les plus suivis. Elle pardonnera à l'époux, & sa colere tombera sur moi. Si elle me fait cette injustice, mon ami m'en fera raison : ou il me procurera les occasions de lui faire ma cour, ou je romps avec lui ;

K vj

## 228 MERCURE DE FRANCE.

c'est le seul moyen que je veux employer pour prévenir une haine injuste. Que la belle Ulalie soit de bonne foi. Si j'avois réussi à détruire les soupçons du Marin, la cassette & les bijoux seroient encore chez le sieur Pierre. Me le pardonneroit-elle ? Non sans doute, & elle auroit raison. On ne s'est jamais avisé d'empêcher un mari de donner 50000 liv. à sa femme. Quel que soit le but d'un pareil don, il flatte toujours, & elle paroît trop dévouée aux procédés contre les usages pour n'être pas enchantée de celui-ci.

Je l'avertis encore qu'elle doit garder mon portrait jusqu'au retour de son mari. Il est intéressant qu'il le voie : il croiroit peut-être que j'en aurois substitué quelqu'autre. Il avoit décidé pour le mien : enfin c'étoit un article de sa fantaisie. Mais qu'elle ne s'en allarme pas ; je lui promets de ne pas croire cette démarche une faveur. J'ai le sien ; je le vois tous les jours, sans qu'elle ait sujet de s'en scandaliser. Je ne me suis pas encore mis dans l'esprit que ce pouvoit être une faveur. Son mari me l'a donné pour me prouver l'étendue de son bonheur. Mais pour prévenir toutes discussions sur ces portraits, j'aurai l'honneur de lui dire que je dois aller à l'Orient dès que mon ami sera de retour, & il décidera

SEPTEMBRE. 1757. 229

de leur sort. Je sçais qu'il ne doit appartenir qu'à elle d'en décider : mais sera-t'elle la seule à laquelle il soit permis d'avoir des procédés singuliers ? Je veux tenir de son mari le bonheur de la voir , de la connoître & de l'aimer. Je ne veux pas en attendre celui de lui plaire , à moins qu'elle ne l'exige. Je me promets bien de lui obéir avec une attention scrupuleuse ; & si elle aime les procédés contre les usages , j'en aurai toujours autant qu'elle le desirera.

J'ai l'honneur d'être , &c.

ALZIDOR.

*Paris, le 15 Août 1757.*

Ulalie me permettra de lui cacher mon nom , jusqu'à ce que je sois rassuré contre sa haine. Qu'elle me laisse entrevoir mon pardon , je vole à l'Orient : je lui livre le coupable avant le retour de son mari , & j'ose l'assurer qu'il me verra chez lui avec un plaisir extrême. Il est d'usage d'être le complaisant de l'époux d'une femme dont on veut mériter les bontés. Ce sera encore un procédé qu'elle n'aura pas à me reprocher.



*VERS à Madame Vien , sur sa réception  
à l'Académie royale de Peinture & de  
Sculpture.*

O d'un illustre époux, compagne illustre & sage,  
Souffrez qu'au vrai mérite offrant un pur hom-  
mage,

J'apprenne à l'univers que vos sensibles cœurs  
Sont unis par l'amour, les talens & les mœurs.  
Le flambeau de l'Hymen éclaire de ses flammes  
Les nœuds dont les vertus ont enchaîné vos ames ;  
Et pour les resserrer & les rendre éternels,  
Apollon vous a ceints de lauriers immortels.  
Les équitables Dieux vous devoient l'un à l'autre.  
Vous méritez son cœur, il mérite le vôtre :  
Au milieu des succès, son air modeste & doux  
Défame de son art tant de rivaux jaloux :  
Votre ton enchanteur est la tendre harmonie,  
Dont vous calmez la haine & consolez l'envie ;  
Et votre sexe enfin de son sexe ennemi,  
S'émeut à votre aspect & devient votre ami.  
Tandis que son pinceau conduit par la nature,  
Séduit nos yeux surpris d'une douce imposture,  
Autour des papillons que peint sur le vélin  
Des plus riches couleurs votre légère main,  
De mille papillons l'effain court & voltige,  
Va, revient & retourne, & s'empresse, & s'afflige

SEPTEMBRE. 1757. 231

Du destin qui retient tous ces infortunés ,  
Libres enfans de l'air, sous la glace enchaînés.  
Mais que sert après tout que ma Muse animée  
Chante vos tendres feux ; déjà la Renommée  
Dans son Temple a placé , sous le même palmier,  
Vos noms entrelassés de myrthe & de laurier.

---

S U P P L É M E N T  
AUX NOUVELLES LITTÉRAIRES.

**J**EAN-THOMAS *Hérissant*, Libraire, rue  
S. Jacques, à Saint Paul & à Saint Hilaire,  
vient de mettre sous-presse l'*Abrégé chrono-*  
*nologique de l'Histoire d'Espagne & de Por-*  
*tugal*, ouvrage fort avancé par M. le Pré-  
sident Hénault, & continué par M. Mac-  
quer, à qui M. le Président Hénault a  
remis son manuscrit.

---

S U P P L É M E N T  
A L'ARTICLE CHIRURGIE.

*Hôpital de M. le Maréchal-Duc de Biron.*

---

*Cinquième traitement depuis son établissement,*

1. **L**E nommé Coupet, de la Compagnie de  
Champignelles, avoit entr'autres symptômes bien

## 232 MERCURE DE FRANCE:

caractérisés, des douleurs aiguës dans les extrémités : il ne pouvoit dormir depuis fort longtemps. Il est entré le 5 de Mai, & est sorti le 14 Juin parfaitement guéri.

2. Le nommé Brunet, Compagnie de la Tour, étoit dans un état fâcheux. Il avoit depuis quatre mois un exostose & un hypérostose au sternum. Il est entré le 5 Mai, & est sorti le 14 Juin parfaitement guéri.

3. Le nommé Cleret, de la Compagnie de Vizé, avoit une maladie des plus graves ; ses douleurs étoient universelles, il n'avoit pu prendre aucun repos depuis cinq semaines. Il est entré le 12 de Mai, & à peine fut-il à l'Hôpital, que le scorbut se déclara si considérablement, qu'il fallut cesser le traitement pour commencer à détruire le vice scorbutique, au moyen de quoi ce malade est encore à l'Hôpital, mais sur la fin de son traitement, & dans la meilleure santé du monde. L'on annoncera sa sortie dans le compte subséquent.

4. Le nommé Charly, Compagnie de Vizé, est entré le 12 Mai, & est sorti le 12 Juin parfaitement guéri.

5. Le nommé Giroudin, de la Compagnie de Broc, entr'autres symptômes, avoit des douleurs de tête inexprimables, & d'autres très-considérables à toutes les extrémités, des pesanteurs, & un anéantissement périodique dans tous les changemens de temps. Il est entré le 12 Mai, & est sorti le 14 Juin parfaitement guéri.

6. Le nommé Saint-Louis, de la Compagnie d'Hallot, avoit également des douleurs de tête si vives & si aiguës, qu'il n'avoit pas fermé l'œil depuis 3 semaines, quand il est entré dans l'Hôpital : il y est venu le 12 Mai, & est sorti le 21 Juin parfaitement guéri.

SEPTEMBRE. 1757. 233

7. Le nommé Chevalier, de la Compagnie de Champignelles, avoit à la gorge un ulcere si considérable & si profond, qu'il lui empêchoit la déglutition, & de prendre des nourritures solides. Il est entré le 12 Mai, & est sorti le 28 Juin parfaitement guéri.

8. Le nommé Francler, de la Compagnie de Champignelles, outre les symptômes que l'on ne nomme plus, avoit également des douleurs aiguës, une insomnie continuelle & des pesanteurs. Il est entré le 12 Mai, & est sorti le 14 Juin parfaitement guéri.

9. Le nommé Lisse, de la Compagnie de Ruffiti, outre les symptômes ordinaires, avoit un ulcere au voile du palais, & un à l'œsophage. Il est entré le 16 Mai, & est sorti le 21 Juin parfaitement guéri.

10. Le nommé Baudor, de la Compagnie Deaubonne, maladie ordinaire, est entré le 16 Mai, & est sorti le 21 Juin parfaitement guéri.

11. Le nommé Saint-Martin, de la Compagnie Deaubonne, est entré le 19 Mai, & est sorti le 28 Juin, ne voulant pas continuer le remède dont il avoit encore besoin. C'est pourquoi on ne le compte pas guéri, & on le reprendra dans le premier traitement.

12. Le nommé Cœur de Roi, de la Compagnie de Chevalier, avoit outre les symptômes ordinaires, des douleurs universelles, & des étourdissemens si fréquens, qu'il ne pouvoit ni dormir, ni travailler. Il est entré le 19 Mai, & est sorti parfaitement guéri.

Il vient d'entrer douze autres malades, dont on rendra compte l'ordinaire prochain.

M. Keyser croit devoir répéter, que, quoiqu'il ne mette plus au bas de ces traitemens les certificats

## 234 MERCURE DE FRANCE.

de MM. Guerin , Faget & du Fouard , Inspecteurs de l'Hôpital , ces Messieurs suivent néanmoins toujours tous les traitemens qui s'y font , ainsi qu'une trentaine d'autres personnes de l'art que la curiosité y attire , & auxquelles les portes sont tous les jours ouvertes.

Il vient de donner l'administration de son remede à M. Ray , Maître en Chirurgie à Lyon , qui vient de faire déjà plusieurs cures considérables.

A M. Naudinat , à Marseille , auquel MM. les Echevins & Directeurs de l'Hôpital ont donné quatre hommes & quatre filles à traiter pour faire ses preuves , & desquelles il sera rendu compte.

A M. de la Plaine , ancien Chirurgien de Mgr le Maréchal de Biron.

Il se fera un vrai plaisir , ainsi qu'il l'a promis , de recevoir & de montrer sa méthode à tout les gens de l'art , qui voudront en prendre connoissance , & leur confiera son remede dès qu'ils seront en état de l'administrer. Il n'en donnera cependant pas à plusieurs personnes dans la même Ville. Sa demeure est toujours rue & Isle Saint Louis , près du Pont-Rouge. Il supplie qu'on ait la bonté d'affranchir les Lettres qu'on lui écrit journellement , soit pour le consulter , soit pour lui demander inutilement son remede , faute de quoi lesdites lettres resteront au rebut.

---

A M. K E Y S E R ,

E P I T R E.

**A** mes vœux , à mes pleurs , tu rends enfin Sylvie :  
Sçavant Keyser ; enfin ton art vainqueur ,  
Et de la mort , & de l'envie ,

Rétablit à jamais l'amoureuse harmonie

Des appas qui charment mon cœur.

Le calme par tes soins succède à la douleur.

Dans le sein de la mort , ton art porte la vie ,

Et déjà tes travaux ont éclairé Perreur.

En vain tes ennemis qui te servent peut-être ,

Combattent tes succès dont ils sont envieux.

Méprise des méchans les complots ténébreux :

En conservant nos jours fais-leur toujours con-  
noître

Que les brillants lauriers que les talens font naître  
Sont immortels comme eux.

Qu'un nouveau jour s'éleve au sein de ma patrie ,

Que le plaisir y renaisse à ta voix !

Et vous , qui de Cypris suivez les tendres loix ,

Que la crainte du blâme ou l'amour de la vie ,

Ne trouble plus le cours de vos galans exploits !

De ce mal effrayant , & qui fut incurable ,

Des vices des humains monument douloureux ,

Keyser vient arrêter le torrent furieux :

Il éteint dans nos flancs son venin redoutable.

Ô mere des plaisirs ! Vénus , reine des cœurs ,

La honte , les remords & l'horrible souffrance ,

Ne suivront plus vos aimables ardeurs.

Comme aux jours fortunés de l'antique innocence ,

Nous pourrons goûter tes faveurs.

Et toi , Keyser , poursuis ta brillante carrière :

Souviens-toi qu'un Héros , que la raison éclaire \*

\* M. le Duc de Biron.

## 236 MERCURE DE FRANCE.

Daigne y guider tes pas.  
Pour imposer silence aux cris de l'imposture ,  
Que ne t'est-il permis de nommer aux François  
Tous ceux qui , par tes soins , rendus à la nature  
Doivent le jour à tes succès !  
De ces heureux humains le catalogue immense ,  
Ajouteroit encore à ta célébrité.  
Pourquoi faut-il que le silence  
Soit le sceau de ta probité !  
Mais n'importe , que rien n'altère ton courage ;  
Sers ton pays , fais plus , sers la Divinité ,  
En conservant en nous son plus parfait ouvrage.  
Bientôt de tes jaloux l'infructueuse rage  
S'éteindra comme un feu par la terre enfanté :  
Va : qui sçait , comme toi , servir l'humanité ,  
Est certain , tôt ou tard , d'en obtenir l'hommage :

---

### A V I S.

*LETTRE de M. Giraud, Médecin, à l'Auteur  
du Mercure.*

**M**ONSIEUR , l'attention que vous avez d'insérer dans votre Mercure tout ce qui peut concourir à l'avantage & à la satisfaction du public , me fait espérer que vous voudrez bien lui annoncer un remède nouveau , dont les bons effets ont été constatés par un grand nombre de cures surprenantes. C'est un topique éprouvé avec le plus grand succès, pour les rhumatismes simples & gouteux ; pour la sciatique , la paralysie commençante ; pour toutes les maladies de nerf, pour les feai-

cheurs des parties , contre les enchiloses , exostoses commençantes , & généralement contre toutes les tumeurs froides. Il ne garantit pas de la carie.

Ce remede agit principalement par les urines ; souvent par un suintement considérable qui évacue l'humeur , & quelquefois par les selles.

Comme on doit être en garde contre les nouveautés en fait de médecine , j'ai voulu par moi-même reconnoître les effets du remede , & j'ai suivi quelques maladies dont la guérison radicale a levé tous mes doutes. Vous me permettrez d'en citer une que je croyois au dessus de toutes les ressources de l'art.

La nommée le Roi , âgée d'environ 60 ans , demeurant rue Dauphine , chez un Ceinturonnier , étoit travaillée depuis plus de trois mois d'un rhumatisme goutteux qui lui faisoit souffrir les plus cuisantes douleurs. Elle avoit été traitée inutilement par plusieurs Médecins & Chirurgiens , qui désespéroient de sa guérison ; je la trouvai au lit dans un état pitoyable , & avec des douleurs si vives , qu'elle ne pouvoit se remuer , ni souffrir qu'on la touchât ; le bras gauche perclu & entièrement desséché , & au genouil du même côté , une enchilose énorme ; enfin elle étoit à l'extrémité : un mois de l'usage du remede l'a rétablie entièrement. Je vous en citerois un grand nombre d'autres , si les bornes de votre Recueil me permettoient de donner plus d'étendue à cette Lettre. Soyez persuadé , Monsieur , que c'est l'intérêt seul de la vérité & celui du public , qui m'ont déterminé à vous écrire. Ceux qui me connoissent n'en douteront point , & les malades qui auront éprouvé par l'usage l'efficacité du topique , nous sçauront gré à l'un & à l'autre de l'avoir indiqué.

Le Privilege qui vient d'être délivré par M. le

## 238 MERCURE DE FRANCE.

premier Médecin du Roi, & par MM. de la Commission royale de Médecine, prouve encore plus que tout ce que je pourrois, dire qu'on ne sçauroit avoir trop de confiance en ce remede.

Le sieur Berthelot, qui le distribue, demeure chez M. Thomas, Maître Perruquier, rue du Temple au coin de la rue Messé; & avertit qu'il ne retirera point de lettres qu'elles n'aient été affranchies.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*Giraud, D. M.*

*Paris, ce 12 Août 1757.*

---

### A U T R E.

**M**ADAME Garrus étant assurée que plusieurs personnes contrefont son élixir, avertit le Public qu'elle est seule de ce nom, & qu'elle seule fait & vend le véritable élixir de Garrus. Sa demeure est rue du Battoir, au Cheval blanc, à Paris.

---

### A P P R O B A T I O N.

**J**'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, de Mercure du mois de Septembre, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression.  
A Paris, ce 28 Août 1757.

**GUIROY.**

---

**TABLE DES ARTICLES.**
**ARTICLE PREMIER.****PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE:**

<b>E</b> PITRE à Monseigneur le Duc de Bourgogne sur les progrès de son éducation ,	page 5
Azémir & Zamaris , Conte ,	9
Vers de M. le Président de Ruffey à M. de Vol- taire ,	22
Projet de Bonheur ,	27
Vers ,	30
Réponse à l'Amour , par Mlle de R. . .	32
Vers à Madame la Comtesse de C. . . aux Eaux de Forge ,	34
Suite sur M. de Fontenelle , par M. Trablet ,	35
Lettre de M. de . . . Conseiller au Parlement de . . . à M. de . . .	88
Lettre à une Dame de Cranville , par M *** ,	69
Réponse de la Dame au Cavalier ,	74
Impromptu à Madame de D *** ,	76
Explication de l'Enigme & du Logogryphe du Mercure d'Août ,	77
Enigme & Logogryphe ,	<i>ibid.</i>
Chanson ,	78

**ART. II. NOUVELLES LITTERAIRES.**

<b>Extraits , Précis ou Indications de livres nouveaux ;</b>	79
--	----

**ART. III. SCIENCES ET BELLES LETTRES.**

<i>Astronomie.</i> Lettre de M. d'Alembert , à l'Auteur du Mercure ,	109
Suite du Mémoire lu par M. de la Condamine à l'Assemblée publique de l'Académie , &c.	120

*Chirurgie.* Séance publique de l'Académie royale  
de Chirurgie , 145

## ART. IV. BEAUX-ARTS.

*Musique.* Replique de M. Rouffier à la Réponse de  
M. Morambert , 158

## ART. V. SPECTACLES.

Opera. Extrait des Sibarites , 179  
Comédie Française , 187  
Comédie Italienne , 188  
Opera Comique. *ibid.*  
Concert Spirituel , 190

## ARTICLE VI.

Nouvelles étrangères , 191  
Nouvelles de la Cour , de Paris , &c. 197  
Bénéfices donnés , 220  
Mariages & Morts , 221  
Addition à la partie Fugitive. Les procédés contre  
les usages , ou Réponse à la Lettre de la Dame  
de l'Orient , 225  
Vers à Madame Vien , sur sa réception à l'Acadé-  
mie de Peinture & de Sculpture , 230  
Supplément aux Nouvelles Littéraires. Annonce  
de l'Abregé chronologique de l'Histoire d'Espa-  
gne & de Portugal, par M. le Président Hénault,  
231  
Supplément à l'Article Chirurgie , *ibid.*  
A M. Keyser , Epître , 234  
Avis divers , 236

*La Chanson notée doit regarder la page 78.*

---

De l'Imprimerie de Ch. Ant. Jombert,







